— CALENDRIER —

Le 17 février. — Dimanche de la Septuagésime (violet). Crédo. Préface de la Trinité. Vêpres du dimanche. Mémoires de sainte Bernadette et de saint Siméon.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

RETRAITES FERMÉES

Le 16 février—Tertiaires de Jonquière.
Le 19 février—Saint-Joseph-d'Alma.
Le 22 février—Chevaliers de Colomb d'Arvida.
Le 25 février—Laterrière.

VOLUME 59 — NO 27 CHICOUTIMI, JEUDI 14 FEVRIER 1946 Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

S. E. Mgr Geo. Courchesne nommé archevêque. — Rimouski devient le centre d'une province ecclésiastique comprenant les diocèses de Rimouski, de Gaspé, du Golfe St-Laurent et le Vicariat apostolique du Labrador. — Ad multos et faustissimos annos!

Bon sens victorieux

Arvida a voté, le 12, sur le projet des licences.

Sur un maximum de 305 voteurs, 241 sont allés aux urnes. 142 ont voté pour le maintien du règlement de prohibition, 83 ont voté pour son rappel.

Ce qui donne pour le maintien de la prohibition, une majorité de 59 voix.

16 bulletins ont été annulés.

Bravo! Arvida!

Votre petit radar!

Ci-dessous, des pensées-réflexions dont le rayonnement vous éclairera sur la question du dimanche. Lisez-les, méditez-les: écoutez! Auscultez-vous: peut-être cette littérature provoquera-t-elle les saines réactions de votre âme. Elle vous avertira de la présence, en vous, de foi, d'amour de Dieu, de respect chrétien pour le saint jour, etc! . . .

Ce sera votre petit radar! . . . La lune a bien réagi; je ne veux pas croire qu'il n'y a plus en nous un fonds de christianisme capable de sursauts salutaires!

Lisez et conservez!

SEMAINE DU DIMANCHE — (24 février au 3 mars 1946)

L'inobservance du dimanche affecte la paix des familles, le bon ordre de la société, la prospérité des nations.

Dieu a donné aux hommes tous les jours de la semaine, et il s'en est réservé un. Observons-le de notre mieux.

Celui qui viole le dimanche brise autant qu'il est en lui les rapports de Dieu et du genre humain.

Celui qui viole le dimanche se révolte à la fois contre la gloire de Dieu et contre sa miséricorde.

Le repos du dimanche est, pour l'ouvrier, la condition même du travail des six jours.

Veillez à garder fidelement le jour qui est réservé à Dieu, car c'est le signe de son alliance avec l'homme.

Le jour du dimanche est saint entre tous, personne ne doit l'occuper à faire des oeuvres serviles.

Il faut sanctifier le dimanche selon le commandement du Seigneur notre Dieu. Le profaner sera toujours un très grand mal.

Le travail du dimanche n'est pas défendu seulement par la loi divine et ecclésiastique, mais encore par les lois civiles: fédérale et provinciale de notre pays.

La profanation du dimanche nous ramène en plein paganisme. Elle fait de nous des esclaves.

L'observation fidèle du repos hebdomadaire intéresse au plus haut degré la société toute entière.

Tant qu'un ouvrier n'a pas travaillé le dimanche, il y répugne. Une fois qu'on l'a habitué à négliger son Dieu et son âme, il ne répugne plus à rien et il est mûr pour toutes les servitudes.

Sans le repos du dimanche, l'homme occupé des choses matérielles ne pourrait pas s'élever aux choses spirituelles. Il y a véritablement en lui deux hommes, l'homme charnel et l'homme spirituel qui vit de toute parole de Dieu entendue dans le repos.

Le repos du dimanche répond pleinement aux besoins de l'humanité, au point qu'un peuple qui violerait une telle loi violerait sa nature, et conspirerait à sa propre ruine.

Le repos du dimanche maintient non seulement les individus mais encore les peuples vigoureux, habiles et dispos au travail, tandis que le travail du dimanche appauvrit les masses populaires, abrège leur existence et ruine leur énergie.

Dieu a mis de l'ordre dans le monde: aussi l'observance du dimanche est-elle une loi naturelle dans son principe; mais, de plus elle est devenue naturellement sociale par la même volonté.

L'ordre dans le monde n'existera pas et ne pourra jamais exister, à moins que les peuples ne s'accordent à se reposer, le jour traditionnel, le jour de tous, le dimanche.

Le repos dominical offre un moyen de rendre plus sensible l'égalité des hommes devant Dieu. Le dimanche est appelé à convoquer tous les hommes aux pieds du Roi des rois. Là l'égalité est absolue. Inégalité dans la vie ordinaire, c'est un fait; égalité devant Dieu, c'est un autre fait.

Supprimez les dimanches, vous supprimez les temples, et sans temples, l'homme n'apprend plus à voir dans son prochain un frère, mais seulement un rival qu'il doit chercher à écraser s'il est puissant, à exploiter s'il est faible.

Supprimez les dimanches, vous supprimez l'espérance de l'au-delà, alors la nature perverse de l'homme prend vite le dessus, et surgissent les révolutions qui troublent les sociétés, fauchent les vies, détruisent le bien-être et ne laissent que des ruines.

Le repos du dimanche laisse à l'ouvrier le temps de faire la revue de son foyer, de redresser ses enfants, de constater pas à pas leur formation, leur progrès et leur développement.

Il n'y a pas de religion sans culte, et il n'y a pas de culte sans dimanche... Le repos du dimanche est la base de l'auguste alliance entre l'homme et Dieu, qui constitue, en nom comme en fait, la religion.

Je connais deux moyens bien sûrs pour devenir pauvres, disait le saint curé d'Ars: Travailler le dimanche et voler le bien d'autrui.

Le dimanche violé, c'est le principe de tous les malheurs: c'est Dieu supprimé de la vie de l'homme. (Léon XIII)

Le dimanche entier doit être consacré à Dieu tous les actes de la journée doivent avoir des relations avec la sanctification de ce jour du Seigneur.

Le précepte de l'observation du dimanche est essentiel à l'existence réelle d'une civilisation chrétienne.

Le dimanche est un jour de sanctification, de repos, de joie, de réunions familiales et d'entretiens doux et prolongés au foyer paternel.

Si la divine Providence a voulu établir un jour de repos, c'est qu'elle avait ordonné les forces humaines de telle manière que le dimanche vint les reposer et les rétablir en faisant concentrer les activités vers les choses d'en-haut.

La journée du dimanche est la seule où l'homme a des loisirs qu'il

(Suite à la 2e page)

Nous buvons...

—Adaptation d'un article du P. Valère Massicotte, o.f.m., dans le no de février de *La Famille*.

—C'est pour l'année fiscale finissant le 31 mars dernier.

—L'auteur dit: *la consommation apparente*, car on ne peut préciser: on n'a pas de chiffres, évidemment, sur la consommation clandestine:

puis, certaines provinces ne donnent pas de chiffres en gallons;
enfin, il faut tenir compte des... touristes!

Année	Spiritueux gallons de preuve	Vins gallons ordinaires	Bières gallons ordinaires
1940	3,818,409	4,012,917	66,289,690
1941	3,714,790	4,812,617	78,629,148
1942	4,348,440	4,167,243	89,505,475
1943	4,729,850	4,627,567	97,610,326
1944	3,443,716	3,593,946	90,709,847
1945	3,719,918	3,712,456	110,223,815

Facturons cela, maintenant:

Boissons fortes, à $21.00 le gallon (comme base)	$ 78,118,278.00
Vins (prix moyen de $3.00 le gallon)	$ 11,137,368.00
Bières ($1.90 le gallon au détail)	$209,425,238.50
TOTAL:	$298,680,884.50

Mettons $300,000,000.00 pour ne pas exclure la contrebande. Et ces chiffres n'ont, certainement rien d'extravagant.

Cela se ramène à $25.00 par tête pour notre population canadienne, du bébé au vieillard!

Les brasseurs et distillateurs n'ont pas à se plaindre... Mais elle n'étanche point leur soif... d'en vendre encore plus. Toujours plus de tavernes, toujours plus de licences! Cela atteint presque la consommation globale des viandes, volailles, poissons; des produits de la boulangerie, des oeufs et des produits laitiers. Cette consommation, en effet, ne se chiffre qu'à $329,233,300.00...

Trois cents millions! Avec pareille somme, on pourrait bâtir:

300 universités à 1 million chacune;
600 églises à $500,000.00;
75,000 maisons à $4,000.00!

Récemment, il s'est fait une enquête, au Canada, sur le train de vie dans les maisons de moins de $4,000.00. On a appris que, même dans les villes, un tiers de ces maisons n'ont pas de fournaises;... dans les villes toujours, le quart des maisons n'ont pas d'eau courante; pour les campagnes, le pourcentage monte à 80%!... En ville, 18% des maisons n'ont pas de bain, et 27%, point de lavabo; 12% des personnes dorment ailleurs que dans une chambre à coucher, etc., etc!...

On voit, que les trois cents millions passés en beuverie trouveraient bien à s'employer à l'amélioration de notre standard de vie... et au relèvement de la santé.

Enfin! un qui n'en paraît point plus riche pour tout cela, absorbe en force la jolie tranche de $44,607,000. Et, c'est le gouvernement fédéral!

Le Père Massicotte conclut: "en tout cas, l'argent que l'on boit continue d'entretenir chez nous la misère, la maladie, la pauvreté, la dégénérescence de la belle race canadienne-française".

* * *

Buvons... multiplions les licences... et crevons!

Pierre BOILEAU.

Une journée sociale à Arvida le 17

C'est dimanche prochain le 17, qu'aura lieu à Arvida la journee sociale organisée par le Comité d'Action sociale qui a été récemment formé par les directeurs de diverses organisations d'Arvida.

Le matin, aux différentes messes, il y aura sermon sur "Le devoir social du chrétien". M. le curé Provencher prêchera à Saint-Jacques et M. l'abbé Omer Genest à Sainte-Thérèse.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, forum populaire dans les 2 paroisses, au couvent de Sainte-Thérèse et à l'école Saint-Louis de Vaudreuil. Après la présentation du "sketch" sur des questions d'actualité la discussion sera ouverte. Tous pourront y prendre part.

Le soir au théâtre Palace à 8 h. 15, soirée de gala sous le patronage de MM. les curés Levesque et Provencher et de M. le maire Fay. Des artistes locaux préparent un programme spécial de musique et de chant. M. André Pelletier, licencié en sciences sociales ainsi que M. l'abbé Omer Genest prononceront de brèves allocutions. Les dames et messieurs sont invités à assister au forum et à la soirée de gala. L'entrée est libre.

Cercle Lacordaire du Christ-Roi

Le cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse du Christ-Roi a tenu sa première réunion mensuelle, le dimanche 10 février, dans la salle de La Centrale de Chicoutimi.

Malgré deux événements artistiques qui eurent lieu ce soir-là, un bon nombre de membres ont assisté à cette première assemblée.

Le desservant de la paroisse, M. l'abbé Elz. Grenon, a bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de cette assemblée.

Etaient aussi présents l'abbé Louis Robin, aumônier diocesain des Cercles Lacordaire, ainsi que monsieur Gustave Claveau, président diocesain, et représentant du district de Chicoutimi au Centre Canadien, M. M. Georges Blais, président du Cercle de la paroisse du Sacré-Coeur, Jos. Casgrain.

Il y eut des allocutions prononcées par M. l'abbé Elz. Grenon, M. l'abbé Louis Robin, l'aumônier du Cercle, M. l'abbé R. Néron, MM. Gustave Claveau et Jos. Casgrain.

Il y eut 7 nouveaux membres d'initiés, et remise d'une décoration de 3 ans, et une d'un an.

Parmi les nouveaux membres, le cercle est heureux de compter son rasteur, M. l'abbé Elz. Grenon, et l'aumônier du Cercle, M. l'abbé Rosaire Néron.

MEMENTO — Semaine du dimanche — 24 fév. au 3 mars.

J. I. C.

Dimanche, le 17 février

SALLE DU CAPITOLE

Présidence d'honneur de Mgr G. Melançon.

Grande conférence du R. Père Schelpe, s.j., pour clôturer la semaine de la J.I.C.

Cette conférence, qui devait avoir lieu le 10 février, a été forcément remise au 17.

Invitation à tous les jeunes gens et les jeunes filles qui veulent

REUSSIR LEUR VIE !

La Société Historique du Saguenay

I—L'AIDE QU'ELLE DONNE

Je ne veux pas faire ici l'exposé de tous les services que notre Société Historique régionale a rendus depuis sa fondation. On m'a, d'ailleurs, demandé d'en donner un aperçu à la radio, ce que je ferai bientôt, et je suis sûr qu'on sera surpris de ce que le public et les particuliers ont reçu d'elle, sous toutes sortes de formes.

Rappeler à l'attention les ouvrages qu'elle a publiés, les conférences qu'elle a données, les belles célébrations qu'elle a rendues possibles ou qu'elle a préparées, la masse de documentation qu'elle a sauvée, cela suffit déjà pour donner l'idée de ce qu'on lui doit.

Et pourtant, ce n'est qu'une partie de son travail utile. *Rendre Service*: en somme, la Société Historique n'a pas fait autre chose depuis qu'elle existe, depuis onze ans. Il n'est ni possible, ni opportun de faire le détail quand on sait qu'une oeuvre n'a pas d'autre raison d'être que le bien qu'elle fait et qu'elle ne repose que sur du dévouement.

Je veux signaler seulement quelques formes de services, moins pour les mettre en évidence que pour faire connaître comment on peut les utiliser.

Nous avons souvent à répondre à des demandes d'informations au sujet des familles, le plus souvent de la part de personnes qui travaillent à faire leur généalogie. Si nous ne pouvons pas toujours résoudre les cas — car ce sont généralement les plus difficiles qu'on nous soumet, ceux dont on n'a pas trouvé la clef ailleurs — il nous arrive rarement de ne pas donner ou aider les solutions. Nous serons bientôt outillés pour accepter des grands travaux de généalogie. En attendant, nous avons souvent la satisfaction de sauver à beaucoup de gens du travail et de la dépense.

L'orthographe et l'origine des termes géographiques: autre matière où nous avons souvent l'occasion de venir en aide à quelqu'un.

On nous demande fréquemment d'indiquer des sources où on peut trouver des renseignements sur tel ou tel sujet. Les réponses à ces demandes sont plutôt longues et laborieuses; nous serons plus à l'aise pour les donner complètes quand nous aurons fait l'inventaire des quelques 3,600 voumes de notre bibliothèque. D'ici là, nous faisons toujours notre possible pour fournir les indications que nous connaissons.

C'est évidemment sur les détails de l'histoire qu'on recourt le plus souvent à nous: Histoire des paroisses, des institutions, des organisations et développements, des familles et des individus, etc. Il n'est pas rare que nous ayons à travailler des jours, des semaines et des mois sur certaines de ces questions. Nous sommes heureux de le faire et nous avons l'impression de faire des heureux en le faisant.

Nous nous proposons d'établir certains services spéciaux que notre secrétariat permanent va rendre possibles.

En attendant, nous voulons développer de plus en plus les moyens que nous avons d'aider et nous accueillons avec empressement les occasions de le faire.

Victor Tremblay, ptre, président.
5 février 1946.

II—LA PETITE HISTOIRE

Saviez-vous que: pendant la Révolution Américaine, Tadoussac, ce petit village à l'embouchure du Saguenay, repoussa une flottille ennemie? C'est pourtant vrai et voici comment cela est arrivé.

Dès le commencement des hostilités, les colons de la Nouvelle-Angleterre équipèrent un certain nombre de corsaires et les envoyèrent, pourvus de "lettres de marque", dans le Saint-Laurent pour harceler le commerce canadien. Ces pirates sillonnèrent le fleuve pendant tout l'été de 1775, attaquant les navires et brûlant et pillant les postes et bourgades le long des côtes. Ils ne rencontrèrent que peu de résistance là, car les postes n'étaient pas armés et la flotte anglaise était occupée à transporter des troupes et à protéger son commerce dans l'Atlantique.

Non contents de leurs descentes dans le bas fleuve, les corsaires montèrent jusqu'à Tadoussac où ils furent reçus autrement qu'ils l'avaient été aux autres postes. Le bourgeois de Tadoussac, un nommé Martin, avait de l'esprit et, lorsqu'il apprit l'arrivée des Américains, il fit ses préparatifs. Si bien les fit-il qu'au lieu d'un pauvre petit poste de traite sans défense, comme ils s'attendaient de voir, les corsaires trouvèrent ce qui semblait être une véritable forteresse munie de canons et défendue par une forte garnison vêtue des habits rouges de l'armée anglaise.

Attaquer des petits postes de traite et de pêche était une chose; mais faire face à l'armée anglaise était une bien autre paire de manches, et les vaillants pirates américains étaient prudents. Ils changèrent d'avis et, rebroussant chemin, se sauvèrent à qui mieux mieux.

Eussent-ils attaqué Tadoussac, ils auraient constaté que les formidables canons n'étaient que quelques vieilles pièces qui dataient du régime français et qui ne pouvaient faire mal à personne; et que les soldats anglais n'étaient que quelques pauvres Montagnais inoffensifs que Martin avait eu la bonne idée de vêtir de couvertures rouges qu'il avait prises sur les rayons de son magasin.

Honneur à nos Montagnais! Honneur à Martin, dont la présence d'esprit sauva le Royaume du Saguenay!

J.-A. Burgesse, vice-président.

Soirée de la Glaneuse à Jonquière

Jonquière (D.N.C.) — Dimanche soir le 10 février dernier, la Glaneuse coopérative de consommation présentait en la grande salle de l'hôtel de ville une soirée éducative et récréative à ses membres, sous la présidence de M. Patrick Côté. Cette réunion remporta un franc succès, la salle était remplie à pleine pacité.

Après que le président eut souhaité une cordiale bienvenue, trois orateurs adressèrent successivement la parole, MM. L. Bilodeau, Andre Pelletier et Ph. Deschênes, traitèrent du progrès du mouvement coopératif dans Jonquière.

Ensuite M. le Ch. Luc Morrin, v.f., curé de St-Dominique, adressa la parole en termes chauds et éloquents, encouragea fortement la population de notre ville à s'unir sur le plan du travail et sur le plan économique et de bâtir selon la doctrine sociale de l'Eglise, une société nouvelle. Au début, le distingué orateur avait félicité les promoteurs du mouvement syndical et coopératif du succès obtenu jusqu'à présent.

L'assistance apprécia vivement les paroles réconfortantes de leur curé.

Puis M. l'aumônier l'abbé Frs Lemay, remercie M. le Chanoine de l'encouragement précieux qu'il venait de donner aux mouvements sociaux de notre milieu.

La partie récréative comprenait la présentation de films de l'Office National du film, qui instruisit l'assemblée sur différentes industries canadiennes, notamment, un film en couleur sur la beauté de nos forêts, un autre sur notre industrie pétrolifère en Alberta et le troisième intitulé "LA MOISSON DE LA GLESE" La Céramique industrie Québécoise de la Beauce. Les coopérateurs se séparent enchantés de leur rencontre.

LES CONCERTS

Maurice Onderet

Chicoutimi, Kénogami et Jonquière ont reçu cette semaine la visite du distingué violoniste montréalais, Maurice Onderet. Des auditoires groupant quelque quinze cents personnes ont chaleureusement accueilli cet artiste.

Lorsque nos sociétés Saint-Jean-Baptiste se mêlent d'organiser des concerts, des représentations dramatiques ou des conférences, on se doute bien qu'elles le font dans une pensée patriotique. Et qui donc leur en ferait reproche?

Leurs soirées sont à ce point de vue très réussies. Elles sont le prétexte naturel au lancement de certains mots d'ordre ou de certains mouvements. Ainsi a-t-on remarqué l'autre soir au Capitole le sincère et vibrant appel de M. le juge Eudore Boivin en faveur de Radio-Ouest française. De plus, on y applaudit des célébrités de chez nous, et cela créera petit à petit l'impérissable sentiment que le talent, cette chose capricieuse et volatile, n'a pas eu de misère à pénétrer dans nos lignes.

M. Maurice Onderet nous vient de la Belgique wallonne. S'il s'est tôt fait à notre climat, nous n'avons pas mis de temps, nous non plus, à le considérer comme nôtre et à nous en montrer très fiers. Il est, de fait, l'un de nos artistes en vue les plus méritants. Car il faut savoir qu'en plus de ses succès en récital, il a montré, comme violon-solo de nos principaux orchestres symphoniques, des connaissances et une assiduité qui l'y ont rendu, je dirais, indispensable.

La première partie du programme était consacrée à deux oeuvres d'envergure. C'était d'abord la belle et familière *Sonate en ré majeur* de Haendel. Lorsque c'est M. Onderet qui joue, on sent vraiment "le besoin que ça continue", selon une expression surprise au cours d'une récente lecture. Notons que la fillette de l'artiste, Mona Onderet, jouait elle-même cette sonate à son récital de la semaine dernière, à Sherbrooke. Ce fut ensuite cette *Symphonie espagnole* dans laquelle Edouard Lalo réussit la difficile conciliation d'une musicalité persistante et d'une virtuosité parfois éblouissante: n'était-ce pas assez pour en faire un numéro préféré des artistes et du public?

Dans la deuxième partie, nous entendîmes la magistrale *Havanaise* de Saint-Saëns, un expressif *Impromptu* de Schubert et la subtile *Gavotte* de la *Symphonie classique* de Prokofieff transcrits par Heifetz, la *Valse en si mineur* de Chopin transcrite par Spalding, et deux pièces de Sarasate.

Qu'on me permette de rappeler que M. Onderet a enregistré chez Victor la *Valse en si mineur*. C'est le disque no 130839, pour le revers duquel il a eu la bonne pensée de jouer une page canadienne, *Romance* de Georges-Emile Tanguay.

Rappelé avec insistance, l'artiste dut ajouter quelques pièces à son programme: l'*Habanera* de Ravel, l'*Ave Maria* de Schubert, *Liebeslied* de Kreisler, et *Scherzo Tarentelle* de Wieniawski.

Edna-Marie Hawkins est une musicienne de talent que nous connaissions déjà. C'est elle qui accompagnait Herta Glaz à son récital de l'an dernier. On aura remarqué une fois de plus son jeu intelligent, discret et expressif.

François BRASSARD.

Aux jeunes gens!

Cours de prospection minière

par

M. Alphonse Bleau, I. M.

Chicoutimi, 25-27 février 1946

Suivez ces cours.

Voyons-y !

Nous prenions connaissance, cette semaine, de lettres échangées, concernant la suppression de service postal aérien Bagotville-Québec.

Grâce à une intervention opportune, la suppression a été remise à un mois, exactement au 1er mars.

Nos associations financières et commerciales ne devraient-elles pas se hâter d'intervenir, pour empêcher ce service postal d'être... limogé?

J.-C. T. ptre

Présidence de S. E. Mgr Melançon

Son Excellence Monseigneur de Chicoutimi a bien voulu accepter de présider la conférence qui a été annoncée pour dimanche le 17 et que doit prononcer le R. P. Schelpe, S. J. Cette causerie aura pour titre "Réussir sa vie". Elle est organisée par la Jeunesse Indépendante Catholique du diocèse et se tiendra au Capitole, à 8 heures 30.

Pour compléter

Il y a joie si pure à être complet, que nous nous empressons d'ajouter un nom d'importance à la liste des prêtres jubilaires que nous publiions dans le journal de jeudi dernier.

Un élève de la première année de notre séminaire, M. l'abbé Alexandre Maltais, célèbrera, ce printemps, son jubilé de diamant sacerdotal. En effet, selon les documents, il fut ordonné à Chicoutimi par Mgr Racine, le 13 juin 1886.

Nous crovons que cela complète la liste. Si de plus érudits trouvent à y ajouter, nous les accueillerons avec grand plaisir.

J.-C. T. ptre.

Avis de la police

Le chef de police de la cité de Chicoutimi prie les propriétaires de chiens qui circulent dans les limites de la municipalité de vouloir bien payer leur permis ou licence sans délai. Autrement, ils se verront passibles de procédure en justice.

Carnet mondain

MARIAGE

Madame Aurèle Girard, de cette ville, annonce le mariage de sa fille Yvette, à M. Gérard Malenfant, fils de Madame Narcisse Malenfant, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la Cathédrale, le samedi 16 février, à 7 h. 45.

—o—

NAISSANCE

M. et Mme Eugène Lavoie de Saint-Fulgence, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon né le 15 décembre sous les prénoms de Joseph-Edouard-Serge-Ghislain. Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Edouard Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Georgette Gagnon.

Accident de la route

Un accident qui aurait pu avoir des suites sérieuses s'est produit sur la route de Bagotville-Chicoutimi mardi matin, vers les 11 heures. Par suite d'une glissade ou d'une fausse manoeuvre du chauffeur, un autobus barrait la route quand un autre surgit en direction opposée et l'aperçut un peu tard pour freiner modérément. Il prit donc à son tour la direction du fossé, brisa un poteau téléphone et une clôture pour s'écraser un peu plus loin dans le champ, renversé sur le côté. Il était occupé par une dizaine de personnes qui ont eu la frousse mais ne sont toutes tirées indemnes de la situation. L'autobus est fort endommagé.

FAITES VOTRE RACCOMMODAGE

PENDANT QUE LA GILLETT NETTOIE LES RENVOIS!

● Vos renvois d'eau sont bloqués? Inutile de vous alarmer car la Lessive Gillett a tôt fait de les dégager et que vous vous reposez. Elle a sa pareille pour dégraisser, laver et faciliter toutes sortes de voyages!

BROCHURETTE GRATUITE! Ecrivez à E. W. Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty, Toronto, Ont., pour obtenir une brochurette de la brochurette Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et aide de multiples autres façons.

Fabrication canadienne

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Votre petit radar

(Suite de la 1ère page)

peut consacrer aux choses de son âme, à la culture et à l'épanouissement de ses facultés supérieures.

Si le dimanche ne venait pas arracher l'homme aux préoccupations de la terre, on chercherait en vain sur sa figure le reflet de la divine splendeur qu'elle doit rayonner.

L'homme en tant qu'individu ne saurait se passer du dimanche, jour de repos qui vient fortifier son corps et grandir son âme.

Le dimanche est indispensable à la famille qui est la base ou la cellule mère de tout l'organisme social.

C'est le dimanche que le père vient partager les joies du foyer avec ses enfants et son épouse.

C'est au dimanche qu'est due en large part la conservation de la famille canadienne qui passe pour une des merveilles de notre siècle.

Le dimanche est appelé non seulement le jour du Seigneur, mais aussi le jour de l'homme, puisqu'il assure la permanence et le triomphe des meilleures grandeurs individuelles, familiales et sociales.

Sans le dimanche aucune religion, aucune paix, aucun repos, aucun réconfort.

Le repos du dimanche est la loi générale, universelle, qui s'impose à tous, profite à tous, ne nuit à rien et à personne.

Prenons la résolution bien arrêtée d'observer nous-même le dimanche, et de le faire respecter par tous ceux qui dépendent de nous.

Le respect du dimanche attirera sur nous les bénédictions de Dieu et servira la grande cause de la paix universelle.

Dieu bénit les peuples qui l'honorent par une suspension de leurs travaux et une manifestation de leur foi le jour qu'il s'est réservé, c'est-à-dire le dimanche.

Le dimanche serait mieux consacré à Dieu, si on savait mieux se reposer ce jour-là dans les joies de la vie familiale.

Dieu s'est réservé un jour sur sept. Respectons-le.

Le jour du Seigneur a vingt-quatre heures, non huit, dix, douze ou vingt seulement.

Le repos du dimanche est pour l'ouvrier la condition même du travail des six jours.

Le précepte dominical rappelle à l'homme sa dépendance envers son Créateur.

Si le dimanche est nécessaire à l'homme, la religion est nécessaire au dimanche.

A toute violation sociale de la loi divine correspond un mal social, une ruine sociale.

La sanctification du dimanche est une obligation grave et primordiale pour tout catholique digne de ce nom.

En six jours, nous dit l'Esprit-Saint, Dieu créa le ciel et la terre et il se reposa le septième jour de tout le travail qu'il avait fait. Et il bénit ce jour et il le sanctifia.

Ayez à coeur de maintenir le jour du Seigneur en grand honneur parmi vous et de ne permettre à personne de venir le profaner ou d'en faire un jour de malédiction. (Lettre des Evêques de la province de Québec).

Je ne demande pas si tu es chrétien, je te demande si tu as observé le dimanche. Au tribunal des Empereurs romains on se contentait souvent de cette question pour décider de la sentence de mort, tant il est vrai qu'on est chrétien dans la mesure où l'on observe le dimanche.

Si nous voulons conserver à notre peuple sa foi religieuse, sa dignité morale et même sa vigueur naturelle, il est nécessaire de respecter le jour que Dieu s'est réservé.

Si nous voulons que la bénédiction du Seigneur descende sur nos familles et nos entreprises, soit privées, soit publiques, il est nécessaire de respecter le jour que Dieu s'est réservé.

Le précepte dominical rappelle à l'homme sa dépendance envers son Créateur.

Le précepte dominical prouve à l'homme les nombreux bienfaits naturels et surnaturels que la souveraine bonté veut bien lui dispenser.

On tend à oublier, dans notre catholique province, le commandement relatif au repos dominical, naguère si fidèlement et si universellement observer parmi nous. Il faut le respecter de nouveau.

Le dimanche est le jour du bon Dieu; il est aussi le jour de l'homme dont il relève les préoccupations et dont il mesure le repos.

Le repos du dimanche rétablit l'équilibre des forces, il agit à la façon d'un régulateur économique et il entre pour une part certaine dans la prospérité générale.

L'Etat canadien, par le Parlement fédéral, les législateurs et les conseils municipaux, a déclaré accepter les données du christianisme sur la question de l'observance du dimanche.

Les profanateurs du dimanche ne vont pas seulement à l'encontre d'une loi religieuse, mais également à l'encontre d'une loi civile.

L'homme doit se reposer. Les muscles épuisés, la cervelle névrosée nous crient: esclavage ou repos dominical.

La sanctification du dimanche, c'est la loi de l'amour familial. Sous peine de devenir étrangers, frères et soeurs doivent se réserver un jour pour la vie du foyer.

La sanctification du dimanche est une loi de la solidarité humaine. La société, en effet, demande trêve à la lutte pour la vie.

L'intimité du foyer, le dimanche, apprend à se connaître, à s'aimer, à s'entr'aider, à faire équipe sociale, à satisfaire la piété filiale.

Un peuple qui s'unit, le dimanche, pour l'hommage public à Dieu ne verra pas saboter sa propriété.

Mots croisés du "Progrès"

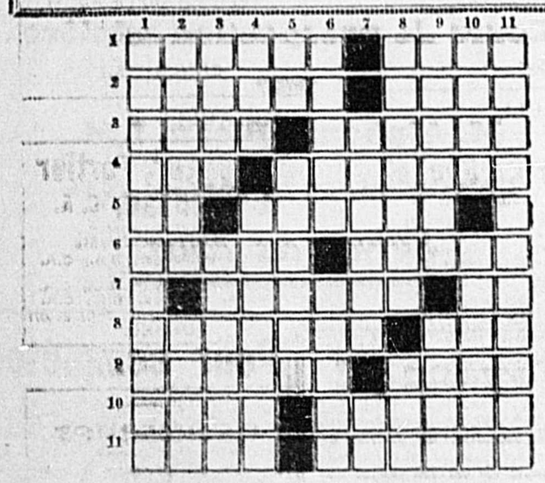

HORIZONTALEMENT

1—Organe fibreux, irritable — Homme d'Etat suisse, né à Genève.
2—Faites de vive voix — Pétrin.
3—De la Dacie — Tambours.
4—Ville d'Autriche — Nouveaux.
5—Eu un air gai — Instrument servant à vanner le blé.
6—Punaises d'eau — Synonyme de beset.
7—Greffais une ente sur — Notable commerçant (abrév.).
8—Eprouvent dans l'âme — Chef d'Etat.
9—Qui a rapport à la tonalité — Dix fois dix.
10—Orfèvre et trésorier de Dagobert — Action de traîner.
11—Sentiment, faculté d'apprécier — Passer la herse sur un sol

VERTICALEMENT

1—Personnes préférant les temps modernes à l'antiquité.
2—Papillon de Madagascar — Dieu des vents.
3—Poches ouvertes par le haut — Flamme triangulaire que les chevaliers portaient au bout de la lance.
4—Instrument métallique — Cherchais à faire réussir.
5—Chemin de halage — Dans le Midi, réunion de gens que l'on invite à boire.
6—Suivre une action en justice — Synonyme de fenouil.
7—Qualité bonne ou mauvaise d'une chose — Ile de l'Atlantique.
8—Unités pratiques d'intensité des courants électriques — Abréviation d'"autocar".
9—Les femelles des daims — Monnaie de compte du Portugal et du Brésil.
10—Celui qui a été consacré—Parle avec peine et en hésitant.
11—Ramener de la mort à la vie.

Solution du problème précédent

P	A	R	A	D	E	■	T	R	O	P
L	I	A	N	E	S	■	H	E	U	R
A	R	M	E	S	■	S	E	N	S	E
N	U	A	S	■	P	O	R	T	E	S
C	R	I	■	C	A	R	M	E	■	T
H	E	■	S	A	R	T	O	■	R	A
E	■	P	A	L	I	E	■	M	A	T
I	O	U	L	E	S	■	P	A	V	A
E	R	N	E	E	■	P	A	R	O	I
U	N	I	R	■	O	U	R	D	I	R
B	A	T	A	■	B	R	A	I	R	E

De toutes les fautes nombreuses accumulées, la plus dangereuse comme la plus difficile à corriger, c'est le peu d'attention que vous donnez aux affaires publiques pendant le temps où, sur la place, vous recevez les nouvelles qu'on vous annonce; dès votre retour à la maison, vous en détournez votre pensée, et n'en conservez pas même le souvenir.

DEMOSTHENE.

Vous êtes plus jolie que vous ne le pensez!

Vous en serez persuadée après l'entrevue gratuite que vos accordera (nom de la représentante) gradués des cours de cosmétique tels qu'on les donne aux studios

DOROTHY GRAY de la 5ième avenue

● Cette experte vous démontrera comment il vous est possible d'illuminer votre teint si vous avez recours, à domicile, au procédé Dorothy Gray... le tout accompagné de conseils qui vous permettront de tirer un meilleur parti de votre maquillage. Vous deviendrez fière de vous-même... il vous suffira de vous rendre à

PHARMACIE HAMEL, Enrg.
103 rue Racine Chicoutimi
Tél.: 334.

Dolbeau et les environs

Dolbeau, (D.N.C.) —

Assemblée des fermières. — Le 6 février, eut lieu l'assemblée régulière des Fermières. M. le curé rehaussait de sa présence l'assemblée. Un grand nombre de dames s'étaient rendues à l'invitation de Mme la présidente, Mme Albert Boivin fut élue directrice en remplacement de Mme J.-Bte Desroches qui prenait charge comme secrétaire succédant à Mme Alph. Blouin. Mme Elzéar Plourde fut appelée à juger les bas du concours de février. 1er prix, Mme Arsène Lamontagne; 2e prix, Mme Narcisse Lamontagne; 3e prix, Mme J.-B. Desroches.

Mme Achille Lamontagne a été élue ensuite présidente pour l'année 1946 du comité d'exposition. Mlle Louiselle Gagnon et Mlle Louise Desroches intéressèrent l'assistance dans une discussion sur la vocation religieuse. Mme la présidente pria les membres de ne pas oublier la prochaine assemblée du 6 mars et les invita à venir en aussi grand nombre que possible.

Soirée de bingo. — Une magnifique soirée était organisée le 7 février, par les dames de l'oeuvre du Tabernacle, sous la présidence d'honneur de M. le curé. La veillée débuta par un duo de piano exécuté par Mmes Elie Gagnon et Jérôme Veilleux. Cette dernière revint une seconde fois et sut nous faire apprécier son talent musical. Plusieurs parties de bingo furent jouées et les nombreux cadeaux récompensèrent les heureux gagnants. L'artiste invité M. Besigneul, ancien ténor au théâtre français, se fit applaudir à plusieurs reprises. Au piano d'accompagnement Mme J.-H. McDonald. Cette soirée organisée au profit de la future église rapporta $1,100.

Assemblée Lacordaire. — L'assemblée mensuelle des Lacordaire avait lieu le 10 février. Elle débuta par un chant Lacordaire exécuté par M. l'aumônier Roland Bouchard. Prenait place sur la scène le nouveau conseil réélu le mois dernier. M. le président Charles Vézina remercia l'assistance de l'avoir réélu pour un autre terme. Donna le rapport de son voyage à Québec, le 3 février. Avisa que les prochains membres seraient tenus à 3 mois d'abstinence avant d'avoir le bouton et que le président et la présidente ne pourraient être plus que 2 ans en fonction. On fit savoir qu'un congrès régional aurait lieu à Dolbeau le 8 septembre et qu'il soulignerait en même temps le 5e anniversaire de fondation du cercle. "Au cours de l'été, ajouta-t-il, 3 pèlerinages seront organisés dans la province. Le premier à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 1er dimanche de juillet, le deuxième au Cap-de-la-Madeleine, le dernier dimanche d'août et le dernier à l'Oratoire de Saint-Joseph, le 3ième dimanche d'octobre". M. Wilfrid Audet, ex-président d'Arvida, démontra les raisons qui l'incitèrent à devenir Lacordaire et à faire mentir le dicton qui veut que les ivrognes entrent Lacordaire, car lui-même n'a jamais été un buveur. "C'est sur vous, conclut-il, que le clergé compte pour apporter la joie dans nos familles canadiennes et devenir de vrai modèle." Après les remerciements de M. Vézina, M. Ls-Joseph Bouchard, président de Saint-Laurent de Jonquière, fut invité à dire quelques mots. Il nous démontra les méfaits de l'alcool. Il encourage les pères et mères à entrer dans les cercles afin de donner l'exemple à leurs enfants. M. Vézina donna les statistiques des cercles dans la région de Chicoutimi: 27 cercles et 3,423 membres et dans le Lac-Saint-Jean 28 cercles et 2,838 membres. Les Lacordaire à Dolbeau se chiffrent à 132 Lacordaire et 111 Jeanne-d'Arc.

Un duo de piano fut ensuite exécuté par Mlles Claire et Jeanne Morin. En dernier lieu, M. Gervais de Grand-Mère nous donne les activités de son cercle et nous démontra que la plupart des Associations étaient dirigées par des Lacordaire. Plusieurs membres furent initiés et reçurent leurs décorations de trois ans. L'optimiste et le pessimiste, par Mlles Yolande Tremblay et Jeanne Trottier, récréa l'assistance de même que le monologue par Mlle Jeannine Larouche, intitulé: la Toque jolie.

M. l'aumônier donna le mot de la fin. Il remercia les orateurs et Mme Riverin du magnifique programme récréatif. "On ne peut être bon Lacordaire sans avoir la charité dans notre coeur", dit-il, et il donna comme mot d'ordre de pratiquer la charité et fit promettre aux enfants de faire entrer un Lacordaire.

L'O Canada clôtura l'assemblée.

Va-et-vient. — M. Jos. Simard était en visite chez ses parents à Chicoutimi, la semaine dernière.

Mlles Lili et Rose-Aimée Boivin sont arrivées d'une promenade de quelques jours à Saint-Jérôme.

M. Marcel Hardy, d'Arvida, était de passage à Dolbeau dimanche, chez sa soeur Mme J.-Adrien Girard.

Mme Joseph Lavoie est revenue de Québec d'un voyage de trois semaines chez son fils M. Horace Lavoie.

M. et Mme Edmond Roy ont passé la semaine chez leurs parents à Jonquière et Chicoutimi.

M. Marcel Boisvert est arrivé de la clinique de Saint-Joseph-de-Jonquière, où il a subi une opération.

M. l'abbé Robert Lavoie, eccl., est reparti jeudi dernier, pour le grand séminaire après un séjour d'une quinzaine dans sa famille.

M. Jos.-Albert Perron, Mme Edouard Duchesne et son fils Aldéi sont partis pour quelques jours à Montréal.

Baptêmes. — Marie-Jacinthe, Mireille, fille d'Horace Duperré et de Georgette Laprise. Parrain, M. Maurice Gagnon; marraine Lucette Duperré.

Marie-Lisette-Constance, fille de Joseph Dubeau et de Marguerite-Marie Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Ludovic Dumais.

Joseph-Serge-Guy, fils de Paul-Henri Cantin et d'Anna-Rose Labbé. Parrain, Willie Lepage; marraine Arabella Cantin.

Marie-Françoise-Micheline, fille de Rosaire Auclair et de Lucille Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme François Simard.

Joseph-François-Roland fils d'Edouard Pitre et de Germaine Paradis d'Albanel. Parrain, François Boivin, marraine, Antonia Paradis.

Mariage. — Le samedi 2 février, avait lieu en l'église Sainte-Thérèse, le mariage de M. René Ouellet et Mlle Ida Fournier tous deux de notre paroisse. M. Joseph Ouellet servait de témoin à son fils René, et M. Hector Fournier à sa fille. Chantèrent comme solistes durant la cérémonie, MM. J.-Bte Bellemare, Gérard Savard et J.-M. Veilleux. Après la messe, un goûter fut servi chez le père de la mariée. Les jeunes époux partaient le midi pour Chicoutimi en voyage de noces.

Promotion. — Nous apprenons de source officielle que M. J.-Bte Bellemare, autrefois d'Arvida, fut nommé secrétaire-trésorier des chantiers Gagnon Ltée, de Dolbeau, en remplacement de M. J.-P. Gonthier décédé. Nous souhaitons un grand succès à notre ami dans sa nouvelle fonction.

Tempête de neige. — MM. Ls-Philippe Gagnon et Roland Bollard, tous deux employés de Pepsi-Cola, furent contraints à passer la nuit dehors à Péribonka sous un froid glacial alors que leur camion fut paralysé par la tempête de neige. Ils durent faire 12 milles à pied avant de rencontrer les premières habitations. Ils arrivèrent le lendemain à 3 h. 30 de l'après-midi après leur départ de Dolbeau.

Chez les Jocistes. — La J.O.C. de Dolbeau avait l'honneur d'avoir dimanche le 10 février la présence de MM. Louis Reid président-diocésain et Maurice Bouchard, propagandiste diocésain. A l'occasion de leur passage parmi nous, les dirigeants de la section de Dolbeau eurent une réunion dans l'avant-midi, laquelle réunion se continua dans l'après-midi avec la présence des chefs d'équipe. Plusieurs questions locales furent discutées et réglées. Une grande assemblée générale à 10 heures clôtura cette journée. Une quarantaine de jeunes ouvriers s'étaient fait un devoir d'y assister.

M. l'abbé Philippe Bergeron, aumônier diocésain de la J.E.C. et de la J.O.C., était également de passage à Dolbeau en fin de semaine. Il réunissait samedi après-midi toutes les Jocistes au couvent pour une recollection. Le soir l'exécutif du Syndicat avait le plaisir de le recevoir. Dimanche matin ce grand apôtre de l'Action catholique se fit entendre aux trois messes paroissiales. Son sermon porta sur l'apostolat chrétien et répondit à deux questions: Les laïcs sont-ils obligés de faire de l'apostolat; 2e Comment faire l'apostolat en ces temps difficiles que nous traversons. En guise de conclusion, il demanda à tous les ouvriers, aux jeunes de se rallier sous la bannière de l'Action catholique, aux vieux des'enrôler sous la bannière du syndicalisme chrétien. Dimanche après-midi, il rencontra la J.O.C. de Mistassini. Le soir à 8 heures il prêcha une retraite aux jeunes ouvrières.

Saint-Félicien. — M. l'abbé Jean-Jacques Carrier est arrivé à Saint-Félicien la semaine dernière comme second vicaire de la paroisse pour aider MM. les abbés Simon Bluteau, chanoine, curé, et Jules Lamy, vicaire.

TABLEAU D'HONNEUR

Collège Saint-Tharcisius

10e année. — Pierre Lessard, Antoine Laroche, Roger Huard.

9e année. — Yvon Larouche, Raymond Blackburn, Lawrence Desaulmers.

8e année. — André Tremblay, Jean-R. Laberge, Laval Bergeron.

7e année. — Marcel Bollard, Marcel Langelier, André Baudet.

6e année. — Marcel Boutin, Claude Boutin, Raymond Bussière.

5e année A. — Jean-Y. Mathieu, Irénée Gagnon, Claude et Stanley Parent.

5e année B. — Victor Boivin, Laval Lamothe, Jean-G. Ouellet, Louis-Philippe Savard.

4e année A. — Georges Fraser, Jean-Paul Bergeron, Julien Bélanger.

4e année B. — Yvon Lindsay, Raymond Melnick, Gérard Duchesne.

3e année A. — Jean-Yves Roy, Bertrand Bergeron, Réal Roy et Rouen Bergeron.

3e année B. — Marcel Boissonneault, Réginald Lamothe, Jean-Noël Vallée.

2e année A. — Raymond Audet, Jean-Cyr Fournier, Alfred Guay.

2e année B. — Jean-Yves Grenier, Claude Saint-Arneault, Guy Meunier.

1ère année A. — Lucien Delisle, Lévis Bonneau, Robert Gilbert.

1ère année B. — Bernard Spence, René-Yves Boudreaault, Gérard Tremblay.

Ecole Sainte-Thérèse

10e année. — Mlles Fleurette Gilbert, Ruth Bélanger, Thérèse Potvin.

9e année. — Mlles Irène Blouin, Jeanne-d'Arc Gagnon, Carmen Dubois.

8e année — Mlles Françoise Paradis, Elianne McNicol, Eliette Pronovost.

7e année. — Mlles Marie Bégin, Dolorèse Fortin, Solange Grenier.

6e année A. — Mlles Germaine Gagnon, Thérèse Paradis, Huguette Lemieux.

6e année B. — Mlles Christiane Duchesne, Aline Michaud, Monique Harvey.

5e année A — Mlles Chislaine Savard, Brigitte Bégin, Louise Bélanger.

5e année B. — Mlles Carmen Saint-Cyr, Huguette Bergeron, Denise Juneau.

4e année A. — Mlles Paulette Dion, Angèle Bonneau, Murielle Roy.

4e année B — Mlles Jocelyne Dumais, Céline Gobeil, Raymonde Perron.

3e année A. — Mlles Françoise Barr, Pierrette Melnich, M.-Jeanne Thibeault.

3e année B. — Mlles Monique Ouellet, Cécile Tremblay, Danielle Vézina.

2e année A. — Mlles Pauline Cossette, Raymonde Dubois, Gisèle Riverin.

2e année B. — Mlles Hélène Huard, Jacqueline Tanguay, Gaétane Lamontagne.

1ère année. — Mlles Céline Babineau, Louise Cossette, Ginette Gréroire.

Si le bien s'accomplissait sans contradictions, selon nos désirs ce ne serait plus la vertu qui est le bien de la terre, mais la félicité qui est le bien du ciel.

Vous qui souffrez D'ÉPOQUES DOULOUREUSES...

Essayez donc ce Médicament!

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham *fait plus* que soulager les douleurs mensuelles résultant des troubles périodiques féminins: il aide aussi à soulager la faiblesse, la fatigue, la nervosité, l'agitation qui accompagnent les périodes. Le Composé de Pinkham est l'un des mieux connus et des plus efficaces en son genre.

Si Commode OXO Si Bon

Formation d'un comité d'action et de propagande

Les directeurs des principales organisations sociales d'Arvida, la Caisse populaire, la Coopérative de consommation, la Sociale, la Petite Economie, le Syndicat des Employés de l'Aluminium viennent de former un comité d'action et de propagande sociales dont le but est de promouvoir la formation de cercles d'études, la tenue de forums populaires et de soirées récréatives. Voici les membres de ce comité: M. Adrien Asselin, M. André Chené, M. Maurice Dunis, M. Rosaire Privé et M. Norbert Cormier.

GRATIS

Portefeuille, plume-réservoir, drap, robe, serviettes, mouchoir, chapelet, etc., de très belles primes ou 80% en argent vous seront données GRATUITEMENT en vendant pour $5.00 de nos graines de jardin à 10 cents le gros paquet. Demandez 50 paquets et le catalogue et cadeaux gratis à

ALLEN NOUVEAUTES
ST-ZACHARIE, QUE.

HEURES D'OUVERTURE DU MAGASIN: 8.30 à 6.00 hres. — LE SAMEDI 8.30 à 10.00 hres.

CHEZ: H. Lessard & Frère ENR.

$32.50

COSTUMES DE PRINTEMPS.

D'une ligne accentuée et harmonieuse...

De fins tissus doux et moelleux...

Nos costumes, dont nous avons le plus beau choix, se distinguent par leur simplicité et leur charme.

La nouveauté de la ligne printanière est présentée par un gilet un peu plus long et amincissant...
par les contours légèrement arrondis...
par les manches plus profondes...

Ces costumes s'associent aux plus nouvelles couleurs et vous iront avantageusement durant le printemps et l'été.

Tailles pour jeunes filles 12 à 20 ans.

H. LESSARD & FRERE — SALON DES COSTUMES — au deuxième

Votre Magasin Favori
H. Lessard & Frère ENR.

ANGLE RACINE et MORIN TEL.: 247 CHICOUTIMI

SAGUENAY
DRY GINGER ALE

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

SAGUENAY
DRY GINGER ALE

JEUDI 14 FEVRIER 1946

Dans la presse de chez nous

A tout seigneur, tout honneur, comme toujours.

Un vétéran du journalisme en est à son cinquantenaire dans la profession. C'est M. Bruno Wilson, actuellement relégué dans l'ombre, à *La Presse*, mais dont la plume est toujours alerte et agissante. Monsieur Wilson avait fait ses débuts dans la presse franco-américaine et il devint bientôt le rédacteur en chef de *L'Opinion Publique* de Worcester. C'est l'actuel *Travailleur* de cette ville qui nous l'apprend, en disant, entre autres choses: "Dans les journaux du genre de *La Presse*, les rédacteurs écrivent sous un anonymat qui en fait de parfaits inconnus du grand public. C'est notre devoir, à nous qui pouvons signer ce que nous écrivons, de dire de journalistes comme Bruno Wilson tout le bien que nous pensons d'eux." Nous faisons volontiers nôtre cet éloge et le répétons à l'endroit du jubilaire, tout en formant le voeu qu'il ne manque point d'écrire ses mémoires, qui devraient s'attester d'un vif intérêt et d'une saveur particulière.

* * *

Ensuite, c'est un hebdomadaire français de l'Ontario qui vient de célébrer son quinzième anniversaire et qui en traite dans son dernier numéro en couleur, une édition spéciale de belle venue.

Nos compliments à *La Feuille d'Erable* de Tecumseh — voilà le journal en question — et nos voeux de longue vie dans le centre où s'exerce son activité et son apostolat. *La Feuille d'Erable* mérite d'autant plus l'encouragement de tous les confrères qu'elle mène la lutte en un poste particulièrement difficile. En effet, c'est le seul journal français de la presqu'île d'Essex, où les lecteurs sont passablement éparpillés et parmi lesquels il s'agit de maintenir la cohésion pour le plus grand bien de toute a nationalité. C'est le but que semble s'être donné *La Feuille d'Erable* et que nous lui souhaitons de poursuivre fièrement de longues années encore.

* * *

Enfin, c'est une modeste feuille qui fait son apparition sur la scène journalistique. J'ai nommé "Rappels!" qui sera l'organe des relations entre le comité diocésain de l'U. C. C. et les cultivateurs du diocèse de Chicoutimi. Modeste en apparence — quel périodique ne le serait à sa naissance? — ce nouveau-né promet de vivre et de mousser vivement les affaires de la classe à laquelle il se dévoue. Nous lui souhaitons vivement d'y réussir.

Antoni JOLY.

Tout homme que je rencontre m'est supérieur en quelque manière. C'est pourquoi je m'instruis auprès de lui. EMERSON.

L'AVIATION À LA POURSUITE DU BISMARCK

Les batailles navales ont de tout temps revêtu un caractère grandiose et l'on se rappelle combien le duel fameux qui opposa à la fin de mai 1941 le HOOD et le BISMARCK passionna l'opinion mondiale durant plusieurs jours. Dans cette lutte entre les deux mastodontes de l'océan, l'aviation côtière, dont nous avons narré la semaine dernière quelques-uns des exploits, joua un rôle primordial et l'on peut dire qu'elle fut l'instigatrice de la victoire finale. Sans elle, le cuirassé allemand eût pu entraver librement la navigation alliée et compromettre gravement la bataille de l'Atlantique.

L'allemagne, on le sait, disposait de fort peu de navires de gros tonnage, aussi, entendait-elle ne les utiliser qu'à bon escient contre son unique adversaire du moment: l'Angleterre.

Le Reich avait déjà perdu le GRAFF-SPEE de 10,000 tonnes; le GNEISENEAU et le SCHARNHORST étaient immobilisés à Brest. Il tenait en réserve ses deux plus belles unités, deux cuirassés de 35,000 tonnes, le TIRPITZ et le BISMARCK qui, lancés en avril 1939, n'avaient été achevés que dans le courant de l'année suivante.

Aussi, on devine combien l'aviation britannique montait une garde vigilante pour surveiller les moindres mouvements de ces deux navires.

Malgré cette surveillance incessante, l'Allemagne était plus désireuse que jamais de remporter un grand succès de prestige, d'autant qu'elle était à la veille de déclarer la guerre à l'U. R. S. S., perspective qui ne souriait pas outre mesure aux soldats de la Wehrmacht. Ce succès, c'est sur mer qu'elle décida de le cueillir, et à cet effet, il fut décidé que le BISMARCK partirait pour la chasse aux convois dans l'Atlantique.

Le 19 mai, à midi, l'amiral Lutjens s'adressait à tout l'équipage du nouveau cuirassé. Des haut-parleurs installés dans les différentes parties du bâtiment transmettaient ses paroles d'encouragement à tous. Son allocution se terminait par ces mots: "Je bois à la santé des chasseurs. Bonne chance!" Tout l'après-midi, les ultimes préparatifs se poursuivirent fébrilement et le soir, le BISMARCK quittant la baie de Kiel avec le PRINZ-EUGEN, prenait la direction du Nord. Il entreprenait son premier voyage. Ce devait être le dernier.

PERDU PAR UNE PHOTOGRAPHIE

La première partie de sa randonnée s'effectua sans encombre. Il pouvait croire avoir déjoué l'étroite surveillance dont il était l'objet. Mais dans l'après-midi du 21, un appareil de l'aviation côtière effectuant une reconnaissance dans les parages du port norvégien de Bergen découvrait ancrés dans un petit fjord, deux navires de guerre, dont l'un de fortes dimentions.

Intrigué, le pilote s'empressait de regagner sa base d'Ecosse pour faire un rapport détaillé à l'officier de renseignements. Les photographies étaient aussitôt développés et les épreuves prêtes alors que le rapport, lui, n'était pas achevé. Un examen sommaire de celles-ci motiva une communication téléphonique au commandant en chef du COASTAL-COMMAND, qui demanda à recevoir les clichés dans les plus brefs délais.

Dès qu'elle fut en possession des photographies, l'Amirauté britannique ne put que confirmer les premières suppositions: le BISMARCK avait bien pris la mer et était ancré au large de la côte norvégienne.

La cible était trop importante pour la laisser s'échapper. En dépit d'un temps épouvantable, tous les appareils disponibles du COASTAL-COMMAND de la côte écossaise et de celle du Yorkshire furent alertés, et de l'aube à la nuit, patrouillèrent au-dessus des fjords. Bravant les tempêtes de neige, ils plongeaient dans le brouillard enveloppant Bergen, sans toutefois découvrir le navire. La même opération se renouvela le lendemain, sans plus de succès.

La Home Fleet avait également été prévenue, et tout de suite s'était lancée à la recherche du bateau allemand qui finalement fut découvert dans la soirée du 23 mai par l'aviation, et le croiseur SUFFOLK, dans le détroit du Danemark. L'heure était trop tardive pour engager le combat, mais la surveillance n'ent fut pas relâchée pour cela.

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

LA FIN DU "HOOD"

Et le lendemain, dès les premières lueurs de l'aube, la canonnade déchirait l'air: les plus grosses pièces des deux marines adverses se livraient un duel sans merci. D'un côté le BISMARCK, de l'autre le HOOD qui, aavec ses 42,000 tonnes, représentait la plus forte unité de la marine britannique. Armé comme son antagoniste de pièces de 380, il était beaucoup plus âgé, ayant néanmoins subi plusieurs refontes. Dans l'escadre britannique figuraient également le KING-GEORGES-V, le PRINCE-OF-WALES, lequel devait couler dès les premiers jours de la guerre contre le Japon.

La lutte fut rapide et dramatique. En quelques instants, dans le fracas d'une explosion hallucinante, le HOOD s'enfonçait dans les flots, engloutissant avec lui l'amiral Holland, 50 officiers et 1,300 hommes d'équipage. Lancé d'une distance de 23 hilomètres, un obus adverse atteint la soute à munitions.

DEUXIEME MANCHE

Ce coup d'audace et de hasard fit régner à bord du BISMARCK la joie la plus délirante. L'équipage reçut une large distribution supplémentaire de saucisses, chocolat et cigarettes, tandis que l'officier de tir se voyait conférer sur le champ l'insigne de chevalier de la Croix de fer.

Cette allégresse devait être de courte durée, et l'aviation côtière allait survoler constamment le navire pour l'empêcher de fuir. Des portions étaient arrivés sur les lieux; le gros de la Home Fleet faisait route à toute vitesse des eaux septentrionales vers le Sud-Ouest; l'escadre de Gibraltar se dirigait vers l'adversaire ainsi que deux cuirassés qui avaient quitté les convois qu'ils escortaient dans l'Atlantique.

L'Angleterre avait subi un sérieux échec, elle entendait le faire payer cher et pour y parvenir, ne voulait rien négliger, allant jusqu'à consentir aux plus lourds sacrifices. Tout fut mis en action. De l'aviation canadienne passée àTerre-Neuve fut même appelée sur les lieux.

Traqué de toutes parts, le BISMARCK jouait son va-tout, et par une habile manoeuvre, parvenait à brouiller ses traces.

LES AVIONS TORPILLEURS ATTAQUENT

Ce ne fut qu'à l'aube du 26 mai que le contact put être rétabli. L'hydravion qui découvrit le navire fut accueilli par un tir formidable de D. C A. En quelques secondes, la coque de l'appareil était transpercée d'éclats. Les trous rebouchés, il poursuivit sa surveillance au-dessus du cuirassé pendant plus de dix heures. Au total, il resta vingt heures en l'air. Il ne voulait à aucun prix laisser échapper son adversaire. Peu à peu, les navires anglais resserraient leur encerclement. En fin d'après-midi, 15 avions torpilleurs "Swordfish" prenaient leur vol de L'ARK ROYAL pour une attaque des plus téméraires qui dura près d'une demi-heure. Les torpilles s'abattirent dans un fracas épouvantable sur le BISMARCK détruisant son appareil de direction, et coinçant ses deux gouvernails.

La situation du cuirassé allemand était alors des plus critiques. Les scaphandriers, auxquels leurs chefs avaient promis la Croix de fer en cas de réussite, descendirent dans l'eau pour libérer les gouvernails. Un seul put être réparé.

Et ce fut dans la nuit l'attaque des contre-torpilleurs, au premier rang desquels figurait le COSSACK. Plusieurs de leurs coups portèrent, mais le gros bâtiment de la flotte allemande ne voulait pas s'avouer vaincu. Jusqu'à l'aube du 27, il se défendit vaillamment.

LE COUP DE GRACE

Ce jour-là, le gros des forces anglaises ouvrit le feu. En moins d'une heure, le BISMARCK, orgueil de la nouvelle marine allemande, n'était plus qu'une épave. A 11 h. 1, les torpilles du DORSETSHIRE venaient lui donner le coup de grâce, et il sombrait, battant son pavillon, avec 2,000 hommes, dont 700 spécialistes.

Ainsi s'achevait l'un des plus dramatiques épisodes de la guerre aéronavale. L'Angleterre, certes, avait laissé dans cette lutte titanesque sa plus forte unité, mais la perte du BISMARCK était beaucoup plus sensible pour le Reich qui voyait disparaître son plus beau cuirassé.

La fin du BISMARCK déchaina l'enthousiasme à Londres, et dans tous les pays, notamment chez ceux qui subissaient le joug allemand. Ils y voyaient un encouragement à supporter plus vaillamment leur dur calvaire. L'espoir de la délivrance commençait à poindre à l'horizon, d'autant qu'à l'heure même où M. Churchill annonçait cette victoire aux Communes, de l'autre côté de l'océan, le président Roosevelt proclamait pour les Etats-Unis l'état d'alerte nationale.

B. COURTABESSIS.

(La "Croix" de Paris).

Figures de neige

Deux jeunes gens ou plutôt trois jeunes enfants se sont distingués dans le concours de modelage organisé par le comité des Fêtes des sports d'hiver d'Arvida. Ce sont Lionel Tabot, demeurant au No 310 du boulevard Taschereau qui gagna un premier prix en construisant un magnifique fort de neige durcie et Gilles et Pierre Berthiaume, 545, 5e rue, qui ont fait avec de la neige un ours polaire d'une grosseur respectable. Félicitations à ces jeunes qui promettent bien.

Normandin

NORMANDIN (D.N.C.)

DECES. — Est décédée dimanche après-midi, dame Marie-Louise Nolet, épouse de feu Philippe Dion. La défunte était âgée de 75 ans et 8 mois.

Les funérailles eurent lieu mardi à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le cortège funèbre était conduit par le soldat clément Dion, récemment revenu d'outre-mer, et petit-fils de la défunte. La dépouille mortelle était portée par MM. Albert, Arthur, Alphonse, Léo et Lucien Dion, fils et petits-fils de la défunte et M. Maurice Landreville, gendre de la défunte.

Mme Dion laisse pour garder son souvenir plusieurs garçons et fille, de nombreux petits-fils et une nombreuse parenté.

A cette belle famille de Normandin si cruellement éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Saint-Charles

M. Arthur-E. Asselin, sec.-trés. de St-Ambroise est venu faire la vérification des livres du Conseil Municipal de cette paroisse, tenus par M. Edouard Gauthier, sec.-trésorier.

ASSEMBLEE DE L'U.C.C. — Dimanche après les offices eut lieu à la salle publique une assemblée de l'U. C.C. pendant laquelle on traita de l'électrification rurale.

DAMES FERMIERES. — Après les offices dimanche dernier, les dames fermières de la paroisse se sont réunies pour traiter différentes questions très importantes.

MALADE. — M. Dorilla Gauthier, parti depuis environ 4 semaines pour subir une intervention chirurgicale dans un hôpital à Montréal est arrivé samedi dans sa famille, accompagné de son épouse qui était allée le rejoindre il y a plusieurs jours. On nous dit que M. Gauthier est assez bien et que, avec le temps, il se remettra parfaitement.

En VISITE. — M. et Mme Fernand Larouche, de Jonquière, accompagnés de leur fillette Jeanne, sont maintenant en visite au presbytère les hôtes de leur oncle M. le curé ainsi que de leur tante Mme Henri Saulnier.

Mlle Yvette Sheehy, de Jonquière, passe quelques jours chez sa soeur Mme [illegible]

Mme [illegible] et elle conduisent ses fillettes Lise et Marie au Couvent de Montauban, Portneuf.

M. Lorenzo Racine, marchand, est allé à Québec par affaires la semaine dernière.

M. et Mme Vincent Barbeau, de Jonquière, ont passé quelques jours chez les parents M. et Mme Emile Gagnon.

Mme Vve Ernest Harvey, de Chatticook, accompagnée de ses fils Walter et Tancrède ainsi que de M. Perrault sont présentement chez ses fils Liguori et Edouard Harvey.

Mme Harvey et ses fils sont allés à Chicoutimi pour une affaire très importante.

Saint-Jean-l'Evangéliste

ST-JEAN-L'EVANGELISTE, (D.N.C.)

NAISSANCES. — Marie-Monique, enfant de M. et Mme Thomas-Louis Pearson (Mathilda Gagnon). Parrain, M. Fernand Privé; marraine, Mme Nicola Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Gisèle, enfant de M. et Mme Edmond Truchon (Onaida Lapointe); parrain, M. Philippe McNicoll; marraine, Mme Eugénie Girard.

Jean-Guy, enfant de M. et Mme Charles-Robert Duchesne (Mariette Guy); parrain, M. Léon-Georges Guy; marraine, Mme Carmen Gagné, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Arthur, enfant de M. et Mme Guillaume Girard (Rose-Aima Bouchard); parrain, M. Arthur Girard; marraine, Mme Jeanne-D'Arc Munger, oncle et tante de l'enfant.

Jean-Joseph, enfant de M. et Mme Henri Laforge (Laurette Gagnon); parrain, M. Louis-Joseph Gagnon, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Florencia Laforge, cousine de l'enfant.

Joseph-Eugène-Jean, enfant de M. et Mme Roland Dufour (Anne-Marie Brassard), baptisé à Jonquière.

Marie-Marguerite-Clercy, enfant de M. et Mme Joseph Savard (Rose-Alma Gauthier); parrain, M. Wilfrid Savard, frère de l'enfant; marraine, Mlle Ghislaine Gauthier, inst.

Marie-Gitale-Jacinthe, enfant de M. et Mme Léonce Girard (Bernadette Pilote); parrain, M. Joseph-Edgard Gagné; marraine, Mlle Huguette Girard, soeur de l'enfant; porteuse, Mme Wilbrod Gagné.

Marie-Juliette, enfant de M. et Mme Jean-Marie Guy (Alma Pearson); parrain, M. Georges Guy; marraine, Mme Marie Laforge, grands-parents de l'enfant.

Marie-Hélène-Christiane, enfant de M. et Mme Joseph Allaire (Reine Gauthier); parrain, M. Léo Allaire; marraine, Mme Irma Brassard, oncle et tante de l'enfant.

DECES. — Doris, fillette de M. et Mme Antonio Brassard (Adrienne Tremblay), âgée de 4 mois.

ACCIDENT. — La petite Gaétane Pilote, âgée de 5 ans, fillette de M. et Mme Alfred Pilote (Lisianne Laberge), s'est fracturé une jambe en glissant en traineau avec d'autres petites compagnes. Elle est en bonne voie de guérison.

Tableau d'honneur Laterrière

LATERRIERE, (D.N.C.)

1ere année: Laurence Lapointe, Desages Servant, Elise Lapointe, Réal Fortin, Louisette Tremblay, Clément Unger.

2e année: Henriette Grenier, Marie Fournier, Jean-Eudes Pelletier, Lily Emond, Jean-Joseph Gauthier, Bernadette Gauthier.

3e année: Michel-Thomas Gauthier, Germaine Simard, Marie-Paule Gagnon, Ronald Emond, Jean-Eudes Emond, Rémi Desbiens, Jeannine Lapointe, Réjean Emond.

4e année: Simon-Paul Grenier, Marie-Berthe Lapointe, Anne-Marie Lapointe, Bernard Fournier, Cécile Munger, Jean-Claude Fournier, Françoise Côté.

5e année: Réjeanne Gauthier, Ruth Fournier, Françoise Desbiens, Florent Grenier, Raymond Saulnier.

6e année: Thérèse Gagné, Suzanne Fortier, Jacqueline Girard, Victorine Servant, Joseph-Eugène Servant.

7e année: Yolande Girard, Léo Lapointe.

8e année: Constance Maltais, Rolande Bouchard, Liliane Gagné, Jacqueline Emond.

LAROUCHE

LAROUCHE, (D.N.C.)

BAPTEME. — Réjeanne-Francine, enfant de M. et de Mme Jos-Adélard Simard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Simard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lisette Simard, soeur de l'enfant.

VA-ET-VIENT. — Mlle Gemma Thibault, inst., est de retour après avoir passé une fin de semaine chez ses parents à St-Bruno.

M. et Mme Albert Noreau ainsi que leurs filles Lorraine et Ghislaine, sont revenus d'un voyage d'une semaine à St-Raymond parmi leurs parents.

M. William Fortier et M. Jean-Henri Voisine sont revenus à Larouche.

Mlle Lauricette Gagné est revenue à Larouche après un séjour à Dolbeau.

DE PASSAGE. — Mlle Eugénie Dallaire étudiante à l'école Normale, est venue chez sa soeur Mme Jules Tremblay.

Mlle Gemma Voisine est venue passer une fin de semaine chez ses parents.

SIMPSON PRESENTE D'UN OCEAN A L'AUTRE LES

Concerts Symphoniques "Pop"

par

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO

sous la direction de

SIR ERNEST MacMILLAN ET ETTORE MAZZOLENI

Syntonisez a CBJ
Chaque Vendredi 8 à 9 p.m.

Simpsons

Laterrière

LATERRIERE, (D.N.C.)

Monsieur François St-Gelais, époux de feu Marguerite Bouchard, est décédé le trente janvier, à l'âge de 79 ans et 5 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Laterrière le 2 février à 9 heures et demie.

Il laisse pour pleurer sa perte ses fils et ses belles-filles MM. et Mmes Hermel St-Gelais, de Laterrière, chez qui il demeurait, Edouard St-Gelais, de St-Ambroise, Osias St-Gelais, d'Arvida, Georges-Henri St-Gelais, Joseph-Elie St-Gelais et Adrien St-Gelais, de Kénogami; ses filles et ses gendres MM. et Mmes Ernest Gagnon (Marie) de Kénogami, Louis Girard (Marie-Luce) et Yvonne, de Laterrière; ses soeurs, Mmes Pitre Emond, de Laterrière, Louis Barbeau, de Grande-Baie, Georges Lalancette, de St-Prime; son frère M. Joseph St-Gelais, de Laterrière; une belle-soeur, Mme Jos. Bouchard, de Grande-Baie.

Portaient le corps, MM. Adhémard Lavoie, Charles-Eugène Maltais, Raymond St-Gelais, Lionel Poitras, Jean-Marie St-Gelais et Robert St-Gelais.

Portaient les rubans, MM. Ludger St-Gelais, Eugène Lavoie, Flavien Grenon, Philippe Girard.

Le Progrès offre ses condoléances à la famille en deuil.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES. — La famille St.Gelais remercie tous ceux qui leur ont apporté des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur regretté père!

Tableau d'honneur L'Ascension

Elèves qui ont obtenu 75% et plus.

6e année: Paul-Henri Boily, Roger Boily, Marie-Josephe Côté, Françoise Potvin, Madeleine Simard, Lucie-Anna Tremblay.

5e année: Maurice Villeneuve, Graziella Simard.

4e année: Judith Bouchard, Léonce Guay, Huguette Renaud.

Albanel

ALBANEL, (D.N.C.)

BAPTEME. — Joseph-Paul-Eugène-Florent, enfant de Louis Cantin, mécanicien, et de Angela Guay. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Bollard, de St-Emond, oncle et tante de l'enfant.

DECES. — Joseph-Jean-Louis, enfant de M. et de Mme Rosario Néron, née Rachel Roy, de cette paroisse.

MALADES. — Mme Fernando Gaudreault vient de partir pour l'hôpital de Chicoutimi pour subir une opération, ainsi que Mme Marcel Hudon, pharmacien.

VA-ET-VIENT. — Mlle Clémence Tremblay, de Montréal, est en promenade chez M. et Mme Johnny Simard.

M. et Mme Arthur Menard, de Abitibi, sont de passage chez M. et Mme Honoré Genest.

M. et Mme Roland Girard, de Normandin, ont passé la journée du dimanche chez M. et Mme Euclide Genest.

M. et Mme Honoré Genest et leur fille sont de passage à Dolbeau.

M. et Mme André Simard et Mlle Tremblay, de Montréal, étaient de passage samedi à Normandin.

M. et Mme Léopold Boivin, de Girardville, étaient de passage dernièrement, chez M. et Mme Joseph Boivin.

M. et Mme Florent Fréchette, professeur, ont été en visite à Chicoutimi.

MONDANITES

L'un des organisateurs d'un dîner politique reçoit un appel téléphonique.

C'est un des membres d'un important corps de l'Etat qui lui demande un renseignement:

— Dites donc, cher ami, je suis très ennuyé. Je lis sur l'invitation: tenue "ad libitum". Mais je ne possède pas cette tenue-là...

— Ca ne fait rien, répond l'autre, flegmatique.

LA NORTH AMERICAN LIFE

a le vif plaisir de vous annoncer

l'ouverture de deux nouveaux bureaux dans la ville de Québec, sous les noms de Québec-Nord, couvrant le territoire au nord du St-Laurent, et de Québec-Sud, couvrant le territoire au Sud. Les deux Succursales opèreront dans les villes de Québec et de Lévis.

Cette division devient essentielle à cause du rapide progrès que connaît la Compagnie dans la Province de Québec, et de son désir d'offrir un meilleur service au nombre toujours grandissant de ses assurés actuels et à venir.

Les deux bureaux seront situés à

311 rue St-Joseph
QUÉBEC

Lieut.-Col. J. Julien Chouinard
Gérant
QUÉBEC NORD

Le Lieutenant-Colonel J. Julien Chouinard revient à la Compagnie après cinq ans de service actif où il s'est grandement distingué outre-mer, comme commandant du Régiment de la Chaudière, plus tard, à la tête d'un camp d'entraînement, et avant de se retirer, il était du personnel des Quartiers Généraux de la 5ème Région Militaire.

Il aura charge de la Succursale de Québec-Nord allant des Trois-Rivières au Labrador.

Sa grande expérience acquise dans l'assurance-vie comme gérant de la Succursale de Québec pour la North American Life, avant son entrée dans l'armée, lui rend d'autant plus facile la reprise de ses fonctions au service de la Compagnie.

Monsieur André Turcot
Gérant
QUÉBEC SUD

M. André Turcot, qui, depuis cinq ans, gère avec beaucoup de compétence la Succursale de la Compagnie à Québec, prendra charge du territoire de Québec-Sud.

Son nouveau territoire comprend une portion au nord du Nouveau Brunswick et s'étendra de Drummondville jusqu'à Gaspé.

Ses connaissances en assurance-vie sont approfondies et il a toutes les qualifications requises pour vous conseiller sur toute question d'assurance-vie.

M. Turcot est bien connu dans la Province de Québec pour ses activités dans le domaine diplomatique et pour son vif intérêt à favoriser des relations plus étroites entre le Canada et le Méxique.

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
187, rue Racine
Edifice Geo.-W. Tremblay
CHICOUTIMI, QUE
— Tél.: 356 —

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
244, RUE RACINE — TEL.: 787
CHICOUTIMI

AVOCAT

Jules Landry, C. R.
AVOCAT
181, RUE RACINE — TEL.: 323
CHICOUTIMI
EDIFICE ABEL

AVOCAT

Jean Pelletier, C. R.
AVOCAT
Edifice Dubuc
7, ave. Lafontaine, Chicoutimi
Tél.: Bur. 2/8 - Rés. 448

COMPTABLE

Tél. Bur. 3-7238 Tél. Rés. 4-0351
Victor La Rochelle
L.S.C., C.A.
Licencié en Sciences Commerciales
Membre de la Société des Comptables Agréés de la Province de Québec
111, Côte de la Montagne, QUEBEC
Edifice Clovis Thibaudeau, St-Georges, BEAUCE, P. Q.

INGENIEUR-FORESTIER

Georges Vaillancourt
Ingénieur-Forestier Conseil
10, avenue Ball, Kénogami
Tél.: 462j

DENTISTE

Dr Paul Riverin
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre Capitole
Chicoutimi
TEL.: 880
(BUREAU ET RESIDENCE)
Anesthésie au gaz

AVOCATS

Talbot et Lagacé
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot, C. R., M. A. L.
Louis-René Lagacé,
CHICOUTIMI

AVOCAT

TEL.: 293 — 256, rue Racine
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureau en face de la Commission des Liqueurs.

AVOCAT

J.-C. Gagné, C. R.
AVOCAT
HOTEL DE VILLE CH. 17
TEL.: 274
CHICOUTIMI

COMPTABLES

Boulanger, Fortier & Rondeau, C. A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Syndic Licencié.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal, A. Rondeau, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre, Tél.: 2-4071
QUÉBEC.

Encouragez nos annonceurs.

Léonard Lavallée, Ba. O.
Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, rue St-Dominique — JONQUIERE, P.Q.
Ouvert le soir de 7 h. 30 à 10 hrs les lundis vendredis et samedis.

Examen de la Vue

Tous les jours de 9 hrs à midi a.m. 1h 30 à 5h.30 p.m.

GAUTHIER & TREMBLAY

Antoine Gauthier — Impôts-Vérification — Gaston Tremblay

Licencié en Sciences Commerciales. Comptable Agréé Chartered Accountant.

Comptabilité Syndics

Licencié en Sciences Commerciales. Comptable Licencié En Prix de Revient Syndic de Faillites.

249, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TE.: 185

M. Scullion mène toujours chez les compteurs

Maurice Scullion, des Aigles Rouges de Saint-Joseph-d'Alma, mène toujours dans le classement des compteurs de la ligue de hockey sénior avec une confortabe avance de 11 points sur son pus dangereux rival, Paul Quenneville des Volants de Chicoutimi. En plus d'être premier, Scullion a enregistré le plus de francs buts et a le plus d'assistances à son crédit. Un autre joueur des Volants occupe la troisième position, J.-N. Gagnon avec 28 points, sur un pied d'égalité avec Gobeil des As. Ils sont suivis de près par Girard d'Alma qui a 25 points à son crédit.

Voici la liste complète des compteurs au 13 février:

	B.	A.	Pts
M. Scullion, Alma	25	19	44
P. Quenneville, Chic.	20	13	33
J.-N. Gagnon, Chic.	16	12	28
J.-M. Gobeil, As	9	19	28
R. Girard, Alma	14	13	27
J. Tremblay, As	19	6	25
E. Scullion, Alma	7	18	25
G. Lamirande, Alma	20	4	24
A. Dallaire, Baie	14	10	24
L. Scullion, Alma	10	14	24
A. Picard, Chic.	12	10	22
V. Peterson, Chic.	11	11	22
J.-P. Picard, Chic.	10	12	22
F. Desbiens, Kénog.	8	13	21
S. Lambert, As	11	9	20
P. Voyer, Alma	13	6	19
Beaudoin, Baie	10	9	19
P. Leclerc, As	9	10	19
Truchon, Baie	9	10	19
O. Tremblay, Baie	7	12	19
Bisson, As	16	2	18
P.-E. Desbiens, Kénog.	9	8	17
F. Tremblay, Alma	5	12	17
A. Gagnon, Kénog.	9	5	14
L. Delisle, Baie	8	5	13
P. Aubut, Kénog.	4	9	13
L. Naud, Alma	4	9	13
D. Hollands, Alma	9	3	12
A. Simard, Baie	9	3	12
T. Turnbull, Kénog.	7	5	12
A. Chiasson, As	7	4	11
Farrand, As	1	10	11
A. Gauthier, Kénog.	2	8	10
J. Côté, Baie	3	6	9
Morin, Baie	5	3	8
E. Delisle, Baie	5	3	8
D. Dallaire, Baie	2	6	8
R. Gognon, Chic.	1	7	8
L. Laforge, Kénog.	4	3	7
A. Delisle, Kénog.	4	3	7
O. Dufour, As	4	3	7
S. Lavoie, Chic.	5	1	6
L. Roy, As	5	1	6
L. Gagnon, Chic.	5	2	7
J.-M. Lapointe, Alma	3	3	6
R. Duperré, As	3	2	5
G. Bouchard, As	3	2	5
R. Lemieux, Kénog.	3	1	4
M. Picard, Chic.	2	2	4
F. Gobeil, Baie	2	2	4
G. Quenneville, Chic.	1	3	4
Harvey, As	1	3	4
E. Guay, Kénog.	1	3	4
Imbeault, Baie		4	4
P. Fortin, Baie	3		3
Petit, As	2	1	3
L.-J. Boivin, As		3	3
L. Tremblay, Kénog.	2		2
LaBarre, Baie	2		2
P. Maltais, Alma	2		2
R. Bouchard, Kénog.	2		2
A. Peterson, Chic.	1	1	2
R. Gagnon, Alma	1	1	2
G. Gravel, Chic.	1	1	2
F. Dufour, Baie	1		1
R. Garant, Chic.	1		1
Lapointe, Kénog.		1	1
Pluffe, Alma		1	1
Jean, Kénog.		1	1

St-J.-d'Alma triomphe de la Baie des Ha! Ha!

Dimanche dernier le club d'Alma a défait la Baie des Ha! Ha! au compte de 7 à 6 à Saint-Joseph-d'Alma dans la dernière partie des Aigles sur leur patinoire. Incidemment l'Arma est la seule équipe de la ligue Jonquière-Kénogami-Lac-Saint-Jean à n'avoir subi aucun échec sur son terrain soit en remportant onze victoires et en annulant une autre partie au compte de 5 à 5 avec les As de Jonquière.

Cette dernière partie fut des plus agréables pour les spectateurs puisque le jeu fut ouvert du commencement à la fin et la preuve en est dans le fait que Lavoie dans les buts des perdants eut 61 lancers à bloquer tandis que Duquet son opposant en eut pour sa part 48, ce qui certainement est un record de lancers dans la ligue Senior cet hiver.

E. Scullion vétéran joueur de défense des vainqueurs qui semblait à son meilleur lors de cette partie très rapide participa à quatre buts des Aigles en plus de jouer une formidable partie à la défense. Pour la Baie, la ligne composée de Beaudoin-A. Dallaire-L. Delisle fut la plus dangereuse.

Les deux grandes étoiles de la partie furent certainement Lavoie et Duquet qui électrisèrent la foule durant toute la partie en faisant des arrêts de toute beauté dans leurs filets respectifs.

SOMMAIRE

Première période

1—Alma: F. Tremblay (E. Scullion) 4.05
2—Baie: Simard (Côté-Truchon) 9.00
3—Alma: E. Scullion (L. Scullion) 9.20
4—Alma: Voyer (Lamirande-Lapointe) 13.00
5—Alma: Lapointe (Naud) 15.40
6—Baie: A. Dallaire (L. Delisle) 16.00

Punitions: Lamirande, L. Delisle.

Deuxième période

7—Baie: A. Dallaire 2.52
8—Alma: F. Tremblay (E. Scullion) 6.45
9—Alma: Girard (E. Scullion-L. Scullion) 16.40

Punitions: Aucune.

Troisième période

10—Alma: M. Scullion (L. Scullion) 1.55
11—Baie: E. Delisle (L. Delisle) 2.42
12—Baie: Beaudoin (L. Delisle) 10.00
13—Baie: Beaudoin (L. Delisle) 13.00

Punitions: Girard.

Dévoilement d'une plaque commémorative

M. Alexis Daris, président de l'Association Athlétique d'Arvida, a présidé dimanche dernier 10 février au dévoilement d'une plaque commémorative à la mémoire de Jean Flahault, un grand sportif, qui était au moment de sa mort en 1943, directeur de l'Association Athlétique et président du Club de Ski.

La touchante cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Flahault Jr., sa veuve, et de tous les officiels de l'Association Athlétique d'Arvida et de plus d'une centaine de skieurs qui prenaient part à ce moment à un concours de sauts.

On joua le "last post" à la mémoire de cet ami disparu, et qui demeurera dans la mémoire de ceux qu'il a connu.

La plaque était marquée des mots suivants:

JEAN FLAHAULT
1914-1943

Cette côte est dédiée à la mémoire de feu Jean Flahault, ex-président du Club de Ski d'Arvida et ex-directeur de l'Association Athlétique d'Arvida, Incorporée.

A la suite du texte anglais on pouvait lire:

Il prit une part active à nos différentes organisations sportives.

Il était connu pour la sincérité de son caractère, la droiture de ses intentions et la fierté de sa conduite.

TISSUS ROBINTEX
ILS SONT ENCORE RARES MAIS CELA VAUT BIEN LA PEINE D'ATTENDRE
DEMANDEZ-LES CHEZ VOTRE TAILLEUR
FABRICATION BRITANNIQUE GARANTIE
LES FAMEUX TISSUS "ROBINTEX" SE TROUVENT A CHICOUTIMI AUX ATELIERS
LAFLAMME
215, rue Racine — Côte Bossé
Tél.: 525

Soyons sportifs

J.-K.-L.

CLASSEMENT

	P.J.	G.	P.	N.	Pts
Alma	23	16	6	1	33
Chicoutimi	21	15	6	0	30
Jonquière	23	11	11	1	23
Baie	21	8	13	0	16
Kénogami	22	4	18	0	8

Chicoutimi 4
Baie 7

Alma 6
Kénogami 2

Bassin 3
Salaberry 5

Tribune libre

St-Joseph d'Alma,
le 12 février 1946.

Monsieur le Rédacteur Sportif,
Le Progrès du Saguenay,
Chicoutimi.

Cher monsieur,

Depuis deux ou trois semaines, des amateurs de la région se permettent d'écrire dans votre journal pour émettre des opinions sur tel ou tel club de Hockey de la Ligue Kénogami-Jonquière Lac St-Jean ou sur les officiels de cette ligue. Les uns vous parleront de la direction d'un Club, les autres des arbitres et pour prouver leurs avances, ils essaient prendre à témoin toute une population.

Dans le "Progrès du Saguenay", de jeudi le 7 février dernier, sous la rubrique "tribune libre", ayant comme sous-titre "Les Arbitres", un de ces amateurs beaucoup plus osé que les autres, ne se gêne pas pour jeter sur le dos des arbitres le trop plein de son coeur de partisan et de mauvais perdant. Ce monsieur, car je crois que c'est un monsieur, du moins je l'espère! semble viser surtout M. Patrick Scullion qui officiait dimanche le 4 février avec M. Adrien Gagnon à la partie qui mettait au prise la brillante! la terrible! l'incomparable! l'insurpassable! l'imbattable! équipe des Volants de Chicoutimi et Les Aigles d'Alma.

Tous savent que Patrick Scullion est le frère de: Ernest, Maurice, Lucien Scullion et que ces trois derniers jouent pour le club d'Alma, mais tous ne savent pas que M. Adrien Gagnon est le beau-frère de Charlot Garant, gardien de buts du Chicoutimi et qu'il a une certaine parenté avec Jean-Noël Gagnon du même Club, et que c'est M. Adrien Gagnon qui a accordé le point tant discuté au Club d'Alma.

Si notre amateur est au courant de ce fait, il serait préférable pour lui et pour les partisans du Chicoutimi qu'il réfléchisse avant d'écrire, mais d'un autre côté, s'il l'ignore, il fait preuve de mauvais critique en parlant de choses qu'il ne connait pas. De plus, je défis qui que ce soit de prouver que les décisions de Patrick Scullion étaient erronnées.

Les partisans du Club d'Alma ont aimé voir gagner leur club, mais n'ont certainement pas aimé le mauvais esprit sportif de certains joueurs du Chicoutimi qui refusaient de jouer malgré les ordres de leur entraineur. La direction du Club de Chicoutimi a sans aucun doute compris la situation et je suis sûre que des sportifs comme M. l'abbé Gauthier, Ludger Maltais et Lévesque sauront faire une mise au point auprès de cet amateur qui n'en est pas un et auprès de cet autre qui dit avoir l'appui de tous.

Permettez-moi de dire à ces deux amateurs (celui qui est appuyé et celui qui ne l'est pas) que l'on n'a pas le droit au titre d'amateur quand on a pas le courage de signer une lettre ouverte de son nom.

La partie jouée vendredi le 8 février entre les deux mêmes clubs fut des plus intéressantes. Les joueurs du Chicoutimi ont rapporté une brillante victoire sur l'Alma faisant ainsi oublier à leurs partisans les quatre défaites qu'ils ont subies aux mains des Aigles durant la saison. Nous leur présentons nos félicitations, ils les ont bien gagnées. Nous félicitons aussi les arbitres pour leurs bon travail.

Signé: Maurice Paradis

POURQUOI ?

Pourquoi, de ceux qui manquent de linge, dit-on qu'ils sont dans de beaux draps?

Pourquoi dit-on d'un homme qui n'a pas de pain à manger qu'il est dans le pétrin?

Pourquoi appelle-t-on officier de fortune celui qui n'en a pas?

Pourquoi appelle-t-on l'âge d'or le temps où l'on se moquait de l'argent?

Pourquoi dit-on "embarras de voitures", quand il y a trop de voitures et "embarras d'argent quand il n'y a pas assez d'argent?

Pourquoi recommande-t-on aux enfants de ratiger leurs os sur le coin de leur assiette puisque les assiettes sont rondes.

L'OMBRE DE LUI-MÊME...

On voit souvent des hommes, ayant toujours été forts et bien portants devenir tout à coup incapables de travailler. L'on dirait que tout l'organisme a subi un choc; les nerfs ne sont plus aussi forts, les muscles sont moins vigoureux, les reins sont moins solides, l'énergie a diminué, le courage manque; sans s'en rendre compte, cet homme s'est épuisé.

Le surmenage finit par altérer les meilleures constitutions. Si vous faites un travail dur, prenez de temps à autre les PILULES MORO, afin d'avoir continuellement dans les veines un sang riche, lequel apportera à tout votre être l'énergie, la force et la santé. Les PILULES MORO sont d'une grande efficacité dans le traitement des malaises suivants: manque de force, perte d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, (conséquences de l'épuisement). Par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal. 18.

LES QUILLES

Hôtel Champlain en tête du classement des grosses

Bien qu'il soit défait lundi soir. — Cie Electrique triomphe des Liqueurs Saguenay.

Bien qu'ayant été défait lundi soir par 3 à 1 dans la Ligue Commerciale de Grosses Quilles, par la Pharmacie Chicoutimi, l'Hôtel Champlain demeure en tête de la Ligue par 4 points sur son plus proche adversaire, le Gérard Boivin.

Roland Lepine roula une partie simple de 189 points et B. Power, un total de 483 points en trois parties pour l'Hôtel Champlain.

B. Blackburn roula une partie simple de 196 points et J.-M. Lavoie, un total de 542 points en trois parties.

CHAMPLAIN

R. Tremblay	159	156	159— 474
B. Power	180	170	133— 483
G. Dufour	140	127	151— 418
R. Dufour	113	137	134— 384
R. Lepine	109	150	189— 448
TOTAL	701	740	766 2207

PHARMACIE CHICOUTIMI

R. St-Hilaire	132	151	169— 482
B. Blackburn	139	152	196— 487
J.-M. Lavoie	156	197	189— 542
G. Dallaire	155		— 155
J.-M. St-Hilaire	114		168— 282
Tony Saunier		154	144— 298
J.-A.-A. Gravel		130	— 130
TOTAL	696	784	866 1346

Les petites (10)

LIQUEURS SAGUENAY 1:

H. Murray	122	89	130— 341
G. Tremblay	111	101	101— 313
M. Jameson	110	105	119— 334
R. St-Hilaire	99	102	90— 291
E. Ouellet	137	135	146— 418
	579	532	586—1697

CIE ELECTRIQUE 3:

L. Beaudoin	82		108— 190
J. Boucher	118	121	135— 374
Y. Lafontaine	113	107	106— 326
G. Proulx	87	107	111— 305
F. Leclerc	115	124	167— 386
J. Gravel		85	— 85
Handicap	63	73	63— 199
	578	617	607—1820

CHEVALIERS DE COLOMB 3:

R. Lépine	131	131	97— 359
P. Jobin	83	77	122— 282
R. Simard	104	125	122— 351
Abel Simard	113	123	117— 353
J.-C. Girard	102	1331	126— 359
	533	587	584—1704

THIFFAULT & ST-ONGE 1:

F. Thiffault	87	91	105— 283
G. Potvin	67	98	91— 256
P. Ouellette	90	103	151— 344
M. Ouimet	166	116	139— 416
P. Duhaime	132	116	96— 344
Handicap	3	3	3— 9
	545	527	580—1652

PRICE BROTHERS 1:

J.-M. Gaudreault	86	89	— 175
A. Samard	83	141	141— 365
Guy Taché	72		130— 202
H. Archambault	127	102	86— 315
B. Côté	106	126	103— 335
A. Robitaille		102	83— 185
	474	560	543—1577

CIE DU TELEPHONE 3:

Léo Dubé	92		— 92
R. Lajoie	102	109	100— 311
R. Tremblay	93	126	137— 356
J.-A. Poulin	111	112	91— 314
J.-N. Gagnon	128	78	119— 325
G. Maltais		87	137— 224
Handicap	27	20	31— 78
	553	532	615—1700

Arvida remporte le trophée Radley

Au cours de la Fête des sports d'Arvida.

Le trophée Radley, décerné chaque année à l'école de la région qui s'est le plus distinguée dans les concours de ski, a été gagné cette année par l'Ecole protestante d'Arvida (Arvida Protestant High School). Cette école s'est classée première dans la plupart des concours de Slalom, Downhill, Cross-Country et sauts.

Cependant, Jacques Bergeron du Collège du Sacré-Coeur de Kénogami, est arrivé premier individuellement, en conservant le plus haut nombre de points chez les écoliers pour les deux jours que durèrent les compétitions.

Le trophée fut présenté aux écoliers vainqueurs à un banquet qui clôturait les concours, au Saguenay Inn. M. Guillaume Tremblay, Président de la Commission Scolaire, mentionna dans une courte allocution "que le facteur le plus important de ces jeux compétitifs était de créer une saine entente entre les différentes écoles et par ce fait, une compréhension meilleure entre les races". Parlèrent également à ce souper, M. A. Daris, président de l'Association Athlétique d'Arvida, M. H.-C. Jenkinson, président de la commission scolaire protestante, M. M. McKenna, directeur des sports de l'Ecole St-Patrick et M. Grant Townsend qui présidait le banquet. Les officiels des différents événements et concours de ces deux jours merveilleux étaient pour la plupart présents à cette réunion. Nous mentionnerons Messieurs C. Tanner, J. McCartin, J. Zinniger, A. Tait, J. Jeffries, K. Gow, A. Sangwine, F. Barker, J. Finney et Mme Grant Townsend.

Voici la position des écoles pour le trophée Radley:

	Points
1er Arvida High School	500.0
2e Collège du S.-C. Kénogami	448.6
3e Ecole St-Joseph, Arvida	434.3
4e Acad. St-Edouard, P.-Alf.	420.5
5e St-Patrick H. S., Arvida	408.5
6e Ecole Notre-Dame, Arvida	164.5

Les meilleurs skieurs:

1er Jacques Bergeron, Collège du Sacré-Coeur, Kénogami, 472 points.

2e Eug. Zinniger, Arvida High School, 466.6 points.

3e Yvon Tremblay, Ecole St-Joseph, Arvida, 413.4 points.

4e Léopold Lavoie, Académie St-Edouard, Port-Alfred, 395.0 points.

5e Bernard Silas, St. Patrick High School, Arvida, 360.1 points.

6e Bertrand Bouchard, Collège Notre-Dame, Arvida, 244.6 points.

Course à travers champs (Cross-Country) Pourcentage — Minutes:

1er David Shock — Arvida Protestant High School, 100.0% — 51.61.

2e Duncan Black — Arvida Protestant High School, 95.7% — 53.92.

3e Edward O'Doherty — St. Patrick High School, 94.22% — 54.56.

4e Bernard Tremblay, Ecole St-Joseph, Arvida, 93.8% — 55.02.

5e Jacques Bergeron, Collège Sacré-Coeur, Kénogami, 93.0% — 55.47.

6e Emile Clouston, St-Edouard, Port-Alfred, 92.7% — 55.70.

Sauts:	Pourcentage
1er Jacques Bergeron, Kén.	100.0
2e Max Hahto, Arvida H. S.	96.8
3e Eug. Zinniger, Arvida H. C.	93.4
4e Yvon Tremblay, Ecole St-Jos.	86.0
5e Guy Girard, Ecole St-Joseph	57.0
5e Léo Lavoie, Acad. St-Edouard	57.0

Descente rapide (Downhill):

1er Eugène Zinniger, Arvida Protestant High School 100.0 1' 3.8".

2e David Schock, Arvida Protestant High School 98.8 1' 4.5".

3e Bernard Silas, Ecole St-Patrick 96.5 1' 6.1".

4e Emile Clouston, Port-Alfred 96.0 1' 6.4".

5e Steve Roy, Kénogami 95.4 1' 6.9".

6e Léopold Lavoie, Port-Alfred 94.2 1' 7.7".

Descente en lacets (Slalom):

1er David Schock, Arvida Protestant High School 100.0 1' 25.1".

2e Eugène Zinniger, Arvida Protestant High School 96.5 1' 28.2".

3e Roger Villeneuve, St-Patrick, Arvida 96.2 1' 28.5".

4e Bernard Tremblay, St-Joseph, Arvida 95.8 1' 28.8".

5e Jacques Tremblay, St-Joseph, Arvida 94.6 1' 30".

6e Léopold Lavoie, St-Edouard, Port-Alfred 94.0 1' 30.5".

Voici maintenant les résultats des sauts qui mirent en vedette les juniors et seniors dans un concours ouvert:

	Points
1er E. Zinniger, Jr., Arvida	57.01
2e Jacques Bergeron, Kénigami	52.50
3e Léon Bergeron, Jonquière	40.06
4e E. Clouston, Port-Alfred	39.25
5e A. Arseneault, Jonquière	37.75

Les quilles à Arvida

Les deux équipes des magasins C.-E. Tremblay d'Arvida, se sont rencontrées dimanche soir, le 10 février dernier, au Centre de Récréation pour décider la suprématie de ces deux clubs qui bataillent dans des ligues différentes. L'une, l'équipe C.-E. Tremblay, qui a remporté le championnat provincial, et l'autre connue sous le nom de l'équipe des Magasins C.-E. Tremblay, qui a tenu et tient encore le haut du pavé dans la ligue des grosses quilles du district du Saguenay.

La partie fut très contestée et jusqu'à la fin on ne fut pas sûr du résultat. Finalement les champions provinciaux obtinrent la décision par 14 points.

Voici la formation des équipes: Les champions — équipe C.-E. Tremblay d'Arvida: Messieurs André Reny, Vito Scremin, Donat Labrecque, J.-M. Tremblay, Armand Vachon. L'équipe des Magasins C.-E. Tremblay d'Arvida et Kénogami était composée de Messieurs Arthur LeMay, Phil. Doucet, Etienne Desbiens, Maurice Fradette et Roméo Lorenson.

M. Etienne Desbiens de l'équipe des Magasins C.-E. Tremblay, de la ligue du district, s'est signalé en "roulant" une partie simple de 290 points.

Victoire du Chicoutimi sur Arvida

Dans la ligue régionale de grosses quilles.

La première partie de la semi-finale de la ligue de grosses quilles du district du Saguenay a favorisé les Chicoutimiens aux dépens de l'équipe d'Arvida, par une marge de 117 points. La partie avait lieu à Chicoutimi.

Port-Alfred qui recevait les joueurs de Jonquière, a défait ceux-ci de façon plus décisive en les déclassant de 245 points.

Ces quatres équipes se rencontreront de nouveau alors que Chicoutimi viendra à Arvida samedi soir à 8 h., tandis que Port-Alfred rendra visite au Jonquière à la salle Théo dimanche après-midi.

Arvida jr défait le Kénogami jr

Plus de cinq cent personnes assistaient dernièrement à la partie d'exhibition qui mettait aux prises deux équipes junior de hockey au Centre de Récréation: Arvida Jr contre Kénogami Jr. Arvida gagna la partie par le compte de 6 à 4.

La partie fut conduite à une vive allure du commencement à la fin et on manqua d'un côté et d'autre de fort belles occasions de compter. Raoul Paquette, le cerbère d'Arvida, fut sans doute l'étoile de la partie et il bloqua constamment des coups difficiles portés par les joueurs de Kénogami.

Quatre minutes après le début de la première période, A. Lavoie aidé de G. Ouellet, compta pour Arvida, tandis que L. Perron partit seul et alla déposer la rondelle derrière Leduc deux minutes plus tard. J.-M. Létourneau compta ensuite sur une passe de A. Lavoie le troisième point des Arvidiens. Kénogami se ralia vers la fin de la période pour permettre à L. Jean de compter sur une passe de Paul Tremblay, trois minutes avant la fin de la période.

Au deuxième engagement, Kénogami fit un bel effort pour égaler le compte. Paul Tremblay compta sur une passe de Roy, trois minutes après la mise au jeu et fut imité par son co-équipier, R. Jean, sur une passe que lui fit L. Jean, huit minutes plus tard.

Arvida compta ensuite pour prendre l'avantage. L. Perron après 12 minutes de jeu sur une passe de M. Gagnon. Fernand Pilotte partit seul du coin de la patinoire pour compter un magnifique but.

La troisième période fut moins fertile en points, le fut plus en action et on joua même des poings et des coudes. Létourneau et Dumont en vinrent aux coups et ils se virent donner chacun une punition majeure. J.-M. Létourneau et R. Dumont comptèrent malgré tout, le premier après une minute et demie et l'autre après 16 minutes.

Au commencement de la partie on présenta sur la glace les quatre candidates au titre de Reine des Sports. M. Georges Charron, président des Fêtes, mit la rondelle au jeu.

SOMMAIRE

1ère période

Arvida—A. Lavoie (G. Ouellet) 4 m.
Arvida—L. Perron 6 m.
Kénogami—L. Jean (J.-P. Tremblay) 17 m.
Punition: M. Hrysko.

2ième période

Kénogami—P. Tremblay (Roy) 3 m.
Kénogami— R. Jean (L. Jean) 11 m.
Arvida—L. Perron (M. Gagnon) 12 m.
Arvida—F. Pilotte 17 m.
Punitions: Pilotte, Létourneau, Dumont (2).

3ième période

Arvida—J.-M. Létourneau 1.30 m.
Kénogami—R. Dumont 16 m.
Punitions: Létourneau (maj) Dumont (maj) Gauvin (min).

Une journée sportive à Laterrière

Le 24 février

PROGRAMME

Après-midi:

2 h. — Partie de hockey.

2 h. 25 — Course en patins pour dames: 5 tours.

Course en patins pour enfants.

2 h. 35 — Partie de hockey 2ième période.

3 h. — Course en bicyclette.

3 h. 10 — Hockey 3ième période.

3 h. 35 — Course en patins, hommes 1 mille; magnifique trophée offert.

3 h. 50 — Course à pied, 1 mille; autre trophée offert.

4 h. — Partie de ballon, 20 minutes.

Soir: 8 heures

Grande MASCARADE — Couronnement de la Reine des Sports — Tressage du Ruban — Distribution solennelle des prix.

La direction invite cordialement la population de Laterrière et des environs à participer à cette Fête sportive.

Notons en passant que 1946 est l'année du Centenaire de N.-D.-de-Laterrière. Avis aux intéressés. Une nombreuse assistance sera de nature à encourager nos jeunes à l'occasion de ces journées récréatives et autres fêtes qui se dérouleront au cours de la présente année. Encore une fois, n'oublions pas que cette année marque un Centenaire dans l'Histoire du Saguenay.

Toutes suggestions, en rapport au succès de ce Festival, seront reçues avec bienveillance.

Tous ceux et celles qui veulent participer aux courses ou autres attractions sont priés de donner leur nom à la direction de la patinoire jusqu'au 23 février.

Au cas où la température serait défavorable, cette fête sera remise au 3 mars.

UNE EMULE DE TARTARIN

Marius débarque à Marseille en fier équipage. Il revient de l'Indochine où ses affaires l'ont obligé de passer quelque temps. C'était avant la guerre.

—Eh bien! lui demande un ami. Tu as dû avoir des aventures là-bas dans la brousse?

—Je te crois, pitchoun! Un matin que je chassais le tigre, voici que je laissai tomber mon fusil, va! Et comme le monstre accourait vers moi, par le temps de me baisser, té! Alors, je ne fais ni une ni deux, zou! j'empoigne mon tigre par le mufle et je lui écarte les mâchoires à la force du poignet. Il se débattait, le coquin, mais je tenais bon et je n'ai lâché que quand j'ai vu qu'il était mort de faim, pas moins!

Fêtes d'hiver à Arvida

Samedi dernier le 9 courant, avait lieu l'ouverture des fêtes d'hiver à Arvida. Les journalistes de la région y avaient été conviés par l'Aluminum Company, par l'entremise de M. Aimé Gagné, directeur du service de la publicité de la compagnie.

La soirée débuta par une parade de chars allégoriques à travers la ville. Il y avait quatre chars, décorés par autant de clubs de la ville, dans chacun desquels avait pris place une des candidates au titre de Reine des Sports de 1946. Parti de Saguenay Inn à 7 h. 30, le cortège défila par les rues Radin, Moissan, Mellon et le carré Davis, pour s'arrêter auprès du Centre de Récréation, où une estrade avait été érigée, près d'un feu de joie. M. Georges Charron y présenta les candidates à la foule: Miles Helen Morrison, Pauline Seely, Yvonne Plourde et Bernice Rogers.

Le secret qui avait entouré le dépouillement du scrutin avait certes été rigoureusement gardé; car une grande foule s'était donné là rendez-vous pour apprendre le nom de la nouvelle reine et l'applaudir. Ce fut Mlle Rogers qui remporta les honneurs, avec le Club Cyclo-Sécurité, naturellement, car elle était la candidate de cette organisation.

Mlle Rogers sera donc l'attraction de ces jours-ci; car elle présidera aux diverses manifestations des fêtes. Et elle rendra fort joliment son rôle, sans doute, car elle possède un sourire qui fait merveille. Sa personnalité est attachante; elle montre un visage gracieux et aimable, une attitude toujours correcte et qui se plie très bien aux circonstances. La langue maternelle de Mlle Rogers est l'anglais mais elle manie bellement aussi la langue française.

T. MOIN.

les sports Encouragez

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

$0.01 le mot, minimum pour une insertion: $0.35. Strictement payables comptant, autrement 100 % de surcharge.

— ON DEMANDE —

PROPRIETES DEMANDEES. — TRENTE terres demandées, grandes ou petites, avec ou sans roulant, dans les comtés de Chicoutimi ou du Lac-St-Jean ou Roberval. Aussi hôtels, restaurants, épiceries, garages, manufactures, maisons de tout genres, terrains, petites industries, etc... etc... Tous les jours j'ai de nombreuses demandes. Envoyez détails et prix par lettres à: J.-E. TREMBLAY, 138, St-Dominique, Jonquière, Co. Chicoutimi.

ON DEMANDE — un logement de 4 pièces pour petite famille. S'adresser au Progrès du Saguenay.

POSITION DEMANDEE — homme sérieux offre ses services comme linotypiste. Plus d'un an d'expérience acquise en travaillant pour un journal dont il était actionnaire. S'adresser à casier postal 218 Dept "A", Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

— À VENDRE —

A VENDRE — chevaux de selle et de harnais. S'adresser à: B. Kanoc, ko, 5, rue Price, Kénogami.

A VENDRE — radio 8 lampes sur table, en bonne condition. S'adresser tél. 629 ou 156, rue Price, Chicoutimi.

A VENDRE — 500 bicycles neufs pour hommes et filles, ainsi que plusieurs milliers de dollars d'accessoires et de parties de bicyclettes, écrivez pour obtenir notre dépliant et catalogue, B. P. 32, Granby, P.Q.

A VENDRE — mobilier de chambre à coucher, quatre morceaux, sommier et matelas Marshall, radio Victor 6 lampes, modèle de table, poêle électrique deux feux. S'adresser à: Benoit Riverin, 232b, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE — engin Johnson de une demi force, en parfait ordre. Carriole double avec porte de côté pour famille de cultivateur qui veut avoir du confort pour aller à l'église. Voitures d'hiver et de toutes sortes, ici tout à bon marché. S'adresser à 133, rue Saint-Dominique, Jonquière.

TERRE À VENDRE

468 arpents: 300 en bois, 168 labourables.

600,000 pieds de bois de sciage. Le bois se vend $65.00 le mille pieds. Quelques mille cordes de bois franc. Sucrerie de 1200 érables; cabane. Verger de pommes; roulant complet. Animaux: 44 têtes de bétail. — Située à 20 arpents de la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et de la laiterie. Le lait est vendu $2.50 le 100 livres. — Les routes sont ouvertes aux machines de Ste-Anne à Québec tous les hivers. C'est très bien bâti: système de chauffage à l'eau chaude. Aqueduc, toilette, électricité. Droit de passage gratuit dans les chars de Ste-Anne à Québec: 50 passages par mois. Il faut vendre d'ici au premier d'avril pour cause de maladie au bas prix de $16,000.00. Adresser: M. Emery Lemieux, 114 rue des Franciscains, Québec.

A VENDRE — Camion Maple Leaf, 1937, 2½ tonnes. Avec dompeur et plate-forme. Moteur en très bonne condition. Carosserie très propre. Pneus arrière 750-20-24x7. Auto-neige avec système Landry H.D. Moteur de Mercury 90 H.P. 1941. Carosserie de panel Ford 1936. Les courroies et roues ont été instillées au cours de l'hiver dernier. S'adresser à: J.-C. Hudon, Métabetchouan.

MACHINERIE A VENDRE — une bouilloire 5 x 15, une bouilloire portative aussi plusieurs petites bouilloires, 1 planeur, un ledger, engins à steam 50 forces, 40650-30-6-5 forces, 1 tour à fer. Réparations générales. Hôpital de la machinerie, Arthur Trottier, Dolbeau, Lac-Saint-Jean.

RADIO A VENDRE — Radio Victor en parfaite condition, pour automobile. S'adresser à 198 Blvd. R.-du-Moulin, ou au Progrès du Saguenay.

A VENDRE — Maison d'été à 7 milles de la ville, site des plus pittoresques. Environ 15 acres de terrain en partie boisé. Aussi trente pommiers environ. S'adresser à: JEAN ANGERS, Cinéma Cartier, Chicoutimi.

A VENDRE — Un stock de morceaux pour motocyclette Henderson 4 cylindres, usagés et neufs, bon marché. S'adresser à, 198 boul. Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

— À LOUER —

A LOUER — 2 chambres, avec ou sans pension au centre de la ville. S'adresser à 295, rue Racine, Chicoutimi. Tél. 850.

CHAMBRE A LOUER. — Chambre à louer, meublée ou non. S'adresser à Mme Jos. Bergeron, 625 rue St-Joseph, Chicoutimi. (Entrée par la rue St-Vincent)

— À LOUER —

CHAMBRE A LOUER — pour monsieur seulement, dans maison tranquille. S'adresser à 79, avenue Ste-Famille, tél. 523, Chicoutimi.

A LOUER — petit local pour bureau d'affaires, situé en arrière de chez Que des taxis 909. S'adresser au taxis 909, Chicoutimi.

Servante demand

A la recherche d'une personne pour tenir la maison dans famille de deux personnes pendant environ un mois. Recommandations exigées. Aussi on sonne nouvant disposer de quelques heures de travail par semaine. S'adresser à: Mme A.-J. Sunderland, 59, Jacques-Cartier, Chicoutimi, tél.

SERVANTE DEMANDEE — Chamille sans enfants. S'adresser à J.-R. Tremblay, 391, rue Racine, Chicoutimi.

SERVANTE DEMANDEE — Petite famille. S'adresser à Mme Paul Gagnon, 60b, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, tél. 956 ou 954.

SERVANTE DEMANDEE — pour ménage général. Bon salaire. Pour l'année. Références exigées. S'adresser à Mme Léonce Desgagné, 5,

Conseil de Jonquière

SEANCE DU 4 FEVRIER

Jonquière, (D.N.C.) —

Sont présents: MM. les échevins Ph. Deschênes, Pitre Tremblay, Adélard Bouchard, Georges-Almas Savard et Ths-Eugène Tremblay formant quorum sous la présidence de M. Henri Beaulieu, pro-maire.

Après que fut récitée la prière d'ouverture, lecture est ensuite donnée par le greffier aux membres de ce Conseil des documents suivants:

a) Avis de convocation de la présente assemblée.

b) Lecture du procès-verbal de la séance du 21 janvier 1946 qui fut accepté unanimement, mais sujet à l'homologation par la Commission Municipale de Québec. Adopté.

c) Comptes, il est unanimement résolu:

Que soient acceptés les comptes, listes de paie et notes de crédit portant les numéros 24,536 à 24,578 inclusivement et que le trésorier de cette ville soit autorisé à effectuer le paiement d'aucun desdits comptes et listes de paie et à créditer, selon que de droit, lesdits notes de crédit ce Conseil ratifiant, par les présentes les paiements qui auraient pu être effectués, par anticipation, pour cause. Adopté.

d) Lettre de Mtre Raoul Gagnon re Oswald Gagnon. Le greffier est prié de répondre que la réclamation a été refusée;

e) Lettre de la Commission Municipale de Québec en date du 29 janvier 1946, approuvant les minutes de la séance du 21 janvier.

f) Lettre d'Ernest Gaudreault, Enr., demandant une conduite d'eau de six pouces pour leur établissement industriel. Le greffier est prié de répondre à cette lettre que le Conseil fait actuellement des démarches pour pouvoir arriver à la solution demandée;

g) Lu lettre de Mtre T. McNicoll à son Honneur le Maire au sujet du cas du jeune Léonidas Noël.

Il est unanimement proposé et résolu:

1) Que soient référés à la considération des personnes et des membres des diverses commissions ci-après désignés de cette ville, les documents suivants, avec prière de faire rapport à ce Conseil.

a) Au Comité des Finances: rapport du dernier Congrès de l'Union des Municipalités de la Province de Québec qui fut tenu à Québec les 11 et 12 décembre 1945.

Compte dû par le Terrain de Jeux de Saint-Georges au montant de $443.62.

Compte dû par l'Académie Saint-Michel à la Ville de Jonquière au montant de $291.50.

Demande de M. Georges Tremblay, 53, rue Saint-François, pour acheter le terrain propriété de cette ville, situé au coin des rues Saint-Pierre et Moissan;

Lettre de la Régie du Bois de Chauffage en date du 22 janvier 1946.

Lettre de l'Association Générale de la Jeunesse Canadienne de Montréal demandant octroi pour tournée artistique dans les comtés de Chicoutimi et Lac-Saint-Jean;

b) Au directeur des Services Municipaux: application pour travail par les Ateliers Mécaniques et Fonderies de Jonquière, Enrg., en date du 22 janvier 1946.

Application pour services par les Laboratoires Industriels et Commerciaux, Ltée, de Montréal;

c) Au directeur des Services Municipaux avec prière de faire rapport à ce Conseil immédiatement; Application pour ouvrir une station de gazoline par Edmond Boily au coin des rues Saint-Aimé et Melançon;

d) Au trésorier ave cprière d'y donner une attention immédiate; lettre du Directeur du Service de la taxe d'amusement; en date du 22 janvier 1946.

2) Que soient acceptés les documents suivants;

Requêtes pour mutation de propriétés demandant d'inscrire au rôle d'évaluation de cette ville le nom de nouveaux propriétaires aux lieux et place d'anciens pour les propriétés y décrites:

Armand Savard au lieu de Alfred Sheehy; Stanislas Gagnon au lieu de Michel Desgagné; Mme Vve Emilien Villeneuve au lieu de Jos. Villeneuve; Jos. Villeneuve au lieu de Mme Emilien Villeneuve; Yvon Boily "Edmond" au lieu de Edmond Boily "Thomas"; Armand Gagnon, fils Wilbrod au lieu de Dame Léda Boily, épouse de Frs Dallaire; Dame Vve Joseph Tremblay au lieu de Joseph Tremblay "Thaddée".

Il est unanimement résolu:

Que cette ville achète de Goodyear Rubber Co., 800 pieds de boyaux à incendie de 2½" avec accouplement au prix de $1.70 du pied courant. Adopté.

Que vu les difficultés qui surviennent en faisant signer plusieurs parties intéressées dans un seul contrat pour la confirmation de la ligne de la rue Brassard et de la Fabrique, Mtre J.-M. Lacroix, N.P. est prié et autorisé de procéder, s'il le juge à propos, en faisant un acte pour régler les difficultés existant entre chaque partie et cette ville au lieu de régler toutes les difficultés entre toutes les parties par l'intermédiaire d'un seul contrat. Adopté.

Il est unanimement résolu:

Que cette ville achète de la France Fire Foamite Co., Ltd. six hâches pour combattre les incendies au prix de $5.00 chacune. Adopté.

Il est unanimement résolu:

Que le Comité de la police soit prié de demander des soumissions pour une fournaise à l'huile et une batterie de cuisine pour 25 personnes vu que cette Ville entend acheter ces objets pour l'avantage du Département de la Police. Adopté.

La séance est levée.

CE QU'UN HOMME ABSORBE ET DIT

Un savant calculateur a établi qu'au cours de son existence un homme ordinaire absorbait, en moyenne, 225 quintaux de pain, 18 tonnes de viande et buvait plus de 17,000 gallons de liquides divers.

D'autre part, ce même calculateur a trouvé qu'un homme assez bavard prononçait environ 20,000 mots par jour et que la moyenne de ces mots imprimés donnerait une ligne de 2,7000 pieds de largeur.

POUR TOUX OU RHUME- RIEN NE VAUT BUCKLEY'S MIXTURE

M. et Mme Michel Tapin fêtent leur jubilé d'or

Jonquière (D. N. C.) — Lundi le 4 février dernier, on fêta le 50ième anniversaire de mariage de M. et de Mme Michel Tapin de Jonquière, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La journée débuta par une messe à 9 h. en l'église de St-Dominique de Jonquière.

M. l'abbé Roland Larouche fit une magnifique allocution, rappelant qu'il y avait un demi siècle à la même date, le 4 février 1896, que les époux avaient été unis au pied de cet autel par feu M. le Curé Kérouack. Il fit ses souhaits et termina en bénissant les jubilaires.

La messe fut dite par M. l'abbé Isaïe Coudé; au chœur on remarquait le Rév. Arthur Levesque, curé de St-Laurent, MM. les abbés R. Larouche, F. Lemay et Armand Tessier.

Le chant fut exécuté par MM. Albert et Herménégile Plourde; M. Frs-Jos Brassard touchait l'orgue.

Les jubilaires étaient accompagnés par les deux premiers garçons de la famille et leurs dames M. et Mme Ulderic Tapin et M. et Mme Emile Tapin.

Après cette cérémonie religieuse, un magnifique dîner fut servi à l'hôtel Jonquière, aux membres de la famille et aux frères et soeurs des Jubilaires.

Le soir à 8 heures, un banquet eut lieu au Saguenay Inn à Arvida, qui réunissait plus de cent convives. Outre les jubilaires, mentionnons: M. le Chanoine Luc Morin v.f, curé de St-Dominique de Jonquière, M. l'abbé Armand Tessier, représentant le curé de St-Laurent, MM. les abbés Roland Larouche, François Lemay, Isaïe Coudé, M. le Dr et Mme J.-E. Bergeron.

Les familles M. et Mme Ulric Tapin, Emile Tapin, Ronaldo Tapin, Philippe Tapin, David Tapin, Ernest Bédard, Léonard Pedneault, Mme Robert Tremblay, MM. Gérard, Raoul, et Léonce Tapin.

Les frères et soeurs des jubilaires: M. et Mme Henri Dufour, M. et Mme Tho. Emond, M. et Mme Georges Gilbert, Mme Vve Eugène Dufour.

Les neveux et nièces: M. et Mme Eugène Lachance, M. et Mme Yves Sabourin, M. et Mme Louis Gobeil, M. et Mme Eugène Boivin, M. et Mme Emile Simard, M. et Mme Ernest Gaudreault, M. et Mme Ronaldo Emond, MM. Cyrille Desmeules, Noel Tremblay, Philippe Gilbert, Paul Larouche, Adélard Rhainds, Mlles Gilberte et Jacqueline Dufour.

Les amis: M. et Mme Hector Paré, M. et Mme Charles Tremblay, M. et Mme Napoléon Cantin, M. et Mme Thédule Boudreault, M. et Mme Edmond Gauthier, M. et Mme Lucien Giroux, M. et Mme Léonce Allard, M. et Mme Elie Desliens, M. et Mme Patrick Simard, M. et Mme Ths-Ls Larouche, M. et Mme Louis Bédard, M. et Mme Léo Tremblay, M. et Mme Albert Plourde, M. et Mme Herménégilde Plourde, Mlles Rose-Hélène Tremblay, Blanche-Alice Fortin, Charlotte Lachance, Julienne Simard Georgette Fortin, Micheline et Denise Pedneault, Gertrude Tremblay, MM. Urgèle Deland, Philippe Tremblay, Gérard Fortin, Rock Pedneault, Georges St-Gelais, Jean-Marie Bédard, M. Boivin. Bien d'autres encore dont les noms nous échappent.

Au début du banquet, une magnifique adresse fut lue par Mlle Lili Tapin petite-fille des Jubilaires et un joli panier de fleurs présenté par Marlène et Charlotte Tapin, petites-filles des Jubilaires, des rubans-souvenirs furent distribués par Mlles Marguerite Bédard et Gisèle Pedneault aussi petites-filles des Jubilaires.

Durant le banquet de magnifiques discours furent prononçes par le Dr J.-Ed. Bergeron, président du banquet, il présenta d'abord les souhaits de M. le Notaire Jules Gauthier maire de la ville de Jonquière, ce dernier étant absent. Mme la mairesse était présente.

M. le chanoine Luc Morin fit aussi un discours en des termes choisis, il cita les Jubilaires comme exemple, parce que Dieu leur avait tracé une grande mission celle d'élever une nombreuse famille et ils l'ont fait courageusement, 20 enfants sont nés de leur union dont 12 restent vivants.

D'autres discours furent prononcés par MM. les abbés R. Larouche et F. Lemay, Isaïe Coudé. Pour terminer on présenta un membre de la famille M. Gérard Tapin qui parla aux noms de ses frères, en félicitant les organisateurs de cette belle démonstration familiale, il souhaite longue vie à son père et à sa mère, et les remercie de tout ce que les Auteurs de leurs jours ont fait pour eux.

Pour finir la soirée, il y a eu chant musique et danse, Mademoiselle Rose-Hélène Tremblay du poste C.B.J. à Chicoutimi s'accompagnant avec sa guitare, charma les personnes présentes par la variante de son vaste répertoire.

Tous se séparèrent joyeux et en emportant un souvenir qui n'est pas près de s'effacer de cette belle journée.

Le nombre des petits-enfants est de 45.

Conseil de Kénogami

Jonquière D. N. C. — Assemblée régulière du conseil de ville de Kénogami, sous la présidence de S.H. le maire J.-O. Bradet; assistaient les échevins: Joseph Claveau, Ernest Fortin, Léopold Gravel, Léo Paradis, Wellie Deschênes, Rosario Bélanger.

MUTATION DE PROPRIETE

1. Vente par The Kénogami Land Co. Ltd, de deux bâtisses, en bas de la Côte des Meules à Kénogami, à Lucien Gagnon, qui a déménagé ces bâtisses à St-Joseph d'Alma.

2. Vente par Thaddée Lapointe à Aimé Lapointe de la propriété 26-136.

3. Vente par Geo. Larouche à Joseph Crevier de la propriété 26-1.

APPLICATION DE CONSTABLE.

Par lettre en date du 4 janvier 1946, Monsieur Yves Pilon, domicilié au no 26 de la rue Joliette à Kénogami, fait application pour devenir constable, au service de la ville de Kénogami.

Règlement no 156 (Av. St-Antoine). Sur proposition de l'échevin Rosario Bélanger, secondé par l'échevin Léo Paradis, il a été résolu unanimement, d'accepter en 2ième lecture le règlement no. 156. en rapport avec la reconnaissance officielle de l'avenue St-Antoine.

Règlement no-158 (Taxe foncière). Il a été résolu unanimement, d'accepter en 2ième lecture le règlement no-138 en rapport avec l'imposition de la taxe foncière pour l'année 1946. fixée à $1.

CORRESPONDANCES GENERALES:

1. Par lettre en date du 29 déc. 1945, M. John-H. McDonald, accuse réception de notre récente protestation contre les propos de M. Chisholm, à Washington, ces derniers temps.

2. Par lettre en date du 5- janv. 1946, les employés municipaux, de Kénogami, souhaitent à tous une heureuse année.

3. Par lettre en date du 12 janv. 1946, M. J.-A. Pouliot, directeur du District de Québec, au Ministère des postes, nous informe que notre demande est étudié sérieusement, concernant le prolongement du service de facteur sur la route Taschereau.

4. La Compagnie Price Brothers, par MM. T. Laberge, informe la ville que deux lumières seront posées dans la ruelle des Finlandais, et un autre à l'angle des rues Ste-Thérèse et Lamarche.

5. Par lettre en date du 17 janv, 1946, l'Hon. Ernest Bertrand, nous informe que sa décision de faire cesser le service postal aérien, a été remise à un mois: lecture d'une lettre circulaire, du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay, à l'effet d'encourager ce service, très important pour la région.

6. Avis du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay, d'une assemblée générale des membres, à l'hôtel Chicoutimi, le 25 janv. 1946, à 12 h. 30.

7. Lecture d'une lettre par la ligue des propriétaires de Kénogami, à la Régie des Services Publics de Québec, à l'effet que la ligue des propriétaires de Kénogami, encourageait de toutes ses forces, le projet de la ville de Kénogami, de municipaliser le réseau électrique à Kénogami, qui se trouve présentement la propriété de la compagnie Price Brothers.

RAPPORT

Rapport du chef de police, pour l'année 1945.

RESOLUTION IMPORTANTE

Il est proposé par l'échevin Léopold Gravel, secondé par l'échevin Wellie Deschênes, et résolu à l'unanimité que; S.H. le maire J.-O. Bradet au nom du Conseil de la ville de Kénogami adresse une lettre immédiatement au bureau chef de la compagnie Price à Québec; rappelant dans cette lettre, l'entrevue en détail à Kénogami, du 18 janvier, entre les autorités de ce conseil et les autorités de la dite compagnie, à propos de la municipalisation du réseau électrique appartenant à cette compagnie; et renouvellant en termes énergiques, l'intention de ce conseil, de connaitre immédiatement à quel prix ladite compagnie, est disposée à vendre ce réseau à la ville de Kénogami. le tout dans les mêmes termes, que le projet de lettre, dont le conseil a pris connaissance en son entier. ADOPTE.

Et la séance est levée.

SEANCE DU 4 FEVRIER

Assistaient MM. les échevins Ernest Fortin, Joseph Claveau, Léopold Gravel, Léo Paradis, Wellie Deschênes et Rosario Bélanger; formant ainsi quorum, sous la présidence de S.H. le maire J.-O. Bradet.

REQUETE DES TAXIS & TERRAIN KING GEORGE.

A la suite d'une requête signée par MM. C.-B. Clavette, V. Bouchard, Emile Lessard, Albert St-Gelais, Charles-Eugène Rousseau, Roméo Leclerc, Rola Blanchette, Léo Audet, Edgar Fortin, Wellie Lepage; consentant chacun à verser à la ville, une somme de $10.00 par mois comme loyer à la ville de Kénogami, si cette dernière achète le terrain King-George, et y aménage une station de taxis il est proposé par l'échevin Léopold Gravel, secondé par l'échevin Wellie Deschênes et résolu unanimement que la ville de Kénogami, se porte acquéreure du terrain communément connu sous le nom de "King-George" au prix de $5,460.00 comptant et que S.H. le maire J.-O. Bradet, soit autorisé à signer tous contracts devant notaire, à cette fin.

PROCES VERBAL EN BORNAGE AVEC M. LS-PH TREMBLAY

Attendu que Monsieur Ls-Ph Tremblay, a dûment signé, un certain procès-verbal en bornage, préparé par l'arpenteur Adjutor Lamarre, de Chicoutimi, relativement au bornage séparant son terrain au coin Montcalm, et Price, de celui de la ville de Kénogami; et qu'il a dûment payé sa part de frais dans ce même bornage; et que ce même bornage tel que préparé, est à l'entière satisfaction de la ville de Kénogami; il a été proposé et résolu unanimement, que le Conseil de cette ville, accepte ce même bornage, et que S.H. le maire J.-O. Bradet, signe ce procès-verbal, pour et au nom de la ville, pour valoir en loi.

ATTENTIONS POUR LECTURE DES COMPTEURS

Par lettre en date du 30 janvier 1946, Monsieur Gérard Bernard, 32 rue Wolfe, demande la position de lecteur des compteurs, si la ville devient propriétaire du réseau électrique de la compagnie Price.

Par lettre en date du 25 janvier 1946, Monsieur Raoul Pelletier, fait la même demande que celle de M. Gérard Bernard.

CORRESPONDANCES

Par lettre en date du 31 janvier 1946, Monsieur le curé Henri Fortier, déclare avoir apprécier grandement l'offrande annuelle d'une messe; et invite le conseil de ville à la célébration de cette messe le 5 février prochain à 8 heures A. M.

Par lettre en date du 21 janvier 1946, Monsieur J.-A. Pouliot directeur du District de Québec, au département des postes, informe le conseil de cette ville, que le service des facteurs sera prolongé jusqu'aux limites d'Arvida, sur la route Taschereau.

Par lettre en date du 28 janvier 1946, Monsieur Camille Adamo, demande qu'on fasse gratter la rue St-Camille et d'installer une lumière supplémentaire sur la rue Finlandais.

AVIS LEGAUX

Par avis légal en date du 31 janvier 1946, Mtre T. McNicool, approuve notre projet de règlement no-138, concernant la taxe de $1.35 pour l'année 1945-46; en date du 31 janvier, 1946 il est fait certainement suggestions concernant le règlement no-139, relativement au changement sur la rue Nelson, notamment que les cessions à intervenir entre la Compagnie Price Brothers et la ville de Kénogami, soient dûment signées, avant la deuxième lecture de ce même règlement; en date du 4 février 1946, que la ville peut acheter le terrain de la rue King-George, sur simple résolution, au prix de $5,460.00 pourvu qu'il n'y a pas d'emprunt relativement au paiement de ce montant; en date du 4 février 1946, que les procès-verbaux lu 7 et du 21 janvier 1946, ne contiennent absolument rien de contraire à la loi; en date du 29 janvier 1946, qu'il recommande le paiement de $35.00 à M. Edmond Boily; en date du 31 janvier 1946, qu'il recommande le paiement de $30.00 à Monsieur Pierre Tremblay, pour dommages causés par l'aqueduc municipal

Et la séance est levée.

Le trophée Whitaker jr

Le "Kenogami Curling Club" a gagné le trophée A.-W. Whitaker jr, emblème du championnat de curling (granite) de la région du Lac Saint-Jean, le 10 février dernier au Centre de Récréation d'Arvida. Au banquet de clôture du Bonspiel, M. A.-W. Whitaker s'est déclaré heureux de pouvoir présenter son trophée à une équipe à laquelle il a déjà appartenu durant quelques années. Ce dîner était présidé par M. L.-C. Wellington, président du Club de Curling d'Arvida. Adressèrent brièvement la parole à cette occasion, M. P.-H. Skelton d'Arvida, M. W.-S. Cramp de Dolbeau, M. S.-N. Pergo, de Riverbend et M. N. McCayhey de Kénogami. Ce concours a été fort intéressant et le public n'a pas manqué d'assister nombreux aux différentes épreuves qui mettaient aux prises des équipes de Kénogami, Riverbend, Dolbeau et Arvida.

Mademoiselle Pauline Seely qui représentait le Curling à l'élection au titre de Reine des Sports, était présente au banquet.

Voici la liste des joueurs de chaque équipe en lice: Pour Kénogami: R. Copland, J. Stewart, F. McNab, A. McLaren, (2) E. Helleur, H.-E. Lower, T. Kirkpatrick et F. McClary.

L'équipe Riverbend se composait de: L. Raiche, J.-M. Robert, S.-N. Pergo, J. Wilson (2) C. Maltais, J. Clifford, F. Fairley et S.-H. Mahaffey.

Dans l'équipe Dolbeau: W. Milmine, G. Sutton, R.-S. Chisholm, J.-L. McDonald, (2) G. Fox, R. Savary, E. Hopkin, D. Wood.

Et enfin l'équipe de la Cité de l'Aluminum (Arvida) composée de Messieurs J. Dyck, R. Bergeron, L.-C. Wellington, F. Loucks, (2) G. Slater, R. McDonald, S. Muzzeral et H.-H. Calder.

Cédule des rencontres — M. S.-F. Ladd.

Divertissements — Messieurs R. Snow et A. Joyce.

Voici le classement des équipes:

	Points	Bouts
Kénogami	10	44
Arvida	8	39
Riverbend	6	39
Dolbeau	0	22

Apprécions les policiers

Jonquière, D. N. C. — Les policiers font parler d'eux... Eh Bien? très rarement. En mal? très souvent. Supposez qu'un meutre sensationel ne soit pas éclairci promptement. Tout le monde commence à lancer toutes sortes de rumeurs et même bien vite que la police n'est pas à la hauteur de sa position. Assurément non. Et nos journeaux qui qui forment l'opinion de la masse du peuple, redisent, soit ouvertement ou entre les lignes, qu'un changement s'impose et qu'il est injuste de dépenser les deniers de la municipalité à faire vivre des incompétents.

Si un suspect est acquitté, faute de preuves suffisantes, c'est encore une autre clameur qui s'élève et notre pauvre police devient encore le point de mire de la critique populaire.

Si un policier s'écarte de la voie droite, comme le cas se présente quelques fois, car nul n'est confirmé en grâce en ce bas monde, c'est encore une vague de critiques qui s'élève. On va même jusqu'à dire "Ce sont tous des pareils" et de cette manière les honnêtes gens passent pour des malhonnêtes gens.

La moindre peccadille de la police est bien vite remarquée et acerbement commentée. Quant à ses qualités et ses hauts faits, ils passent inaperçus. On en voudra au policier pour n'avoir pu prendre sur le fait un voleur de bouteilles de lait, à domicile, mais si ce même policier après des longues et pénibles recherches la nuit comme le jour, attrape un voleur et recouvre quelques ou même plusieurs milliers de dollards en butin, personne apparemment ne trouve expédient d'en souffler mot.

Le policier expose sa vie vingt-quatre heures par jour pour celle de ses concitoyens et ce sont ceux-là même qui lui jettent la pierre en toutes occasions. S'il est blessé dans l'accomplissement de fonctions, soit en arrêtant un malfaiteur ou en empêchant la perpétration d'un crime, les gens lui témoigneront un peu de sympathie ou point du tout.

Après tout, on dira, cela faisait partie de son devoir, et il était payé.

Que faire pour ce que la population comprenne, comme elle devrait en toute justice, les fonctions du policier, ses devoirs et ses responsabilités?

Il faudrait au premier abord commencer par informer, bien à fond, la population en générale. Celle-ci une fois qu'elle sera bien au courant des faits, sera heureuse n'en doutons pas de balancer les choses telles qu'elles sont.

Cela ne serait qu'une juste et équitable publicité en faveur de la police. Toutes les entreprises commerciales font de la publicité pour annoncer leurs produits. Les artistes se servent du même moyen pour parvenir à leur avenir.

Pourquoi la police qui est la protectrice de la vie du citoyen ainsi que de ses biens, n'userait-elle pas de cette même ressource pour se faire connaitre sous son vrai jour, et comme conséquence pour se faire estimr et respecter comme elle le mérite.

Quand le citoyen aura de la police l'idée qu'il devrait en avoir, il sera plus généreux et peut-être plus juste lorsqu'il sera question de rémunérer ses services.

Oui, pour changer l'opinion erronne que se forme la grande majorité des gens au sujet de la police, il faut pour celle-ci une sage publicité, qui puisse parvenir dans tous les foyers et tous les centres d'enseignements. C'est le seul moyen pratique, le plus efficace. Il suffit de l'employer pour en apprécier les heureux résultats.

Sauce piquante

Jonquière! Jonquière! que de rumeurs circulent, que de canards s'envolent à ton sujet! Il faut reconstruire après un grand incendie et on lésine, paraît-il. Voyons donc, pourquoi ne pas faire grand et beau comme à... Chicoutimi, par exemple? On n'aurait plus raison de clamer alors, au moins quant à la partie reconstruite: "Que c'est ennuyant à Jonquière!"

Quand *Le Lac-Saint-Jean* et *Le Réveil* vont-ils se trouver un typographe qui compose de façon lisible?...!

Quel dictionnaire a donc inspiré le scribe qui rédige la colonne quotidienne intitulée, en son orthographe spéciale, *Ça et là?*

Le Canada devra payer aux Pays-Bas la modeste somme de $100,000,000 pour les pots cassés par son armée au cours de la course vers Berlin. Ce qu'il en coûte de voler à l'appel de la *mère* Albion, pour sauver la Pologne, la liberté et la démocratie!...

Le ministère fédéral de l'Agriculture pourrait-il faire reviser par un compétent ses textes d'envoi aux journaux français? "Du Département de l'Agriculture, Gouvernement Fédérale,, quel potache a bien pu inventer ça?

On exclut l'Espagne de Franco de l'O. N. U. Pauvre Espagne, comme elle va en souffrir! Messieurs les Grands de l'O. N. U., je parie quand même que vous seriez gênés de nous dire tout ce que l'Espagne de Franco a fait pour les Nations Unies au cours de la dernière guerre. Hein?...

SANMALICE.

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions.

Q.—Cela vaut-il vraiment la peine de faire obturer des dents de lait?

R.—Très certainement, les dents de lait doivent absolument être soignées, traitées et obturées dès le premier signe de carie. Si les dents de la première dentition sont négligées, l'enfant, de ce fait, est privé du seul moyen dont il devrait disposer pour mâcher, pour bien mastiquer durant les si importantes années de la croissance. Des petites caries, des cavités qui, dans ces dents de lait, ne seraient pas traitées et obturées entraineraient la dévitalisation de ces dents, qui deviendraient des dents *"mortes"*. Et des petites dents *"mortes"*, sans vie, dans la bouche d'un enfant contrarient gravement tout l'ordre chronologique normal voulu et suivi par la nature.

Il en résultera de grandes difficultés dans l'éruption des dents de la deuxième dentition et un désastreux alignement, complètement anormal et irrégulier de ces dents permanentes. Mais le plus grave et dangereux de tout, c'est que des dents de lait *"mortes"* sont pour l'enfant une source inévitable de très sérieuse infection, qui peut être la cause de lésions et de troubles inguérissables, affectant le coeur, les articulations, les yeux, etc., etc.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc. — 1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre, sans frais, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

PAR AVION
à MONTRÉAL en 2 h. et 5 m.
à QUÉBEC en 50 minutes
Horaires commodes pour l'aller et le retour. Aucune priorité requise.
TÉLÉPHONE:
Arvida 525 Chicoutimi 500
QUÉBEC Airways

Dernière nouveauté pour les jeunes
HÉRAUTS
Album illustré en quatre couleurs
Sans égal comme récompense
Des plus intéressants pour les vacances

Pasteur Pie XII
Thomas More
Mira, princesse chinoise
Le Père de Smet
Matt Talbot, etc.

Le chant de Bernadette
Notre-Dame de Fatima
Le Lis des Mohawks
Sainte Cécile
Saint Louis de Gonzague
Saint Bernard
Saint Louis, etc.

Le rat des villes et le rat des champs
Le renard et la cygogne
Le corbeau et le renard
La maison de nos rêves
Dialogue dans un verger
Lourdes et le Dr Carrel, etc.

Forte reliure toile
Magnifique couverture en couleurs
160 pages de texte et d'illustrations
L'exemplaire: au comptoir: $1.00
Par la poste: $1.10

EN VENTE A
LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC.
12, AVE. LABRECQUE TEL. 402 CHICOUTIMI.

Fraîcheur savoureuse!
LE CAFÉ REDROSE
"est du bon café"
Aussi bon que le Thé RED ROSE

HÂTEZ-VOUS
de compléter votre collection
Les "BRIGITTE"
Deux nouveaux volumes viennent de paraitre et s'enlèvent rapidement

BRIGITTE aux champs
La guerre n'a pas passé inaperçue au foyer de Brigitte. Là aussi la vie est devenue plus sombre, plus inquiétante. L'époux est sous les armes et Brigitte quitte Paris où la vie est devenue trop pénible. "Brigitte aux champs" nous raconte sa vie à la campagne pendant la guerre.

231 pages : $1.00 (par la poste : $1.10)
relié : $1.75 (par la poste : $1.85)

BRIGITTE sous le ciel gris
La guerre est finie; l'époux de Brigitte a été libéré et il revient au foyer. Quel rôle va jouer Brigitte dans le retour à la vie civile de son époux?

205 pages : $1.00 (par la poste : $1.10)
relié : $1.75 (par la poste : $1.85)

Sont déjà parus:
BRIGITTE jeune fille, jeune femme
BRIGITTE maman
BRIGITTE et le bonheur des autres
BRIGITTE et le devoir joyeux
BRIGITTE femme de France
Chacun: $1.00 (par la poste: $1.10)

La Librairie Régionale, Inc.
12 av. Labrecque — Chicoutimi.

TABRENAL

Le remède idéal contre les affections rhumatismales, (maux de reins, sciatique, lumbago, etc.). Il vous aidera à mieux supporter les rigueurs de l'hiver, après les abus du temps des Fêtes.
60 comprimés: $1.00 plus taxes.
LES PRODUITS RENO ENRG., Boite postale 1444, Montréal.
Veuillez m'envoyer une boite de Tabrenal.
Nom .....
Adresse .....

PAINKILLER
PERRY DAVIS
EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
le meilleur remède de famille
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

IL YA 75 ANS

En 1871, LA SUN LIFE OF CANADA émettait sa première police, d'un petit bureau, à Montréal. Il y avait six ans que la Compagnie avait reçu sa charte, et dans l'intervalle, par l'Acte de la Confédération (1867), le Dominion était né. La Sun Life of Canada a marché de pair avec le Dominion qui s'est mérité une place enviable au conseil des nations par le développement constant de ses ressources et par la considération universelle qu'il s'est acquise.
L'essor de la Compagnie est la preuve de la considération que lui accorde le grand public. Pendant les trois quarts de siècle où les guerres ont marqué tous les pays, où les importantes inventions et les grandes découvertes de la science ont changé les destinées de l'homme, la Sun Life of Canada a connu succès après succès, son développement s'adaptant constamment à l'évolution des hommes et des entreprises industrielles. En 1895—après 25 ans d'opérations—l'assurance en vigueur se chiffrait par $35 millions, et en 1920—après 50 ans—par $488 millions. Aujourd'hui—après 75 ans au service du public—la Sun Life of Canada se place aux premiers rangs des compagnies d'assurance-vie comptant plus d'un million de détenteurs de polices et l'assurance en vigueur atteint $3,390,372,327. La solidité financière de la Compagnie et la qualité des services qu'elle rend sont vraiment dignes des meilleures traditions d'une entreprise qui jouit depuis longtemps d'une excellente réputation.
Extraits du Rapport Annuel de 1945
Versements effectués depuis sa fondation $1,800,672,431
Versements effectués en 1945 $90,226,067
Assurances en vigueur $3,390,372,327
Nouvelles assurances $241,409,819
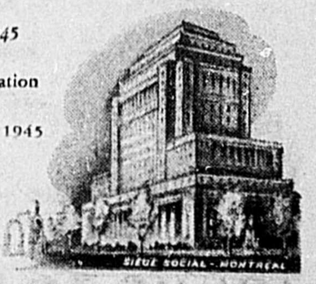

SUN LIFE OF CANADA
Le rapport annuel de 1945 sera envoyé à tous les détenteurs de polices; on pourra aussi en obtenir un exemplaire en s'adressant à:
G. A. BEAUDRY, C.L.U.
gérant de la succursale Québec-Rive Nord
229, rue St-Joseph, Québec.

À lire

A PROPOS D'IMMORALITE

Halifax, le 30 janvier 1946

Monsieur le Rédacteur,

La transition de l'excellent au pire se fait souvent en un clin d'oeil. Autrefois, l'on faisait l'histoire du "bon petit", mêlé à de mauvais garnements. Aujourd'hui, on peut faire l'histoire de milliers d'enfants corrompus par l'école du cinéma. C'est là que le mauvais génie sait entremêler le bon et le mauvais, sachant bien que le mauvais saura l'emporter. L'imagination, le coeur, l'instinct de nature, les complicités secrètes... Que voulez-vous, devant ces impuretés sous formes de beauté, ces enlacements, ces suggestions? Voilà des années que le cinéma instruit les jeunes générations. La conclusion logique s'impose: entre les mains d'exploiteurs et de corrupteurs résolus, les exemples vivants du cinéma ont fait surgir des générations de libertins, de courtisans, d'adultères, de gangsters au pistolet, de meurtriers, de criminels convaincus et décidés.

Vous parlez d'immoralités ! . . . Conséquence logique des exemples posés continuellement devant les yeux. Pas besoin de lire les descriptions licencieuses des mauvais romans. Les images suggestives des magazines, des revues, de publications réputées honnêtes, se mettent de la partie pour allumer la flamme et l'entretenir. Combien de pages il faut enlever pour que les enfants ne voient pas!... L'on ne peut plus y suffire, on en voit partout: garçons et filles enlacés, une tête penchée sur l'autre dans un embrassement voluptueux... Combien d'autres! Ces images font plus de mal que les nudités. Les jeunes gens et même des enfants suivent la contagion de l'exemple. C'est imprimé... Ça s'imprègne dans l'âme des jeunes, naturellement, fatalement.

Les malfaiteurs, ceux que la société devrait conspuer, fouetter, mettre au bon sens, ce sont les corrompus qui dessinent ces images et les imbéciles qui les publient.

J. M.

(Le Front Ouvrier).

La prohibition maintenue à Arvida

Les propriétaires de la ville d'Arvida se rendaient aux polls mardi le 12 du courant. Il s'agissait de faire décider par la majorité d'entre eux si le régime de prohibition des liqueurs allait se maintenir ou bien si l'on acceptait le règlement du conseil de ville numéroté 101 qui devait rappeler cette loi. Les tenants du statu quo ont remporté une belle victoire. La prohibition a été maintenue par une majorité de 59 voix.

142 voteurs se sont prononcés en faveur du régime établi; 83 s'y sont opposés et 16 bulletins ont été rejetés. Les résultats du scrutin ont été compilés, sous la présidence de M. Louis Fay, maire d'Arvida, par M. J.-A. Fréchette, secrétaire-trésorier de la ville. MM. Henri Lévesque et J.-Edgar Bouchard représentaient les amis de la prohibition et MM. Marc Rhéaume et J.-E. Lalime, les adversaires.

Club de journalistes

Les journalistes de la région profitaient de la fête de samedi à Arvida pour se réunir et causer amicalement de problèmes qui les concernent en particulier.

Invités de la compagnie Aluminum Company of Canada, ils furent accueillis à l'hôtel Saguenay Inn par M. S. Décarie, de Montréal et M. Aime Gagné, d'Arvida, tous deux représentants de la compagnie. Après un banquet offert par la compagnie et présidé par M. Décarie, on tint une réunion où l'on jeta les bases d'une espèce de club destiné à permettre aux journalistes régionaux de se rencontrer plus fréquemment et de discuter de questions les touchant plus spécialement. Séance tenante, on forma un comité de trois membres chargé de préparer un projet de constitution qui sera présenté à une autre assemblée générale et, sans doute, accepté et mis en pratique. Pour le moment, les choses en sont là, sans plus. Mais nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements de l'affaire.

T. MOIN.

ACHETEZ
LES PLUS
BELLES FLEURS
TOUJOURS FRAICHES
ainsi que plants en pots, articles de cadeaux, au Nouveau Magasin moderne de

Mme J.-L. Marchand
FLEURISTE

Livraison — Service Rapide
380, rue Racine, Tél.: 549
Chicoutimi

Pas responsable

Je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par mon fils Jacques Tremblay, soit en son nom ou au mien.

(Signé) David Tremblay,
52, Chemin Saint-Paul,
Chicoutimi.

Remerciements pour sympathies

M. et Mme Armand Poulin remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de leur enfant, Roseline, soit par l'offrande de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Demande de soumissions

CANTON CHICOUTIMI

Le Conseil du Canton Chicoutimi recevra d'ici le 1er mars des soumissions pour l'engagement d'un inspecteur d'aqueduc.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter la plus haute ni la plus basse des soumissions. Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, 187, rue Racine, Chicoutimi.

Pour la Corporation
Municipalité du Canton Chicoutimi
Philippe Harvey, N.P.
sec.-très.

In memoriam

Partir dans la vingtième année à peine achevée, être fauchée au printemps de la vie alors que tout nous sourit, et qu'on entrevoyait encore tout avec le prisme des illusions!

Partir au moment où s'offraient les plus belles promesses d'avenir!

Destin incompréhensible qui nous oblige pas moins, avec la grâce divine, à une entière soumission et à un généreux Fiat!

C'est le livre d'une vie qui se ferme pour l'éternité. Qu'il nous soit permis d'y feuilleter quelques pages afin d'y jeter humblement le témoignage de notre estime et de notre regret.

Elevée au sein d'une famille profondément chrétienne et des mieux connu à St-Ambroise, Juliette n'a pas fait grand bruit parmi nous. Gaieté franche, humeur très douce, âme sensible et délicate, telle nous apparaissait la petite Enfant de Marie aux yeux aussi purs que son front était blanc. Ses compagnes de classes se rappellent l'élève intelligente et docile qu'elle était il n'y a pas tellement longtemps. Le choeur de chant des jeunes filles regretteront la camarade à la voix douce; ses manières affables nous gagnaient avec sa sincérité.

Comme épouse, Juliette n'a fait que passer. Mariée d'un peu plus d'un an, sa conduite malgré une santé fragile n'avait d'égal que son bon coeur. Femme aimante, attentive et dévouée, c'est ainsi qu'on l'a toujours vue. Et le jeune époux seul sait ce qu'il perd car la mort fait souvent plus de vide, que la vie ne prenait de place.

Que la Consolation Divine soit généreuse pour tous ceux qui pleurent ton départ Juliette.

Et quand le temps, qui met sur toutes les plaies un baume très doux, jette sur le passé une brume de sérénité, il reste le souvenir. Le SOUVENIR! cette joie de l'âme. Avec lui, il reste également, dominant les imperfections dont chacun a son lot le reflexe des vertus, des qualités, des mouvements généreux et des gestes bons. De cela surtout il faut se souvenir avec ferveur et fidélité.

De ceux qui partent et de ceux qui restent, ceux-là sont encore les plus heureux car:

...ils sont heureux les morts, Ils bai-
[gnent dans la Vie,
Par delà le mensonge et le néant
[hautain.
Toute leur âme en l'Etre est à ja-
[mais ravie...
Ce Dieu qui fut leur cause est aussi
[leur destin. (François Hertel)

A l'époux, aux parents, petits frères et soeurs, aux familles Brassard et Girard, à tous ceux qui t'aimaient Juliette et qui souffrent de ta séparation, je dépose ici le témoignage de ma profonde sympathie avec l'assurance d'une prière fervente.

Une amie.

À la Société St-J.-Baptiste de Kénogami

Jonquière, D. N. C. — Voici le résultat de l'élection des officiers de la société Saint-Jean-Baptiste de Kénogami, tenue à une assemblée des directeurs le 7 février. Président: notaire Roland Coulombe pour un deuxième terme consécutif; J.-Léonce Blackburn 1er-vice-président: Laurent Lacroix; 2eme vice-président: Hector Godin, secrétaire; J.-Paul Lapierre, trésorier; et M. l'abbé Alfred Simard a été nommé aumônier. Nous rappelons la liste des directeurs qui furent élus pour l'année 1946, le 17 janvier dernier: MM. Arthur Allard, Ls-Joseph Bergeron (industriel), Philippe Bergeron (restaurateur), Ladislas Dufour, médecin, Lou's Desrosiers, Elzéar Drolet, J.-O. Fraser, Louis Gauthier, Noël Girard, André Gauthier, Théo. Harvey, Calixte Hébert, Gérard Lapointe, Eugène Lavoie (marchand), le R. F. Savoie, S. C. (en remplacement du R. F. Noël), Wellie Pothier, J.-C. Tessier, L.-J. Tondreau, Gérard Tremblay (Marchand), et Bernard Wilshire.

Les proprios préconisent la gérance municipale

Conférence très au point de M. R.-A. Lemieux, gérant de la cité d'Arvida.

Au cours d'une assemblée générale tenue en la salle des Syndicats Nationaux de Chicoutimi, les membres de l'Association des Propriétaires de Chicoutimi, Inc., ont eu l'avantage d'entendre une conférence bien étoffée que présentait M. R.-A. Lemieux, I.C., gérant de la cité de l'aluminium.

L'assemblée était sous la présidence de M. François Paradis, comptable, et groupait une nombreuse assistance au premier rang de laquelle on pouvait remarquer MM. C.-E. Boivin, Adrien Gagnon et Joseph Tremblay, tous trois échevins de la cité de Chicoutimi.

Le conférencier invité fut présenté par M. le président et remercié par M. Henri Gagnon, directeur de l'Association des propriétaires.

Monsieur Lemieux eut d'abord quelques mots d'éloge à l'endroit de l'Association des Propriétaires, une organisation nécessaire pour aider l'Administration dans sa lourde tâche de diriger les affaires publiques.

Le conférencier fit ensuite l'historique de la gérance municipale depuis la première expérience tentée dans une petite ville en faillite. Il signala qu'aujourd'hui un grand nombre de villes américaines et irlandaises ont adopté ce mode d'administration moderne.

La gérance, en somme, d'après M. Lemieux, c'est la formule qui réconcilie l'efficacité administrative d'une entreprise personnelle avec notre régime démocratique, ses lenteurs et son inefficacité. Sous le régime de gérance, les échevins et le maire demeurent évidemment en fonctions et ils continuent de porter la responsabilité de l'administration municipale vis-à-vis les contribuables. Le Conseil reste le législateur suprême; le gérant constitue le pouvoir exécutif et il est spécialement chargé d'appliquer les décisions du Conseil. Il est personnellement responsable de son administration et doit rendre compte de tous ses actes au Conseil de qui il relève. Contrairement à une opinion trop souvent répandue, le gérant n'est que le fondé de pouvoir, l'agent d'affaires ou le fonctionnaire de la municipalité et non pas ce dictateur en petit qui dicterait une ligne de conduite aux autorités régulièrement élues par le peuple.

Les avantages de la gérance municipale sont nombreux et il suffit, pour s'en convaincre, de se renseigner auprès de ceux qui ont fait l'expérience de ce mode d'administration. Sur le grand nombre de villes qui ont adopté la gérance, une très faible proportion ont abandonné ce système et, si l'on examine le cas de ces exceptions, l'on constate que la faillite du système se ramène invariablement à deux causes principales: 1°, l'incapacité du gérant, 2°, l'établissement du système sur des bases non juridiques.

Il y eut ensuite un assez long échange de vues au cours duquel le conférencier voulut bien répondre aux nombreuses questions de l'auditoire.

Monsieur Henri Gagnon, souligna dans ses remarques, le rôle efficace joué par l'association qui cherche sans cesse la collaboration avec les autorités municipales.

En lisant

Notre bon ami Jean-François Pouliot, était à Ottawa la semaine dernière, et il était en . . . sacre. Il bouillait, que le couvercle du chaudron en levait ! . . . Deux religieuses de la Rivière-du-Loup, internées au Japon durant la guerre, sont revenues au pays et leur communauté a dû débourser $1,380.00 pour frais de rapatriement.

Inde irae! Leur vaillant député a vainement tenté de les faire mettre sur le pied de ces . . . épouses étrangères et des infortunés japonais déportés au frais du Gouvernement!... Bernique!

Mais, le dernier mot de Jean-François n'est peut-être point dit.

Qu'en pensez-vous!

* * *

Dit *Le Devoir* du 6 février, page dix:

"Albert Boisjoli et Roland Lanthier ont été cités hier à leur examen volontaire, devant le juge en chef Gustave Perreault, sous l'accusation d'avoir imprimé, distribué et vendu de la littérature obscène, de nature à corrompre la jeunesse."

Serait-ce le chat sortant du sac?

* * *

Publie le *Front Ouvrier*:

* * *

La délinquence juvénile est en progrès un peu à la ronde. Aux Etats, dans une cause récente, où garçons et filles ne dépassaient point l'âge de 14 ans, le juge a traité de dégoûtants et de dégoûtantes les représentants des deux sexes cités devant lui.

Ce n'est pas loin . . . d'écoeurants!

Partout, à Winnipeg comme à Montréal, dans l'Illinois comme à New-York, les juges blâment les parents et réclament la restauration familiale. Un juge (d'après le *New York Times*), a résumé la question: "Pour avoir de bons enfants, il faut d'abord de bons parents."

* * *

A Chicago, je pense, on a du aménager, près de la Cour de justice, une sorte de garage pour les enfants des requérants en divorce.

La marmaille se divertit pendant que le père et la mère s'escriment en cour pour prouver le bien-fondé de leur désir de changer . . . de coq, ou de poule!

Evidemment, cela ne mène point à la restauration, à la stabilisation familiale. . .

* * *

Un organe de l'Eglise Unie(!) des Etats-Unis se monte la tête, comme s'il avait respiré du gaz-moutarde. Qu'a-t-il?... Il en a à Hollywood qui tourne des films catholiques . . . et n'a pas l'air d'en vouloir monter sur "les diverses traditions religieuses" du protestantisme. . . Ce silence . . . lui bouche les oreilles!

Le fait est que si j'étais Hollywood, je serais en peine de choisir entre les *diverses traditions* religieuses protestantes; entre les centaines de sectes, dont les ministres, par centaines, sont communistes, athées, et *ita porro*.

Où est le protestantisme? pourrait demander Pilate. . .

* * *

Toronto est en voie de se . . . ratifier?

—Hein? ratifier ? ?

—Oui! les rats l'étouffent: c'est par milliers qu'ils envahissent la ville . . . Reine.

—Faudrait lui conseiller, à la ville-reine, de chat....virer, alors!

—*Awful!* Parler comme cela! . . .

—Alors, qu'est-ce qu'ils font les Torontois?

—Ils y mettent des bidous. Robert Saunders, qui se trouve maire, promet $300.00 à qui apportera au Conseil le plus de queues de rats . . . Rien de drôle, tu sais: des rats, gros comme des chats, qui s'attaquent aux enfants endormis... Et les enfants, par là, il n'y en a pas de trop!

—$300.00! C'est $200.00 de moins que ce que Kelly a promis pour faire remplacer le chant national *O Canada!*

—Pour distraire Toronto, il faudrait aller leur jouer *Un rat dans un panier* . . . Scélérat!

—Souhaitons à la ville-reine de se dérater au plus tôt... Pourquoi, j'y pense! ne ferait-elle point conjurer le fléau par Shields. . . Pour maudire, il n'est point battu!

GENLIS.

D'Hébertville-Station à Saint-Bruno

La Compagnie Electrique du Saguenay, en prévision de l'accroissement de ces deux municipalités progressives, reconstruit ses circuits entre Hébertville Station et Saint-Bruno.

Ceux-ci une fois terminés, en plus de satisfaire aux besoins de la population d'Hébertville Station et de Saint-Bruno, seront d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins de l'électrification de ce secteur important de la région.

Il est à remarquer qu'à la Compagnie Electrique toutes les lignes rurales en réorganisation ou en construction en 1946 permettront de donner aux cultivateurs un service à 115-230 volts, de sorte que tous les appareils électriques en usage sur la ferme pourront être employés et donner un rendement des plus satisfaisants.

(Communiqué)

À la ligne de feu

Sous le titre *La lutte contre la littérature immorale*, le *Devoir* (31 janvier 1946) publie une nouvelle communication du directeur diocésain de l'A. C., de Montréal.

Tout en résumant les adhésions consolantes, reçues de tous côtés, Mgr Valois fait un pas de plus et demande à chacun de vous de penser qu'il est sérieux et... de tirer le premier. Lisez bien et appliquez-vous le remède:

LA LUTTE CONTRE LA
LITTERATURE IMMORALE
(Le Devoir)

L'heure est grave, et à tout prix, il ne faut pas en rester là, déclare Mrg Albert Valois, V.G.

Mgr Albert Valois, V.G., directeur du comité diocésain d'action catholique, nous fait tenir la lettre suivante:

Au nom de Son Excellence Mgr l'Archevêque, je demandais, il y a quinze jours, à tous les gens de bonne volonté, de s'unir pour livrer une guerre à mort à la littérature immorale et aux illustrés indécents et provocateurs. La réaction du public nous a prouvé qu'il s'alarmait avec nous de l'augmentation de la criminalité juvénile et qu'il était prêt à s'attaquer aux causes qui la provoquent. Celle que j'ai signalée m'a apporté, des quatre coins de la province, d'Ontario même, des témoignages d'approbation et, ce qui est mieux, des offres de collaboration. Des groupes d'hommes d'affaires, des associations pieuses, éducatives et sociales m'ont promis leur appui tout entier. Les journaux m'ont ouvert largement leurs colonnes; leurs rédacteurs ont exprimé à leur tour leur indignation et la nécessité de remédier à cet état de choses.

Tout cela est de bon augure; mais je ne me fais pas d'illusion. Hélas! les sursauts prometteurs de la foule ne sont souvent que feu de paille; un problème nouveau qui attire son attention lui fait vite oublier les anciens. C'est pourquoi je me permets de revenir à la charge et je demande à tous une action concertée, à laquelle ils doivent participer avec persévérance.

Ceux qui m'ont offert si spontanément leur collaboration m'ont en même temps demandé une ligne de conduite. Voici, à mon avis, ce qui doit être fait et tout de suite.

1° Commencer à faire mai on nette chez soi, en faisant disparaître de son foyer, de son bureau, tous les illustrés mauvais qui s'y trouvent: calendriers, buvards, revues obscènes, etc., etc.;

2° Exiger la même chose de ses fournisseurs et de tous ceux à qui l'on accorde sa clientèle;

3° Dire, par lettre personnelle, sa désapprobation, en termes polis mais fermes, à toutes les compagnies fautives, qui, dans leurs annonces ou leurs éditions, blessent la morale, et les menacer de boycottage;

4° Ne pas acheter de ces revues et journaux qui se font une spécialité d'en appeler à la sensualité de leurs lecteurs, ni de ces petits romans à dix sous qui sont à tous les étalages. La plupart de ces brochures sont franchement mauvaises et obscènes; le reste ne vaut pas le papier sur lequel elles sont imprimées;

5° Ecrire au gouvernement d'Ottawa pour demander d'interdire l'entrée au pays des revues obscènes publiées à l'étranger, et la condamnation de celles qui sont éditées au pays;

6° S'imposer personnellement ce travail, et ne pas s'en remettre aux autres.

Donnez-moi trois mois d'un véritable boycottage, dans le sens que je viens d'indiquer persévérez à protester et à demander le respect qui vous est dû, et nous aurons ensemble remonté le courant et guéri notre ville de cette plaie. Il n'y aura ensuite qu'à surveiller, et à recommencer le même travail si ces éditeurs veulent revenir à leur sale besogne.

Donc, ensemble, l'heure est grave, et à tous prix, il ne faut pas en rester là.

La Légion Canadienne

Dimanche le 10 février, à 3 heures de l'après-midi, il y eut, au camp Tremblay de Chicoutimi, une réunion de la section no 52 de la Légion Canadienne.

Une cinquantaine d'anciens combattants s'étaient rendus à cette réunion. On y trouvait des anciens combattants des deux guerres. A cette première réunion générale, on procéda à l'élection de l'exécutif pour la prochaine année. Cet exécutif se compose comme suit:

Président: M. Jules Landry, lieutenant colonel; 1er vice-président: M. J.-E. Coudé; 2e vice-président: R. Roland Dallaire, major.

Les six directeurs sont: MM. G.-H. Coulombe, J.-B. Jalbert, P. Larochelle, J.-A. Ringuette, Edgar Grenon et Eugène Aubin.

L'élection de l'exécutif a eu lieu après que M. Jules Landry eut expliqué à l'assemblée les raisons et les buts de cette association d'anciens combattants qui s'appelle la Légion Canadienne. On avait donné aussi lecture de l'ensemble des réglements qui régissent cette association. Il a été entendu que l'exécutif s'occupera de nommer un sous-comité qui rédigera les réglements définitifs de la branche de Chicoutimi.

Il a été entendu qu'une autre réunion générale se tiendra, à 3 heures de l'après-midi, le 1er dimanche de mars. L'endroit où aura lieu cette réunion sera annoncé dans les journaux de Chicoutimi ainsi qu'à la radio. A cette réunion générale du 3 mars, le capitaine J.-B. Jalbert donnera une conférence sur le plan général du rétablissement des anciens combattants.

Le major Dallaire, commandant du *Régiment du Saguenay*, a bien voulu mettre à la disposition de la Légion Canadienne le local du quartier général du régiment, de sorte que le siège permanent de la Légion y sera établi, et c'est là que l'Exécutif se réunira.

(Communiqué).

Remerciements pour condoléances

M. Ernest Turcotte et sa famille, M. et Mme Georges Harvey, Chicoutimi, M. et Mme Egide Tremblay, Saint-Fulgence, M. et Mme Paul Turcotte, Saint-Fulgence, M. et Mme Adrien Brassard, Chicoutimi, M. et Mme Hector Turcotte, Sainte-Anne, M. et Mme Léonce Turcotte, Jonquière, M. et Mme Albert Brassard, Arvida, M. et Mme L.-P. Gauthier, Chicoutimi, M. et Mme E.-A. Turcotte, Chicoutimi, M. et Mme Alonzo Turcotte, Chicoutimi, MM. Chs-E. Turcotte, Roland Turcotte, Chicoutimi, Mlle Graziella Turcotte, Chicoutimi, et la Rév. Soeur Saint-Maurice, de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, vous prient d'agréer l'expression de leur profonde gratitude pour la sympathie que vous leur avez témoignée à l'occasion du décès de Mme Ernest Turcotte, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, par la visite à la maison mortuaire ou l'assistance aux funérailles.

Décès

Est décédée subitement à Saint-Joseph-d'Alma à l'âge de 31 ans, dame Henri Pednault, née Alice Potvin.

Est décédée au sanatorium de Roberval, après 21 ans de vie religieuse, Sr Joseph-Didyme, des Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi. Elle était la nièce de M. l'abbé Didyme Tremblay, ancien curé de Normandin. Les funérailles ont eu mardi matin, au Bon Conseil.

M. Hector Tremblay est décédé à Québec à l'âge de 72 ans. Il était l'époux de feu Alma Girard, de Sainte-Anne.

Est decédée à Chicoutimi à l'âge de 21 ans et 7 mois, dame Marie-Ange Duchesne, épouse de M. Rosaire Lavoie.

Est decédé à Saint-Gabriel-de-Rimouski à l'âge de 58 ans M. Wilbrod Bergeron, époux de dame Elise Potvin.

Une industrie détruite par les flammes

Le feu a détruit complètement lundi soir, l'atelier des Entreprises de Chicoutimi Inc., propriété de M. Joseph Tremblay (Mathias). Cette industrie, située à l'angle des rues de la Place d'Armes et Bossé, s'occupait de la fabrication de meubles, de portes et de châssis. Elle employait 18 hommes. Les dommages sont d'environ $40,000, et ils ne sont compensés en faible partie seulement par les assurances.

L'incendie a commencé un peu avant 7 h. et il a duré une partie de la nuit. Les pompiers avaient cependant maitrisé les flammes au cours de la soirée et protégé ainsi les constructions voisines.

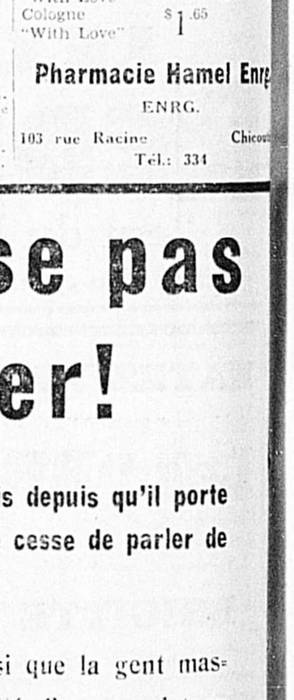

L'arôme attirant du nouveau set de bain Tussy "With Love" vous gagnera une place éternelle en son coeur.

Le set de bain Tussy "With Love" trois articles dans une boite à presentation spéciale:
Cologne, lotion "Winde Weather" et poudre de bain $4.30
avec houppette

Les item individuels en boite à presentations spéciales:
Poudre pour le bain "With Love" $1.00
Cologne "With Love" $1.65

Pharmacie Hamel Enrg.
ENRG.
103 rue Racine Chicoutimi
Tél.: 334

LES LIQUEURS SAGUENAY Enrg.
CHICOUTIMI, QUÉ.

Paul ne cesse pas d'en parler!

"Il est difficile de plaire à Paul, mais depuis qu'il porte un vêtement fait sur mesure "BOIVIN" il ne cesse de parler de sa valeur et de son chic".

De plus en plus les chicoutimiens ainsi que la gent masculine des environs découvrent la supériorité d'un complet ou d'un paletot **BOIVIN** fait sur mesure. **SUPERIEUR,** c'est le mot des connaisseurs pour qualifier la note différente et le chic qui se dégagent d'un vêtement **BOIVIN.** Il a vraiment du corps! Achetez toujours de préférence un complet ou un paletot de marque **BOIVIN.**

Notre service de livraison.... le plus rapide. Pour les démobilisés, 2 semaines avec priorité. Pour les civils, 4 semaines seulement sans priorité.

J.-Gérard Boivin Ltée
131, RUE RACINE CHICOUTIMI
Voisin de chez Roméo

La page de tous:

L'ACTION CATHOLIQUE

Responsabilité: Le Directeur diocésain de l'A. C.

APÔTRES de toutes conditions,
RÉPANDEZ À FLOTS
LA VIE
QUE JÉSUS APPORTE!

Il faut qu'Il règne!

alors, mettons **L'ÉVANGILE**

dans notre vie et dans la vie des autres!

Pensons-y d'avance

Aux Cercles Jeanne-d'Arc

Pensons-y d'avance afin de nous y bien préparer . . . A quoi? . . . A la retraite fermée fixée au 25 février pour les dames des cercles Jeanne-d'Arc.

C'est toujours un grand sacrifice pour une maîtresse de maison que de quitter pour aller à une retraite fermée. Mais, le sachant d'avance, toutes nous pourrons organiser les choses de façon à pouvoir y assister. Nous ferons pour cela tous les sacrifices nécessaires.

La retraite est pour tout le diocèse. Ainsi, les dames de toute la région seront admises avec plaisir.

S'adresser au RR. SS. de l'Immaculée-Conception, 61, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

Faisons l'impossible pour profiter de cette retraite.

Le Maître est là, Il t'appelle!

(3 fois). (Communiqué).

Croisade eucharistique

En l'an de grâce 1858, le 11 février, aux bords du torrent du Gave, près de la ville de Lourdes, en France, la Très Sainte Vierge apparut pour la première fois, dans le creux d'un rocher, au-dessus de la grotte de Massabielle, aux regards d'une jeune fille nommée Bernadette — très pauvre et il est vrai, mais candide et pieuse.

La Vierge Immaculée se présentait sous un aspect jeune et bienveillant; elle était revêtue d'une robe et d'un voile blanc comme la neige et portait une ceinture bleue. Une rose d'or ornait ses pieds nus.

Durant cette première apparition, elle apprend à la jeune fille à faire le signe de la croix; et, déroulant de la main le chapelet qu'elle portait d'abord suspendu au bras, elle l'encourage, par son exemple, à la récitation du saint rosaire; ce qu'elle fit à toutes les autres apparitions.

Le 14 février, seconde apparition. Bernadette, dans la simplicité de son coeur, craignant une ruse diabolique, jeta de l'eau bénite vers la Dame mystérieuse; mais la Sainte Vierge, souriant doucement, lui montra un visage plus bienveillant.

Il y eut dix-huit apparitions — et la jeune fille se fit religieuse. Elle est devenue sainte Bernadette Soubirous.

Au mois de mai 1917, à Fatima, au Portugal, Notre-Dame apparut à trois petits enfants. Elle leur dit qu'elle venait du ciel pour leur demander de réciter le chapelet tous les jours pour la paix et pour la conversion des pécheurs.

Si Notre-Dame apparaissait aux jeunes croisés aujourd'hui, ne croyez-vous pas qu'elle leur demanderait encore de réciter le chapelet tous les jours pour la paix et pour la conversion des pécheurs.

Prions aussi aux intentions du Pape et de notre Evêque, et nous ferons plaisir à la Sainte Vierge, tout en préparant bien notre congrès du mois de mai.

Le comité du congrès de la Croisade eucharistique, case postale 64.

L. S. C.

FEDERATION DES LIGUES DU SACRE-COEUR DU DIOCESE DE CHICOUTIMI

Le 31 décembre 1945.

RAPPORT DES ACTIVITES, POUR 1944-45

Ce rapport couvre la période s'étendant du 1er juillet 1944 au 1er septembre 1945.

OFFICIERS:

La Fédération a été très éprouvée, cette année, d'abord par le décès de M. le chanoine Joseph Lapointe, curé de St-Dominique de Jonquière et directeur adjoint de la fédération, survenu au début de juillet, et ensuite par le départ du directeur, le Rév. Père A. Deguire, S.J., qui est allé prendre charge de la paroisse Ste-Anne-de-Sudbury, Ontario, comme curé.

M. le chanoine Lapointe était un grand apôtre du Sacré-Coeur, un conseiller sage et toujours empressé à servir le Sacré-Coeur et les Ligues. Sa disparition si soudaine a été vivement ressentie par nos officiers.

Le Révérend Père Deguire avait donné toute son âme à notre fédération. Peu de temps avant que ses supérieurs l'appellent à Sudbury, il avait entrepris la visite des Ligues du comté de Saguenay mais un mauvais rhume l'avait forcé de discontinuer ces visites.

Le Révérend Père Antonio Genest, S.J., a remplacé le Père Deguire. Notre nouveau directeur est un homme actif, jeune encore, et nous avons eu l'occasion d'apprécier la sagesse de ses directives.

Le nouveau curé de St-Dominique de Jonquière, M. le chanoine Morin, a été nommé directeur-adjoint de la Fédération. Nous avons pu nous rendre compte que monsieur le chanoine Morin portait grand intérêt aux Ligues du Sacré-Coeur. Nous aurons en lui un conseiller très sûr et un guide éclairé.

Voici donc la liste actuelle des officiers de la Fédération:

Directeur, Révérend Père Antonio Genest, S.J.; Directeur-adjoint, M. le chanoine Luc Morin, curé de St-Dominique-de-Jonquière; Président, M. J.-O. Fraser, Kénogami; Trésorier, M. Léonidas Gagnon, N.P., Chicoutimi; Commissaires-ordonnateurs, M. J.-M. Lacroix, N.P., Jonquière, M. Antoine Desgagné, Bagotville; Secrétaire, M. Maurice Ouellette, Chicoutimi.

PRESIDENTS DE DISTRICT:

Chicoutimi, M. Jean Pelletier, Chicoutimi; St-Joseph-d'Alma, M. Jos. Richard, Notre-Dame-d'Hébertvile, Dolbeau, M. Edgar Tremblay, Dolbeau; Baie St-Paul, M. Edmour Simard, N.P., Baie St-Paul; Tadoussac, M. Edgar Gingras, Tadoussac; La Malbaie, M. Edgar Lavoie, La Malbaie; Roberval, M. Georges Gagnon, Roberval.

DIRECTEURS DE DISTRICT:

St-Joseph-d'Alma, M. l'abbé Jérémie Gagnon, curé de St-Wilbrod, Hébertville-Station; Dolbeau, M. l'abbé J.-Bte Simard, curé de Dolbeau; Baie St-Paul, M. l'abbé J.-Bte Tremblay, curé de Petite-Rivière-St-François; Tadoussac, M. l'abbé Edilbert Lévesque, curé de Sacré-Coeur; La Malbaie, (Encore vacant); Roberval, M. l'abbé Ludger Larouche, curé de St-François-de-Sales.

JOURNEES APOSTOLIQUE PAROISSIALES:

A l'occasion du Centenaire de l'Apostolat de la Prière et du Soixantenaire de fondation des Ligues du Sacré-Coeur au Canada, nous avons mis à la disposition des Ligues un programme pour la célébration de ces anniversaires, comprenant plans de sermons, forums, réunions de chefs de groupe, de zélatrices de l'Apostolat de la Prière, etc.

Pour la circonstance:

Un grand nombre de paroisses se sont servies de ces programmes et ont célébré dignement ces anniversaires. Une cinquantaine de paroisses ont reçu la visite soit du directeur de la Fédération ou de l'un des pères de la maison des retraites fermées de Val Racine.

Plusieurs paroisses ont donné beaucoup d'éclat à ces fêtes, par exemple St-François-de-Sales, Bagotville, St-Jeanne-d'Arc, etc.

JOURNEES APOSTOLIQUES REGIONALES:

Il y en a eu quatre, au cours de l'année. A Kénogami, le 15 avril; à St-Irénée, le 10 juin; au Lac-Bouchette, le 12 août; à Notre-Dame-d'Hébertville, le 16 septembre. Partout, ce fut un succès complet.

Il n'a pas été possible de tenir de journée pour le district de Dolbeau ni pour les comtés de Charlevoix et Saguenay. Le départ du Révérend Père Deguire, le décès de M. le chanoine Lapointe et l'arrivée du Révérend Père Genest à la fin d'octobre n'ont pas permis de suivre le programme tracé. Nous nous reprendrons l'an prochain.

La journée apostolique de Kénogami, pour les officiers des Ligues du comté de Chicoutimi, revêtait un caractère spécial, par suite de la visite du directeur général des Ligues du Sacré-Coeur, le Révérend Père Roland Boyle, S.J., de l'assistant-directeur, le Révérend Père P. Bélanger, S.J., et du président, M. le chevalier Ph. Dehaze. La Fédération a profité de la circonstance pour inviter également les officiers du comité diocésain d'action catholique.

Au cours de la réunion de l'avant-midi, chaque groupe, le comité diocésain d'Action catholique, la Fédération générale, la Fédération diocésaine et le conseil de la Ligue, a exposé ce qu'il attendait de chacun des autres organismes et ce qu'il entendait faire pour collaborer avec eux.

A la réunion de l'après-midi, les Ligueurs avaient l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence monseigneur Melançon. Chacun sait que Son Excellence porte un intérêt très grand aux Ligues du Sacré-Coeur et qu'Elle ne manque jamais une occasion de les encourager de sa présence et de ses précieux conseils. Cet intérêt que nous témoigne Son Excellence nous encourage fortement à continuer à travailler pour le règne du Sacré-Coeur.

Monseigneur Melançon a bien voulu venir saluer les Ligueurs, à la réunion du Lac-Bouchette, le 12 août.

A St-Irénée, la Journée Apostolique avait lieu à l'occasion de la bénédiction d'un monument au Sacré-Coeur. Au Lac-Bouchette, c'était l'occasion du pèlerinage des Ligueurs du district de Roberval.

Le Révérend Père Philippe Bélanger, S.J., assistant-directeur-général, a remplacé le Père Deguire, au Lac-Bouchette et à Notre-Dame-d'Hébertville. M. le chevalier Ph. Dehaze, président de la Fédération générale, assistait également à la réunion de Notre-Dame-d'Hébertville.

Voici un rapport des présences à ces journées:

Kénogami	20	Ligues	représentées	par 654	ligueurs
St-Irénée	10	"	"	" 452	"
Lac-Bouchette,	8	"	"	" 371	"
N.-D.-d'Hébertville,	12	"	"	" 440	"
	50	"	"	" 1917	"

Le programme de toutes ces journées était sensiblement le même, partout: Messe, sermon par le Directeur diocésain ou l'Assistant-directeur-général, communion. Chant par les Ligueurs.

REUNION DE L'AVANT-MIDI:

Présentations par le président de district et le président diocésain. Mots d'ordre du directeur diocésain et du président général. Forum sur la formation des chefs.

REUNION DE L'APRES-MIDI:

Présentation des visiteurs. Appel des Ligues. Lecture du rapport des activités de la Fédération, depuis sa fondation. Mots d'ordre du directeur général ou de l'assistant-directeur. Mots d'ordre de Son Excellence monseigneur Melançon ou de son représentant, M. le chanoine Calixte Tremblay, directeur diocésain de l'Action Catholique. Forum sur la cinquième promesse.

CAMPAGNES PARTICULIERES:

La Fédération a entrepris une campagne en faveur de la Communion spirituelle en faisant imprimer et distribuer un grand nombre de feuillets de propagande.

Nous avons participé à la campagne entreprise au sujet de la loi des allocations familiales.

Nous avons aussi participé à l'organisation de la semaine familiale; toute la littérature que le comité diocésain d'Action catholique a bien voulu nous confier a été distribuée aux Ligues par l'entremise du secrétariat.

REUNIONS:

L'Exécutif de la Fédération s'est réuni à 6 reprises, au cours de l'année et il y a eu de plus une trentaine de rencontres particulières entre les officiers pour la préparation des réunions de l'Exécutif, l'étude des programmes, etc. De plus, vos officiers ont dirigé les quatre Journées Apostoliques tenues au cours de l'année.

SITUATION DES LIGUES:

Plusieurs Ligues nouvelles sont venues s'ajouter à celles qui existent déjà; d'autres ont repris leurs activités. Parmi ces Ligues, mentionnons:

Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-Lorette, Ferland et Boileau, Pointe-au-Pic.

ACTIVITES DIVERSES:

1.—Nous avons aidé les Ligues d'un secteur à faire refuser une licence de la Commission des Liqueurs à un propriétaire de chalets et ce propriétaire a dû payer une amende pour avoir enfreint la loi.

2.—Distribution de 5,000 brochures sur la "Cinquième Promesse" du Ligueur, "la soumission aux directives de l'Eglise".

3.—La Fédération a demandé aux autorités compétentes de tendre vers la diminution des permis de vente de liqueurs alcooliques. Elle a aussi demandé une censure du cinéma plus efficace. Nous avons des informations a l'effet que les choses se sont améliorées considérablement, sur ces deux points.

4.—Il a été souvent question, aux réunions de l'Exécutif, des retraites fermées, des ligues de jeunes gens, des rapports plus intimes à entretenir avec les Ligues, etc.

5.—Le secrétaire a reçu de nombreuses demandes d'informations auxquelles il a été donné une réponse empressée. La perception des contributions et la production des rapports d'activités a été améliorée, cette année encore.

6.—Vos officiers ont assisté au conseil général des Ligues du Sacré-Coeur tenu à Nicolet, le 2 septembre dernier. Comme toujours, le diocèse de Chicoutimi occupe une place de choix. Des discussions, des échanges de vues, des entrevues avec les dirigeants généraux et des rencontres avec les officiers des différentes fédérations diocésaines, vos officiers ont rapporté une foule de renseignements précieux pour le travail futur de la Fédération.

PROJETS:

La Fédération désire avoir des relations plus suivies avec les Ligues. Elle se propose de prendre contact plus souvent avec les directeurs et présidents de district et ceci permettra de mieux se rendre compte de la situation des Ligues, dans les différents secteurs, et de leurs besoins.

Nous nous proposons également de demander à nos directeurs et présidents de district de visiter chacune des Ligues de leur secteur, une fois par année, et d'y tenir une Journée Apostolique paroissiale appropriée.

Le secrétaire
MAURICE OUELLETTE.

Petite histoire pour les Croisés

Petit Pierre, on l'appelait Ti-Pit à la maison, avait un grand frère qui faisait beaucoup de peine à sa maman: il était grossier pour elle lui, refusait ses services et ne voulait pas prier le bon Dieu... et on eut un que son métier, c'était de chicaner tout le monde dans l'entourage. Aussi, le grand Tob', ce nom est probablement une abréviation de Tobie, mais pour sur, ce n'était pas le Tobie de l'Histoire sainte... ah! non, car celui-ci ne savait pas faire de la peine a ses parents; vous vous souvenez comme il est le sujet d'une belle leçon? mais notre Tob' ne connaît pas ce que c'est que faire plaisir... Or, Ti-Pit était bien chagrin de voir pleurer sa mère tres souvent à cause de Tob'; un soir, il se jeta à genoux devant le beau Crucifix appendu au mur et il fit cette prière: "Bon Jésus, je voudrais bien convertir mon grand frère qui fait pleurer maman, parce qu'il ne vous aime pas et ne veut pas vous prier... dites-moi donc ce que je devrais faire pour qu'il vienne plus "bon garçon" que ça?" et, la tête inclinée, il attend une réponse... Tout à coup, il se relève, la figure toute réjouie: une idée lui court dans l'esprit... Ti-Pit prend un calepin et il écrit ce qu'il va *faire pour convertir Tob'*... C'est son secret.. on ne sait pas encore ce qu'il avait écrit dans son petit cahier. Le lendemain, à midi, Tob' entre pour dîner; parce que la table n'était pas tout à fait prête — des fois, les mamans sont dérangées, il faut comprendre cela — mais non, Tob' se met à dire des gros mots, des "sacres", et à mesure qu'il les débite, le petit frérot de 9 ans compte sur ses doigts sans rien dire... L'oeil du mauvais gars a vu cela... sans songer que ce fût significatif. La même chose se répète plusieurs fois au cours de la semaine, et voilà que Tob' commence à s'agacer de ce manège. Il veut savoir la signification de ce "comptage" sur les doigts pendant qu'il parle. Comment va-t-il- s'y prendre? nous le verrons bientôt.

(à suivre)

Sermon . . .

Oui! un petit sermon de S. Paul, le prédicateur des . . . Gentils . . . Ne le sommes-nous pas ? . . .

Mes frères, revêtez-vous de tendresse et d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience; vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frère, tous les sujets de plaintes qu'il pourrait avoir contre lui, et vous entre-pardonnant . . . Faites régner dans vos coeurs la paix du Christ-Jésus, à laquelle vous avez été appelés, comme ne faisant tous qu'un corps, et soyez-en reconnaissants . . . Quoi que vous fassiez, ou en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâce par lui à Dieu le Père . . .

Le cher apôtre prêchait cela aux Colossiens. Bonté, douceur, humilité, modestie, patience, entre-aide mutuelle, esprit de pardon: voilà ce que le vieux routier de l'Evangile veut inculquer à des chrétiens de la vie ordinaire qui n'ont pas fait de voeux, ni embrassé officiellement la vie des conseils . . . Le programme de S. Paul se rapproche de près, du sermon des béatitudes, prononcé, lui aussi, devant le peuple moyen, et pour lui.

Toutes ces vertus persécrites par S. Paul sont de pratique quotidienne; elles doivent former comme la trame de la vie de chacun, orientée, bien entendue, vers la gloire de Dieu en passant par Jésus-Christ.

Mais, le tout doit être baigné dans la charité, sans laquelle tout effort de perfection porterait à faux. . .

Avant tout, insiste l'Apôtre, ayez la charité qui est le lien de la perfection! La charité: la grâce! l'amour de Dieu, aimable par-dessus tout être! Dieu, dont l'amour doit polariser toutes les autres affections légitimes: Dieu d'abord, tout le reste en Dieu!

La charité: l'amour du prochain, car nous ne faisons qu'un corps, vous le savez, dit S. Paul.

Cette charité donnera à votre vie, chrétiens, la perfection qu'il faut . . . Oui! la perfection. La perfection de vie, des activités, orientées vers Dieu, fin dernière, mues par l'amour!

Bien des gens font les surpris de s'entendre appeler à la perfection: ils se croient pris pour des prêtres, pour des religieuses!

Ah! mais, cette surprise est usée. C'est une vieille ruse du vieil homme, surtout en pays catholique!

Membres de l'Eglise, enfants de Dieu, engagés au Christ par le baptême, donc astreints aux lois de la société dont ils font partie, ces gens se chargent eux-mêmes de faire la controverse, de nier leurs obligations, de méconnaître leur dignité, leurs responsabilités, leur devoir de mettre en valeur le talent reçu! . . . Nous ne sommes pas des religieuses!... C'est avec ces mots que l'homme ennemi, le démon, les arrête en route, pour faire de leur inertie hostile un poids mort qui retarde la croissance de l'Eglise, le progrès de la Rédemption!

Qu'on leur prêche la perfection de leur état avec S. Paul, cela les horripile. Qu'on leur offre les richesses d'une vie pieuse, apostolique, méritoire en pratiquant cet effort de perfection que Jésus prescrivait aux foules: cela les fait se détourner tout tristes . . . Tant d'autres richesses les fascinent: plaisirs, satisfactions; succès, ambition! . . . Ils optent, en surnaturel, pour ce qu'ils croient n'être que de l'insignifiance, quand toute lâcheté, toute paresse, toute abstention y porte une signification terrifiante, qu'ils ne saisiront pleinement qu'au jour de la grande rétribution: . . . Ce ne sont pas ceux qui se contentent de crier: Seigneur! Seigneur! qui entrent dans le royaume des cieux ! . . .

Cela clora la question, reprise par S. Paul, mais posée par Jésus-Christ: *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait!* . . . Evidemment, Jésus ne donne pas de points, comme à un baccalauréat; il réclame une tendance continuelle, amoureuse, persévérante. . .

Bientôt, dans quelques jours, s'ouvrira le temps de préparation prochaine du Carême. La *Septuagésime* va remettre en nos mémoires le code du travail à la vigne du Seigneur.

Je demanderais donc aux catholiques qui *séraphinent* avec le bon Dieu, de retrousser leurs manches pour se mettre tout de bon au chantier *de la vigne*. . . La vigne, c'est votre âme. . . C'est l'âme de chacun où ça n'*atomique* pas beaucoup, bien souvent ! . . .

Donc, faisons la *revue* 1946, et préparons-nous à faire un sérieux carême! Un carême bien fait, ça vaut mieux que tous les savons chantés par la radio!

Réflexion à retenir: quand Jésus prêchait: Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait, il ne s'adressait ni aux prêtres, ni aux religieuses: il n'y en avait point! Il disait cela au peuple: aux enfants, aux bonhommes, aux bonnesfemmes qui surgissent lorsque quelqu'un fait un discours à un coin de rue ! . . .

Donc, c'est pour tous! c'est pour le peuple, c'est pour le professionnel, c'est pour l'artisan, pour le matelot, pour le soldat. . . Donc, c'est pour moi ! . . . *Que celui qui est saint, se sanctifie davantage*, sans se lasser, car, chacun a le devoir de tendre à la perfection dont celle du Père céleste est le modèle attrayant et efficace ! . . .

Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende!

C'est la grâce que je souhaite à tous. . .

Le Directeur diocésain de l'A.C.

5e dimanche après l'Épiphanie

Notre-Seigneur y donne la parabole du bon grain, dont la croissance est gâtée par l'ivraie de l'homme ennemi.

Rappelez-vous l'étonnement des employés et leur proposition d'aller sans retard arracher l'ivraie. Rappelez-vous la réponse du Maître: Non! pas tout de suite, de peur de déraciner le bon grain. A la moisson, quand le bon grain sera à maturité, correct!

REFLEXIONS:

1.—L'homme qui sème du bon grain, c'est le Père, c'est Dieu, semant l'être, les bienfaits, la grâce, la vie surnaturelle... En vue de la moisson éternelle des élus!

Son ennemi, c'est Satan, jaloux de Dieu, s'évertuant, dans l'ombre de ses ruses infernales, à gâter l'oeuvre de Dieu; la haïssant, cette oeuvre; nous haïssant particulièrement parce que, raisonnables, nous pouvons glorifier Dieu par notre obéissance et notre soumission, par l'accomplissement de notre salut, que Dieu veut opérer comme éternel couronnement de son oeuvre à l'extérieur de Lui-même. . . Le démon nous hait par inimitié contre Jésus-Christ, notre Chef, notre Sauveur, notre Frère premier-né!

2.—L'action de Dieu et celle du démon sont donc simultanées. C'est le grand drame du mal mêlé au bien; du mal que Dieu permet pour en retirer du bien. Du mal tellement nécessaire, pourrait-on dire, que sans lui, le bien accompli serait moindre! Mystère. . . N'arrachez point l'ivraie maintenant de peur de déranger les racines du bon grain, a dit le Maître de la moisson.

Pourquoi s'étonner, se scandaliser de la présence des maux, des épreuves en ce monde? Pourquoi se surprendre des sollicitations contraires à nos bonnes résolutions, à nos élans de ferveur? . . . C'est l'ivraie qui pousse. C'est le diable qui fait son métier! . . . Il cherche à vous enlever ce que Dieu vous a donné, quoi!

3.—Le Maître répondant aux employés leur dit *d'où vient le mal*. . . C'est important; surtout aujourd'hui, où l'on ne sait plus guère distinguer le bien du mal; où tant d'inconscients suppots de Satan appellent mal ce qui est bien, et vice-versa! . . . Consultons le Maître: étudions, apprenons à connaître le mal afin de vivre en véritables serviteurs de Dieu, non en païens déguisés en chrétiens! . . .

Le Maître enseigne à combattre le mal. Pas d'impatience! . . . Pas de feu du ciel à tout moment! . . . Faites comme Dieu, qui tolère ici-bas la présence du mal pour nous donner l'occasion et le temps de vaincre, et de le glorifier ainsi . . . Que la présence du mal soit pour vous une perpetuelle excitations au bien . . . Une émulation au bien!

C'est précisément la mentalité qui convient aux apôtres de l'A. C.

Le Message de Fatima

QUAND UN PROTESTANT VOUS ATTAQUE A PROPOS DE RELIGION

Vous pouvez lui faire une réponse directe. Soyez sûr que cette réponse existe, qu'elle n'est pas un échappatoire ni une nouveauté, et vous la connaîtrez si vous connaissez suffisamment votre religion. L'Eglise Catholique ne craint pas les objections; elle est capable d'y répondre, de répondre à toutes, parce qu'elle possède la vérité et qu'elle est indéfectible dans la possession de la vérité.

Les Protestants essaient toujours de lui opposer les Ecritures. Si un protestant vous parle de religion, il vous citera aussitôt la Bible en tâchant de se justifier lui-même et d'en tirer un argument contre l'Eglise Catholique. Peine inutile! L'Ecriture Sainte, qui est l'oeuvre de Dieu, ne peut contredire la véritable Eglise, qui est elle aussi l'oeuvre de Dieu. Mais n'espérez pas avoir facilement le dernier mot, si vous suivez votre interlocuteur protestant sur le terrain de l'exegèse. Enssiez-vous la science d'un saint Jérôme ou d'un Lagrange, et eussiez-vous mis votre adversaire en flagrante contradiction avec lui-même dix ou vingt fois, il vous apportera inlassablement d'autres textes. Vous le réduiriez beaucoup plus vite au silence, si vous lui disiez, comme le Père Bousquet, dans son petit ouvrage sur Fatima (1) : "Si les Protestants sont dans la vérité, si, comme ils le prétendent, leur religion est l'authentique christianisme apporté par Jésus-Christ sur la terre, pourquoi Dieu ne fait-il pas chez eux des miracles comme il en fait chez nous? C'est un fait que, de toutes les Eglises qui se déclarent aujourd'hui chrétiennes, l'Eglise Catholique seule offre le signe de miracles multiples et authentiques. Aux protestants comme aux athées, aux hérétiques comme aux païens, Lourdes et Fatima sont des signes irrécusables."

(1) Ce livre est en vente à La Librairie Régionale, 12 av. Labrecque, Chicoutimi, au prix de 25 sous l'unité; 30 sous par la poste.

Ils ruent!

Des gens qui ont enduré la censure de guerre sans mot . . . dire; des gens qui, par contre sont prêts à rugir d'indignation quand l'Eglise veut dire le mot qu'elle a le droit de dire dans les questions économico-sociales, ces gens-là rouspètent à l'annonce de la campagne amorcée contre la littérature dissolvante. Lisez cette note de l'Ecole Sociale Populaire:

La guerre a imposé une censure sévère à tous les écrits. Tout article ou publication susceptible de nuire au bat poursuivi était interdit. L'importance de la victoire exigeait cette mesure. Nos éditeurs n'ont pas protesté. Mais voici qu'à la nouvelle qu'une mesure du même genre pourrait être prise contre des écrits susceptibles de ruiner les âmes, de nuire à la civilisation chrétienne, des protestations se font entendre. Et des journaux qui, voici quelques mois, étaient de farouches partisans de la censure, la dénoncent aujourd'hui, par des articles et des caricatures, comme une atteinte à la liberté. Mais alors durant la guerre...? Léon XIII a disposé de cet argument dans sa célèbre encyclique LIBERTAS PRAESTANTISSIMUM: "Les doctrines mensongères, peste la plus néfaste pour l'esprit . . . il est juste que l'autorité publique emploie sa sollicitude à les réprimer, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société."

Ah! les gueux!

Ne soyez point lâches dans votre devoir.

Petite méditation

Le deux de février, c'était fête mariale: la *Purification*. Et, le onze ramenait l'anniversaire de l'apparition de Marie à Bernadette. Ai-je célébré ce jour dans mon coeur?... Quelle merveilles accomplies alors par Marie, et quelles merveilles depuis, résumées dans un mot: Lourdes!

Un enfant bien né se trouve toujours heureux de fêter sa mère. Est-ce que je profite de chacune de ses fêtes pour célébrer Marie? . . .

Ce lui serait un plaisir bien doux à cette bonne mère qui est heureuse d'accepter nos sentiments, si modestes soient-ils . . . Et, que cela me serait profitable! Car, je sais qu'à ma demande, Marie m'aiderait chaque jour à me sanctifier davantage; à penser et à agir en *baptisé*, en enfant de Dieu!

Ah! je n'y pense pas assez à cela . . .

Le 18 février, fête de sainte Bernadette Soubirous, je me ferai donner une leçon d'amour pour Marie, et de courage pour travailler à ma sanctification. . . Bernadette, apprenez-moi le prix, la douceur des petits sacrifices. . . Résolutions.

UNE CROISEE.

J. I. C.

Comme nous avons dû remettre à huit jours la conférence qui devait clôturer notre SEMAINE NATIONALE, nous sommes forcés d'attendre à la semaine prochaine pour dresser le rapport complet de nos activités sous le titre REUSSIR SA VIE. (Communiqué)

La page des cultivateurs

La Coopérative agricole de Chicoutimi

Rapport de l'année soumis à l'assemblée annuelle tenue récemment.

(Remis de la semaine dernière)

Chiffres d'affaires total $374,261.17. — Bénéfices nets de l'année: $20,885.16. — Les membres votent une ristourne de 4%. — Nouveau bureau de direction pour l'année 1946: M. Maurice Tremblay, président, M. Elzéar Gagnon, vice-président. Directeurs: MM. Adalbert Gravel, Paul Gauthier, Phydime Bouchard, Thomas Villeneuve et Antoine Riverin.

L'augmentation des affaires par rapport à l'année 1944 est de $273,761.41. Ceci est dû pour une large part à l'organisation de la meunerie dont les activités ont commencé en juillet dernier.

Coopérateurs. — La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi exerce ses activités dans les paroisses de Chicoutimi, Sainte-Anne et Laterrière. Le nombre des membres à date est de 345, soit une augmentation de 16. Ces paroisses agricoles comprennent environ 400 cultivateurs. C'est dire que 86% de ces cultivateurs sont enrôlés dans la Coopérative Agricole de Chicoutimi.

La marche des opérations. — En 1940, la marge de profit brut était de 9.93%. Elle est tombée en 1945 à 6.15%, soit une diminution de 3.78%.

L'année dernière, la marge de profit brut était de 7.58%, ce qui représente une différence de $1.43 par $100.00.

Cette petite démonstration explique pourquoi les profits nets de cette année sont passés de $25,570.85 à $20,885.16, soit une différence de $4,685.69.

Réserves accumulées, ristourne payée, bénéfice de l'année. — La dépréciation a été faite selon des normes établies par l'Association des Comptables Agréés. Elle se chiffre aujourd'hui à $18,153.28. De plus, des réserves "fonds de prévoyance" pour une somme de $45,087.61, formant un grand total de $63,240.89.

Les cultivateurs ont donc le droit d'être satisfaits. S'ils savent être économes et prudents, ils savent également mettre à profit leurs piastres.

Initiatives. — On ne fait pas un chiffre d'affaires pour une première année d'opération de $64,000.00 et le porter à $874,261.17, en restant inactif.

Il a donc fallu pour cela développer des initiatives nouvelles.

En 1945, la meunerie coopérative était mise en opération. Présentement, cette meunerie fonctionne à plein rendement. Elle est avantageuse pour le producteur parce qu'elle lui permet d'adapter la production de ses grains au besoin de ses animaux.

Centre d'abattage de volaille, et de classification d'oeufs. — Nous avons déjà eu l'occasion, dans le journal et à la Chambre de commerce, de démontrer que notre région est déficitaire au point de vue avicole d'un demi-million par année. Pour combler cette lacune due à un manque d'organisation du marché, il nous fallait recourir à la construction d'un abattoir à volailles et d'un poste de classification et de conservation d'oeufs.

Casiers "Lockers". — Il n'existe pas de petites villes aux Etats-Unis, ou en Ontario qui ne sont pas dotées d'un tel système de réfrigération.

La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi va de l'avant dans ce domaine et c'est ainsi que, d'ici à quelque temps, elle pourra mettre à la disposition du public consommateur, quelque 400 casiers "Lockers". C'est là un avantage qui devrait être apprécié du public.

La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi se développe normalement. Les cultivateurs, qui en sont les premiers artisans, ont le droit d'être fiers de leur oeuvre. Appuyés par des directeurs animés d'un esprit de prudence, ils ont fait quelque chose qui semblait il y a sept ans, irréalisable.

Le président actif, M. Maurice Tremblay, lequel a succédé à M. Ursin Gobeil, premier président, est un homme d'action. Sa réélection est la conséquence logique de sa compétence et de son doigté.

Il n'est pas de mise ici de faire la part d'éloges de chacun, l'espace nous manquerait mais, nous ne pouvons pas toutefois passer sous silence le travail accompli par le gérant actuel M. Alfred Tremblay. Son talent des affaires, son esprit d'initiative, en font un homme précieux pour la classe agricole.

La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi est heureuse de profiter de cette occasion pour remercier M. le chanoine Calixte Tremblay, directeur des oeuvres diocésaines, M. Simon Maltais et l'abbé Gérard Bouchard, respectivement président et aumônier de l'U.C.C. diocésaine pour les directives sages et éclairées qu'ils ont bien voulu donner.

H. ROCHEFORT,
secrétaire et aviseur technique.

Pour avoir Oeil Clair et
ÊTRE FRAÎCHE AU MATIN

Faites simplement ceci au coucher ce soir

Si votre miroir vous fait voir un visage fatigué et que vous vous sentiez indolente le matin, essayez, au coucher, une tasse de la *Nouvelle* Ovaltine *Améliorée* chaude.

La *Nouvelle* Ovaltine *Améliorée* aide à soulager cette sensation de tension nerveuse. Ses éléments nutritifs spéciaux sont traités pour faciliter la digestion. Ces éléments nutritifs aident à refaire l'organisme pendant votre sommeil.

La *Nouvelle* Ovaltine *Améliorée* contient plus de Vitamines A, B1 et D et plus des minéraux Calcium, Phosphore et Fer que jamais pour reconstituer les muscles, les nerfs et les cellules organiques usés.

Essayez la *Nouvelle* Ovaltine *Améliorée* Voyez si elle ne vous aide pas à vous éveiller plus fraîche, plus alerte. Procurez-vous de l'Ovaltine aujourd'hui même à votre pharmacie ou à votre épicerie.

Nouvelle
OVALTINE
Améliorée 95F

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

La Société Coopérative de Chicoutimi

AU 28 DECEMBRE 1945
BILAN CONSOLIDE
ACTIF

ACTIF DISPONIBLE:			
Caisse et Banque		$ 14,101.58	
Comptes à recevoir		1,303.71	
Octroi à recevoir		571.86	
Assurance, Papeterie et loyer d'avance		1,456.63	
Inventaire		61,764.83	$ 79,198.61
PLACEMENTS:			
Affiliation Aux Coopératives			150.00
ACTIF IMMOBILISE:			
Immeubles		$ 98,106.25	
Machineries		47,480.48	
Outillage		1,257.15	
Voie d'évitement		1,139.10	
Ameublement		5,865.48	
		$153,848.46	
Moins:			
Réserve pour dépréciation		18,153.28	135,695.18
			$215,043.79

PASSIF EVENTUEL:			
Billets escomptés	$ 26,748.57		
Transformation Entrepôt	14,000.00		
	$ 40,748.57		

PASSIF

PASSIF EXIGIBLE:			
Comptes à payer		$ 256.64	
Escompte à la Banque		33,000.00	$ 33,256.64
CAPITAL:			
Souscrit 345 membres à $50.00	$ 17,250.00		
Payé			13,114.37
CAPITAL PRIVILEGIE A 4%			73,705.08
SURPLUS: Par Octroi			28,994.93
SURPLUS NON DISTRIBUE:			
Solde, le 23 décembre 1944		$ 55,356.64	
Moins:			
Dépréciation Entrepôt Frigorifique	$ 1,506.14		
Ristournes payées	8,413.00		
Perte Entrepôt Frigorifique	225.71		
Perte Couvoir	124.18	10,269.03	
		$ 45,087.61	
Plus: Profit Section des Moulées	$ 17,680.94		
Profit Section Meunerie	3,104.22		
Octroi	100.00	20,885.16	
Solde, le 28 décembre 1945			65,972.77
			$215,043.79

CHICOUTIMI, le 14 Janvier1946. Gauthier & Tremblay

SUJET A NOTRE RAPPORT DE CE JOUR. Par: A. Gauthier
"Comptable Agréé"
"Chartered Accoutant"

Résolutions de condoléances

Lors d'une assemblée régulière du Conseil municipal de la ville de Saint-Joseph-d'Alma tenue le 4 février 1946, à laquelle assistaient:

Son Honneur le maire, monsieur J.-Aimé Fortin, N.P., et messieurs les échevins J.-J. Maltais, I. Sabourin, J.-H. Boivin, R. Côté, R. Boivin, Ph. Girard, D. Simard, L Simard.

IL EST RESOLU que c'est avec un profond regret que ce conseil a appris la nouvelle de la mort de monsieur Joseph Collard, ancien maire de cette municipalité.

Ce conseil prie la famille du regretté disparu d'accepter l'expression de ses plus sincères condoléances et de sa profonde sympathie dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

IL EST RESOLU que c'est avec un profond regret que ce conseil a appris la nouvelle de la mort de monsieur Xavier Larouche, assistant-délégué de la Commission Municipale de Québec.

Ce conseil prie la famille du regretté disparu d'accepter l'expression de ses plus sincères condoléances et de sa profonde sympathie dans le deuil cruel qui vient de la frapper.

IL EST RESOLU que c'est avec un profond regret que ce conseil a appris la nouvelle de la mort de madame veuve Phélias Girard, mère de notre collègue l'échevin Ph. Girard.

Ce conseil prie la famille de la regrettée disparue, et principalement l'échevin Girard, d'accepter l'expression de ses plus sincères condoléances et de sa profonde sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

IL EST RESOLU que c'est avec un profond regret que ce conseil a appris la nouvelle de la mort de monsieur Rolland Côté, frère de notre collègue, l'échevin R. Côté.

Ce conseil prie la famille du regretté disparu, et principalement l'échevin R. Côté, d'accepter l'expression de ses plus sincères condoléances et de sa profonde sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Il y a un temps passé, il y a un temps présent, il y a un temps à venir. Il faut donner le passé à la pénitence, le présent à la vigilance, l'avenir à la Providence. Que le temps ainsi consacré serait saintement employé et qu'elle heureuse préparation ne serait-il pas pour l'éternité!

P. BAUDRAND.

4ième rapport annuel de la Commission d'Assurance-chômage

La Commission d'Assurance-chômage désire annoncer la publication (édition française) du 4ième rapport annuel de ses activités en regard de la loi de la Commission d'Assurance-chômage. Le présent rapport porte sur l'année financière terminée le 31 mars 1945, et donne, en plus des détails de l'administration de la loi d'assurance-chômage, des chiffres intéressants au sujet du placement des ouvriers au cours de l'année et des activités des bureaux du Service de Placement National.

Etant donné la grande activité de la question sociale au Canada à l'aurore de la période de reconstruction il est à souhaiter que tous les intéressés se prévaudront de l'offre qui est faite et feront demander copie de ce rapport en s'adressant au Secrétaire de la Commission d'Assurance-chômage, monsieur Ernest-C. Desormeaux, Edifice temporaire No 5, Ottawa, Ontario.

(Communiqué)

Actionnaires de la

OBALSKI MINING CORPORATION

Vos certificats ont de la valeur

Les certificats d'actions qui ne sont pas enregistrés en votre propre nom, si perdus ou détruits, ne pourront être remplacés qu'au prix de grands inconvénients et dépenses.

Les actionnaires ou les personnes qui ont acheté des actions de cette compagnie, et qui possèdent des certificats enregistrés au nom d'autres personnes, sont avisées de faire enregistrer ces actions **en leur propre nom** afin de recevoir les rapports à jour qui ne sont expédiés qu'aux actionnaires enregistrés et aussi afin de recevoir la protection de surcroit accordée aux actionnaires au cas où leurs certificats seraient volés ou détruits.

Les certificats peuvent être envoyés à la EASTERN TRUST COMPANY, agents de transfert, 134, ouest, rue St-Jacques, ou à la

Obalski Mining Corporation
411, EDIFICE CANADA CEMENT, MONTREAL

Les actionnaires enregistrés qui ont changé d'adresse sont priés d'aviser la Eastern Trust Company ou la Obalski Mining Corporation de leur nouvelle adresse.

BUDGET

Les Certificats et les Timbres de Guerre assurent la sécurité future. Les Pastilles Smith Bros. contre la Toux—Noires ou au Menthol—assurent la sécurité contre la toux. En vente partout, 10c.

PASTILLES
SMITH BROS.
CONTRE LA TOUX

La colonisation

Comment faire son nid ?

Aujourd'hui, tout est énormément compliqué.

Hier, un soldat est venu demander un lot de colonisation.

Tu n'as pas peur de te faire taper! lui dit le missionnaire.

Je me suis fait taper bien des fois, depuis cinq ans; j'ai la peau épaisse; d'ailleurs, continue le brave homme, j'ai appris une chose de l'autre côté: c'est que ça n'en prend pas gros pour vivre heureux.

J'ai visité les campagnes d'Ecosse, d'Angleterre, de France; j'ai constaté que ces habitants-là, sont 100 ans en arrière de nous autres et qu'ils ne manquent jamais de rien. Quand ils ont besoin d'une machine, d'un outil, d'un habit, d'une paire de bottes, ils se la font. Ils n'attendent pas six mois après les compagnies; n'ont pas besoin de priorité, ni de coupons, ni même d'argent. A vrai dire, il y en a qui font dur, mais ils ont l'air aussi heureux que nous autres.

Le missionnaire ne répondit pas, mais il pensait: ce ne sont pas eux qui sont en arrière, c'est nous qui avons fait un saut de fou de cent ans. Des étrangers nous ont fait croire que, pour être heureux, il fallait absolument faire ce saut-là, et tous, du plus fin jusqu'au plus borné, pieds joints et les deux yeux fermés, nous avons abandonné la vie calme, les méthodes lentes et simples, les coutumes originales de nos pères pour tomber dans le progrès américain, en criant "O.K.".

C'est depuis ce temps-là que ça va mal. Nous sommes empêtrés, dans *ce progrès-là. On n'ose pas en parler mal;* ce serait si fin si on pouvait s'en servir.

En réalité, c'est le très petit nombre qui en jouit et les autres en souffrent. Les jeunes qui veulent se tailler un domaine, se fonder un foyer en souffrent énormément parce que ce sont eux qui en auraient le plus besoin.

Est-ce à dire, jeunes gens, qu'il n'y a pas moyen de commencer, avec l'ancienne méthode, en faisant un pied de nez au progrès? L'ancienne méthode et la coopération: progrès des habitants canadiens-français?

La coopération: c'est notre progrès, à nous, (progrès de l'esprit). Il n'est pas dangereux, celui-là; est accessible à tous, et vient à bout de tout. On a réussi, cet hiver, à organiser un chantier coopératif de 120 hommes venant des quatre coins de la province; pourquoi ne réussirions-nous pas, par le même moyen, à ouvrir une paroisse de 150 familles?

150 colons qui consentiraient à commencer avec peu; qui étudieraient et qui s'entendraient, trouveraient vite le moyen de se servir du progrès américain: la machinerie (progrès de la matière).

Jeunes gens qui pensez à vous établir en pays neufs ou qui êtes déjà dans une paroisse en formation, attachez-vous à cette formule de coopération, si vous voulez, un jour, harnacher le progrès et le faire travailler, pour vous. Autrement, vous le verrez passer, mais il n'arrêtera pas.

Formule compliquée, la coopération: soit, mais les missionnaires-colonisateurs sont à votre service; vous trouverez bientôt dans la *Terre de Chez-Nous*, des cours traitant de ce sujet; dès le printemps, des journées d'étude sur ce sujet, seront tenues dans les différentes régions de la Province. On vous dira comment vous servir de notre progrès à nous: la coopération.

Ne vous fiez pas sur le Gouvernement, ni sur le progrès américain, pour construire votre nid; vous n'en aurez jamais.

Dites-vous: "C'est moi, en coopération avec mes semblables, qui construirai, et fallût-il faire mon nid à la manière de mes pères, que je ne douterais pas d'y vivre heureux. L'hirondelle construit encore son nid de la même manière que ses ancêtres d'il y a 4,000 ans et elle a encore du succès avec sa couvée."

La Fédération des Sociétés de Colonisation de la province de Québec.

Enr. ARSENAULT, ptre.

La vie terrestre n'est que le portique d'un temple où règne Celui qui cherche ton coeur. Quand l'heure viendra de franchir le seuil sacré, plein de respect et d'amour, lève-toi... Après l'honneur d'avoir bien vécu, il n'y a d'admirable que de bien mourir. Abbé PERREYVE.

La propriété industrielle et les Canadiens-Français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois de janvier 1946. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.)

432,212 Serge Beaudoin de St-Joseph de Beauce, P. Q. "Oscillateur électrique".

432,318 Aurèle Charlebois de Windsor, Ontario, "Machine à couper les pilotis".

432,488 Adélard Doutre de Montréal, "Hélice de bateau".

432,495 Henri Ener de St-Jean, P. Q. "Guide-fil de botinoir".

432,744 Pierre Amyot de Québec, "Soutien-gorge".

432,745 Armand Catellier de St-Georges de Beauce, P. Q. "Ustensil pour fruits".

432,75 Henri Gauvin d'Ottawa, "Baignoire".

(Le Bureau Technique Albert Fournier)

Certes, notre adorable Maître n'a pas coutume de mal payer le séjour qu'il fait dans l'hôtellerie de notre âme lorsqu'il y reçoit bon accueil.

Ste THERESE

NOUS REPARONS

Tél. 6 7 0

Tél. 6 7 0

Dactylographes - Additionneuses, Caisses, Dictaphones, Balances, Glacières.

La Librairie Commerciale, Ltée
140 Cartier, Chicoutimi

LAXATIF DE QUALITÉ

Vous souffrez de constipation et il faut éliminer les poisons de l'organisme. Prenez un laxatif comme ROBOL qui, bien dosé, vous donnera satisfaction; en plus, grâce à une drogue spéciale, les tablettes ROBOL n'irritent pas l'intestin, ne donnent pas de coliques.

"UNE OU DEUX ROBOL CE SOIR, EFFET DEMAIN MATIN".

TABLETTES **ROBOL** CONTRE LA CONSTIPATION

25 cents la boite

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Pouvons-nous vous aider

À PARTIR DU BON PIED?

Le retour "au civil" n'est pas facile . . . nous savons qu'il comporte bien des problèmes.

Ce retour sera néanmoins fort simplifié si vous recourez à l'un des nombreux moyens qu'on met spécialement à votre disposition: allocations gouvernementales de rétablissement, comités de réadaptation et autres organismes pour les vétérans.

Le gérant de votre succursale de la B de M compte aussi parmi ceux qui tiennent à vous aider. Il connait les problèmes des vétérans; il occupe une situation unique pour vous conseiller sagement en matière de finance et sur les maints autres aspects du retour à la vie civile.

Vous avez naturellement des projets: si vous partez du bon pied, votre problème de réadaptation sera déjà en bonne partie résolu.

A l'exemple de milliers d'autres démobilisés, d'un océan à l'autre, rendez visite au gérant de votre B de M. Il lui fera grand plaisir d'étudier vos projets avec vous. Vous apprécierez sûrement la cordialité avec laquelle il s'appliquera à vous aider dans l'élaboration de vos projets et la solution de vos problèmes.

BROCHURE GRATUITE pour les DÉMOBILISÉS

Cette brochure de vingt pages vous sera précieuse. Exclusivement destinée aux démobilisés, elle vous aidera à préparer votre retour "au civil". Il suffit de la demander à n'importe quelle succursale de la B de M.

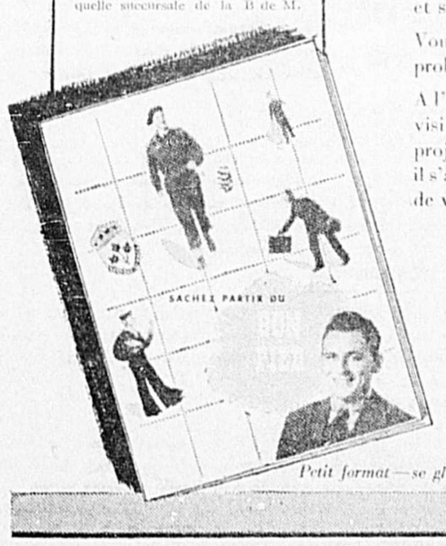

Petit format—se glisse dans votre poche.

BANQUE DE MONTRÉAL
au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de Chicoutimi: J. W. MICHEL, Gérant
Succursale d'Arvida: J. G. R. LAVOIE, Gérant
Succursale de St-Joseph d'Alma: R. AUDET, Gérant

"MA BANQUE" POUR UN MEILLEUR CANADA
B de M

D145F.

Lettre d'Ottawa

La prochaine session du parlement.

(Notre correspondant particulier)

Ottawa, 10 — La rentrée des Communes aura lieu le 14 mars. C'est assez tard. D'ordinaire, l'ouverture de la session fédérale est fixée aux derniers jours de janvier. Le premier ministre n'a pas expliqué les raisons du congé prolongé. Veut-il se donner le temps de remanier son cabinet? Il appert que M. Abbott remplacerait le ministre de la Défense nationale, de la Marine et de l'Aviation, et que M. Paul Martin deviendrait notre premier ministre des affaires extérieures. M. King attendrait les développements internationaux qui modifieront profondément la situation générale et lui permettront de présenter des mesures d'un caractère plus définitif? Qui sait. Il ne faut pas oublier que nous vivons en démocratie et que notre régime parlementaire veut que tout se passe en dehors de la connaissance du public. Soit dit sans offense. Le premier ministre est un maître de fait qui administre le pays à sa guise. Il renseigne le public après le fait accompli. On en a eu la preuve ces jours derniers alors que les premiers ministres des provinces et les délégués fédéraux se sont réunis dans le plus grand secret. C'est cela qu'on appelle ironiquement une politique à ciel ouvert.

De quoi sera-t-il question pendant la session? Il y aura tout d'abord des mesures d'intérêt national: on discutera le problème du drapeau distinctif et le bill de la citoyenneté canadienne. Deux mesures sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus d'une fois. Du camouflage en somme, puisque, sous prétexte de nous donner un drapeau national, on gardera le Union Jack à sa même place et que, sous prétexte de définir, une fois pour toutes, la citoyenneté canadienne, on maintiendra la citoyenneté britannique. Tout cela — et nous n'insistons pas sur le fait aujourd'hui — des projets détestables. On étudiera également les crédits à voter à l'Angleterre. Des experts britanniques viendront de la question avec les fonctionnaires du ministère des Finances. On parlera aussi du commerce d'exportation et de la politique commerciale impériale. Mais, vu qu'il se tiendra là-dessus, en mai prochain, une conférence impériale, le parlement d'Ottawa, comme toujours, préférera attendre au lieu de prendre hardiment l'initiative d'une large et profitable politique d'expansion commerciale.

Les finances fédérales donneront lieu à un long débat. Les dépenses prévues s'établiront aux environs de $4,000,000,000, à moins que les avances à l'Angleterre ne prennent un caractère vraiment astronomique. (On parle d'un prêt de $1,500,000,000). Le budget des Affaires des anciens combattants comportera à lui seul plusieurs centaines de millions de dollars. Il y a le service de la dette, l'entretien de la marine, de l'armée et de l'aviation, le maintien d'un grand nombre de commissions et de conseils devenus plus ou moins inutiles depuis la fin de la guerre. Bref, on ne saurait prévoir de réduction appréciable de l'impôt, ni pour les individus ni pour les corporations. Par ailleurs, les revenus auront tendance à diminuer, à cause du ralentissement de la production industrielle et de la vente de nos produits à l'Angleterre au-dessous des prix mondiaux. Il faut espérer que les députés de l'Opposition et du gouvernement insisteront pour examiner à fond et minutieusement la dépense publique, conformément aux principes du contrôle parlementaire. Ajoutons à cela que le rôle peu reluisant tenu par le Canada à la première réunion de l'Organisation des Nations Unies fera nécessairement l'objet d'un débat.

Tout cela cependant, à des degrés divers il va sans dire, constitue l'étoffe ordinaire dont est faite une session fédérale. Il y aura discussions oiseuses, palabres et débats stériles. C'est entendu. Mais qu'est-ce que la prochaine session apportera de neuf à notre vie nationale? Cette session aura-t-elle un caractère vraiment social? Car c'est cela qui importe. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle. La guerre est finie. Nous liquidons une aventure coûteuse, ruineuse, décevante à plus d'un point de vue. Il s'agit de rapatrier nos soldats, de permettre aux anciens combattants de réintégrer la vie civile, de payer nos dettes, de vendre sur les marchés extérieurs. Mais il s'agit surtout de résoudre de pressants problèmes sociaux dont personne ne s'est préoccupé depuis six ans. Problèmes aggravés par notre participation au conflit. Les gens de la campagne, attirés dans des centres urbains par les hauts salaires payés par l'industrie de guerre, ne veulent pas retourner à la vie agricole. Nos jeunes ruraux qui ont fait du service militaire préfèrent s'établir dans les villes.

Or, dans les villes, la vie sera de plus en plus difficile. Problème de surpopulation tout d'abord. Il faut loger les ouvriers convenablement. La politique ministérielle, en ce qui regarde l'habitation ouvrière, est non seulement insuffisante, mais elle est vraiment scandaleuse. Car c'est un scandale que de tolérer que nos gens vivent dans des taudis. La "Wartime Housing" a joui trop longtemps d'un monopole. On lui a confié une tâche dont elle ne s'est pas acquittée d'une façon satisfaisante. Ses logements sont trop chers. Ce n'est pas assez de construire quelques logements autour d'usines nouvelles. Il faut faire disparaître les logements insalubres et les remplacer par des maisons propres et spacieuses. Puisque le gouvernement fédéral s'est immiscé dans ce domaine, qu'il aide maintenant provinces et municipalités à résoudre le problème dans le but de servir le bien commun en tout premier lieu, et non pas les grandes entreprises. On a trouvé des milliards pour la guerre: qu'on trouve des millions pour l'habitation ouvrière.

Dans le domaine de la réforme sociale, les gens d'Ottawa ne feront pas grand'chose. Ils s'occuperont davantage de l'O.N.U., des crédits à l'étranger, de la réorganisation de nos services armés. Quant aux innovations dans la sphère des réformes sociales, ils rejetteront la responsabilité de leur apathie sur les provinces. La conférence fédérale-provinciale n'a pas donné les résultats que les *centralisateurs* en attendaient. De dépit ils se croiseront les bras. Ils seront portés à conseiller aux citoyens de s'adresser aux provinces pour tout ce qui concerne le logement. Les fédéralistes veulent bien du social, mais à la condition que les provinces consentent à de graves amendements constitutionnels, ce qui permettrait aux centralisateurs d'uniformiser les lois et leur administration. A notre avis, c'est là une erreur. Les provinces doivent conserver leur entière juridiction en tout ce qui concerne le social; pour cela, elles doivent rentrer en possession des revenus que le fédéral leur a enlevés à la faveur de la guerre.

Mais cela ne signifie pas que le fédéral n'a aucune responsabilité. Tout au contraire. Nous le disions tout à l'heure: nous entrons dans une ère nouvelle qui sera entièrement dominée par le social. Les problèmes de cet ordre ont été aggravés par notre participation au conflit. C'est une cause dont le gouvernement fédéral est le seul responsable. Il doit maintenant, en toute justice, aider les provinces à faire face à des obligations qu'elles n'ont pas créées. Et nous insistons tout particulièrement sur une politique du logement ouvrier. Le fédéral a l'obligation d'enlever toutes les restrictions sur la construction des habitations. Il doit faire davantage: il lui incombe le devoir d'accorder aux provinces de généreux octrois en vue de leur aider à construire les quelque 200,000 ou 300,000 logements nouveaux dont la population a un pressant besoin. Seulement à Montréal, il faudrait 50,000 logements. La session fédérale qui s'ouvrira le 14 mars devra s'inspirer du souci social, ou elle marquera, de la part des autorités fédérales, une coupable démission en face des principaux devoirs de l'heure.

André LAFLECHE.

En tête par sa qualité!

LE THÉ RED ROSE

"est du bon thé"

Le Thé RED ROSE Orange Pekoe est merveilleusement bon!

4410F

Fondation du Conseil Canadien de la Coopération

La formation du *Conseil canadien de la Coopération* a eu lieu à Québec le 8 février courant.

Les coopérateurs de langue française de sept provinces ont jeté les bases d'un organisme destiné à mieux grouper dans une unité de pensée et d'action tous les mouvements coopératifs provinciaux. Le nouveau Conseil canadien a pour but d'assurer le développement et la coordination du mouvement, la défense de la doctrine et des intérêts coopératifs au Canada français. De plus, de collaborer avec la *Co-operative Union of Canada* dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale. M. A.-B. Macdonald représentait la *Co-operative Union* à ce congrès.

Au cours des réunions, les délégués ont étudié la constitution du nouveau Conseil canadien de la Coopération. De concert avec la *Co-operative Union of Canada*, le Conseil canadien de la Coopération verra maintenant à la formation d'un comité conjoint pour tout ce qui a trait à la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale, par exemple au sujet des recommandations de la Commission Royale d'enquête sur les coopératives, ou avec l'Alliance coopérative internationale.

Me René Paré, président général de la Société des Artisans Canadiens-français et président des Mutuelles-Vie françaises d'Amérique, a dirigé les délibérations du congrès, assisté du secrétaire du Conseil supérieur de la Coopération, M. Eugène Bussière. A la réunion du 8 février au matin, on a procédé à l'élection de l'exécutif du nouvel organisme. M. Henri-C. Bois, du Conseil supérieur de la Coopération a été élu président. L'abbé Adélard Couture, de Saint-Boniface, Manitoba, représentant les coopérateurs de l'Ouest a été élu vice-président. Les trois directeurs sont MM. Gérard Filion, de Montréal, Martin Légère, représentant les Maritimes, et Ernest Denis, représentant l'Ontario.

Les réunions se sont tenues au salon No 4 du Château Frontenac. Une quarantaine de délégués de tous les coins du pays ont pu y délibérer, faire des échanges de vues sur l'évolution du mouvement coopératif au Québec et dans le Canada tout entier. Les représentants des différentes provinces du Canada ont été unanimes à reconnaître l'importance du rôle que le Conseil canadien est appelé à jouer. On a pu entendre tour à tour, l'abbé Pollier, curé d'Arichat, N.-E., M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., M. Ernest Denis, de Timmins, Ontario, l'abbé Dominique Dugas, de Maple-Creek, Saskatchewan, le Père Parent, de l'Alberta, l'honorable Cyrille Vaillancourt, général de la Fédération des Caisses populaires de Québec, et le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des Sciences Sociales de Laval, Québec.

Suivant l'expression de son président, M. Bois, la fondation du Conseil canadien de la Coopération constitue un autre pas vers le perfectionnement de la formule coopérative chez nous, et une garantie de meilleure collaboration entre les coopérateurs du Canada tout entier.

Conseil Supérieur de la Coopération.

St-Ambroise

Mercredi soir, le 30 janvier, mourait pieusement notre bien-aimée compagne Louisée, que la maladie avait terrassée jeudi le 10 du même mois.

Ce jour-là, quoique déjà affaiblie par le mal qui devait avoir raison de son énergie et de notre commune confiance en une guérison miraculeuse, elle avait eu la force de venir à l'école, chercher ses leçons pour le lendemain. Ce fut sa dernière visite à son cher Alma Mater et le dernier exemple de fidélité au Devoir qu'elle venait nous donner. En effet, de retour à la maison, elle dût s'aliter et ne se releva plus.

Nos pressantes suppliques, nos neuvaines multipliées et nos sacrifices pour faire violence au ciel, restèrent sans réponse, et la gracieuse fleur qui ornait notre parterre natal, fut transplantée aux jardins du Paradis pour y célébrer avec la Vierge-Mère la belle fête de la Purification. Sans doute, il manquait un beau lys au trône de Marie pour cette solennité et c'est pourquoi, elle fut cueillie en ce jour, et c'est la seule consolation de sa mère éplorée dont elle était l'aimable et unique enfant.

Les funérailles eurent lieu à 8 heures, le 2 février. Le cortège était précédé de la bannière des Enfants de Marie, dont elle avait été élue Présidente au début de l'année scolaire. Les rubans étaient tenus par les quatre conseillères de la Congrégation, et ceux du cercueil par six de ses compagnes de la 10e année. Un groupe imposant d'Enfants de Marie et d'élèves du Couvent tinrent à l'honneur d'accompagner leur regrettée compagne, même jusqu'au cimetière.

Après le service funèbre la chorale du Couvent chanta avec piété et émotion le beau cantique "A la Rose mystique" que Louisée chantait admirablement et qu'elle avait eu le courage de chanter une dernière fois, pour sa chère famille, dimanche soir.

Coïncidence rare, la chère enfant avait figuré au programme d'une séance qui eut lieu le 20 décembre dernier, dans le rôle de "Jeanne-la-Gueux" de "La dernière bûche"... "Viens te chauffer au ciel", lui avait dit Jésus et attirée par l'amour divin qui déjà consumait sa belle âme, elle a suivi l'appel.

L'Ecole Sainte-Marie gardera fidèlement le souvenir de la sainte Enfant qui fut pour toutes ses maîtresses, un sujet de réelles consolations et pour ses compagnes un modèle authentique de l'écolière parfaite.

A son inconsolable maman, à ses bien-aimés grands-parents à sa tante dévouée, qui formaient son foyer, et à tous les membres de la famille, maîtresses et élèves réitèrent l'expression de leurs sincères et profondes sympathies.

Par l'Eucharistie, Jésus-Christ règne sur tout l'homme: sa vérité est la lumière de son esprit; sa loi divine, la règle invariable et inflexible de sa volonté; son amour, la noble passion de son coeur; sa mortification, la vertu de son corps; sa gloire eucharistique est la fin de toute la vie du communiant.

Bx P. EYMARD.

Cérémonie religieuse au Bon-Conseil

Samedi le 2 février, dans la chapelle des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, monseigneur Léon Maurice, P.A. V.G., de l'Evêché, présidait une cérémonie de vêture et de profession. Il était assisté de MM. les abbés J.-J. Fortin, aumônier de la Communauté et Charles-Joseph Martel, vicaire à Mistassini.

La messe fut célébrée par M. l'abbé René Bélanger, du Séminaire. M. l'abbé Philippe Bergeron, vicaire à Port-Alfred, donna le sermon de circonstance. Dans une admirable pièce d'éloquence, l'orateur, qui avait pris pour texte *"Ubi est Spiritus Dei, ibi est libertas"*, démontra, de façon solide et convaincante, que l'âme consacrée à Dieu par la profession religieuse s'affranchit de toute servitude et trouve sûrement, avec l'Esprit du Seigneur, la vraie liberté.

Ont revêtu le saint habit: M. Ange Quinn, de Saint-Paul-du-Nord, en religion soeur S.-Jean-d'Avila; Jeannine Tremblay, de Raguenau: S. S.-Antonin; M.-Thérèse Lachance, de S.-François-de-Sales: S. Marie-de-la-Protection; Normandine Fortin, de Normandin: S. Joseph-Marie; Lucie Parent, d'Albanel: S. Saint-Eugène; Irène Cormier, de Kénogami: S. Louise-du-Sacré-Coeur; Marie-Alice Tremblay, de Ragueneau: S. Saint-Gaétan; Thérèse Carrier, de Port-Alfred: S. Thérèse-de-Jésus; Gisèle Levesque, de Kénogami: S. Saint-Germain.

Ont émis les voeux temporaires: Soeur Saint-Robert, Aldina Lapointe, de Saint-Joseph-d'Alma; Soeur Sainte-Judith, Pâquerette Brizson, de la Rivière-du-Moulin, Chicoutimi.

Etaient présents au choeur: MM. les abbés J.-J. Fortin, aumônier de la Communauté; René Bélanger, du Séminaire; Philippe Bergeron, vicaire à Mistassini.

Les futurs autos

En temps de paix, les automobilistes vont profiter de l'expérience acquise par les automobilistes casse-cou de la huitième armée, qui parcouraient des centaines de kilomètres, à travers un désert sans pistes, sous un soleil ardent. Dans ces régions, l'automobilisme présentait à l'industrie automobile bon nombre de problèmes à résoudre. Ces solutions sont maintenant incorporées dans les nouveaux modèles actuellement en fabrication.

On employa, pour rendre les voyages plus confortables, de nouvelles méthodes de suspension des ressorts. Maintenant que la paix est rétablie, les nouvelles voitures seront conçues de telle façon que les automobilistes n'auront plus ni torticolis, ni douleurs dans le dos, après un long voyage. Dans le désert, la poussière était un ennemi. De nouvelles inventions pour sceller les points à pivot, comme ceux que l'on trouve dans les boîtes de vitesse et dans les ponts arrière, aideront à combattre les ravages de la poussière et du sable et faciliteront l'entretien de la voiture.

Etant donné la température, la climatisation était indispensable. On perfectionna les méthodes de climatisation à tel point qu'il devint facile de respirer même à l'intérieur des chars et des automobiles blindées. Les nouvelles automobiles auront des appareils du même genre et les chauffeurs seront à même de régler la température selon leur désir.

Les couleurs ne se passeront pas ni au soleil, ni au vent, ni à la pluie. Pour la campagne du désert, il fallut inventer de nouvelles peintures capables de résister à la température et au soleil et conserver leurs couleurs en dépit des conditions atmosphériques les plus difficiles. Ce sont ces peintures que l'on utilisera pour les 100,000 nouvelles autos que l'industrie automobile anglaise a l'intention de construire avant le mois de juin 1946.

(Supp. de l'Action Catholique).

Pour dormir vite

Voici quelques moyens qui ont la réputation de favoriser le sommeil:

1—Manger peu le soir, et seulement des aliments de digestion facile.

2—Rationner ou supprimer entièrement les liquides après le souper. Cependant, un verre de lait chaud pris avant le coucher, a un effet calmant pour certaines personnes.

3—Prendre un bain tiède (92 à 97 degrés) au coucher. Ce bain doit être pris sans hâte, et ne doit pas être suivi de friction.

4—Prendre un bain de pieds chaud ou se mettre une bouillotte (pas trop chaude) aux pieds par les nuits froides, si l'on souffre du froid aux pieds.

5—Faire une lecture qui n'excite pas, jusqu'à ce que l'on sente venir le sommeil. On aura soin d'employer [illegible] afin de se mettre en bonne position pour la lecture au lit.

Le timbre de Noël

Vingt-neuf ligues antituberculeuses et comités du Timbre de Noël, sur trente-deux, ont fait rapport de leur recette au 17 décembre. Celle-ci s'élevait à $59,121.31 comparativement à $52,617.50 l'an dernier à la même date.

Abitibi. — $2,929.32;
Acton Vale. — $760.00;
Beauce. — $242.25 campagne commencée plus tard);
Berthier. — $664.08;
Brome-Missisquoi. — $2,012.95;
Champlain. — $515.50;
Chateauguay-Huntingdon. — $494.00;
Chicoutimi, etc. — $724.13 (campagne commencée plus tard);
Drummond. — $1,773.23;
Gaspé-Sud. — $1,538.00;
Granby. — $1,249.02;
Grand'Mère. — $1,371.10;
Louiseville. — $340.00;
Mont-Joli et Bas Saint-Laurent. — $7,712.53;
Montmagny. — $1,751.26;
Plessisville et Bois-Francs. — $710.-[illegible];
Québec. — $18,348.22;
Roberval et Lac Saint-Jean. — $1,428.61;
Rouyn-Noranda. — $173.56 (campagne commencée plus tard);
Sainte-Agathe-des-Monts. — $408.00;
Saint-Hyacinthe. — $982.63;
[illegible] — $1,150.00;
Shawinigan. — $2,700.00;
Sherbrooke. — $3,303.25;
Sorel. — $749.92;
Thetford-les-Mines. — $479.92;
Trois-Rivière. — $3,800.00;
Valleyfield et Beauharnois. — $625.-10;
Waterloo. — $630.00.

Le 17 décembre, quatre ligues et comités (Québec, Drummond, Acton Vale et Waterloo) avaient déjà dépassé le chiffre de leur recette totale de 1944.

La campagne se continue.

On voudra se souvenir...

On comprend qu'il nous est malaisé de toujours publier dans le PROGRES la liste complète des volumes que nous avons en vente et des nouveautés que nous recevons constamment.

Mais on voudra se souvenir qu'on peut toujours se procurer à La Librairie Régionale, Inc., 12, avenue Labrecque, Chicoutimi, les volumes que l'on voit annoncer dans les journaux, catalogues ou circulaires venant de l'extérieur, pourvu que ces volumes aient quelque valeur et puissent être sans danger.

Mêmes prix qu'ailleurs, service aussi excellent; pourquoi, sans chercher à gauche ou à droite, ne pas vous adresser tout simplement à LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC., qui est le service de librairie du Progrès, avenue Labrecque, Chicoutimi.

La vérité n'est que trop souvent attaquée, mais on peut dire qu'elle n'est jamais détruite. Tite-Live.

"TON PAIN SURPASSE TOUT!"

ASSURE UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ— TOUJOURS FIABLE!

Elle vous fait Ressentir un Si Grand Bien-Être

Tonique à Vitamine B1

Grandement en usage pour combattre le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion nerveuse, l'irritabilité, l'anémie, la fatigue chronique et l'épuisement du système nerveux.

60 cts Format d'économie, $1.50

Nourriture du Dr Chase POUR LES NERFS

Haussez votre recette avec la saveur OXO

FRAIS MÉDICAUX — RÉPARATIONS DOMESTIQUES

Les Prêts Campbell

Comportent une Assurance-Vie!

DE $20 À $1000

PRÊTS AVEC ASSURANCE-VIE — TAUX RÉDUITS

Voici un moyen commode et avantageux d'emprunter de l'argent. Tous les prêts Campbell comprennent une assurance-vie d'un montant égal à votre solde impayé. Advenant votre décès, votre famille est dégagée de l'obligation que vous avez contractée, le solde dû étant automatiquement remboursé par une compagnie d'assurance. Campbell Finance Corporation est la *seule* compagnie de prêts qui vous offre cette protection avantageuse SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

Jamais, dans toute son existence, Campbell n'a offert des taux si bas. Le tableau ci-dessous ne donne que quelques indications des facilités de remboursement accordées. Pour plus de détails touchant des montants de $20 à $1000, téléphonez ou présentez-vous à un de nos bureaux. Tenez bien compte du fait que tous ces prêts comprennent la protection d'une assurance-vie sans qu'il ne vous en coûte un sou. Chez Campbell, des bureaux particuliers sont toujours à votre disposition pour vous permettre d'exposer librement vos besoins.

PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

Campbell Finance accorde de 20 à 24 mois pour rembourser certains prêts. Vous avez 20 mois pour rembourser un emprunt de $300. et plus—et 24 mois si le montant dépasse $500. Vous pouvez, de la sorte, solder votre prêt par versements mensuels peu élevés sans grever votre budget. Etant donné le haut niveau des impôts et du coût de la vie, les paiements échelonnés qu'accorde Campbell vous aideront à réduire systématiquement vos dettes. un expert Campbell se fera un plaisir de vous indiquer le mode de remboursement qui convient le mieux à *votre* bourse.

TROIS GENRES DE PRÊTS

Soucieux de mieux vous servir, Campbell Finance met trois différents plans de prêts à votre disposition. Les gens mariés peuvent emprunter de l'argent rapidement, sans endosseurs. Les prêts n'engageant que votre seule responsabilité (jusqu'à $100.) sont obtenus facilement et rapidement. D'autres formes de prêts, sans endosseurs, vous sont aussi offerts. Quels que soient vos besoins, ils vous est facile de choisir le genre de prêt qui vous convient. De tous les Canadiens qui ont affaire à des établissements de crédit agréés, un sur quatre a recours à Campbell Finance — compagnie qui se spécialise dans les prêts personnels depuis au delà de 18 ans.

VOUS RECEVEZ — CHOISISSEZ ICI LE MODE DE REMBOURSEMENT QUI VOUS CONVIENT

	2 Mois	6 Mois	12 Mois	15 Mois	20 Mois	24 Mois
$ 20	$ 10.26	$ 3.54				
50	25.06	8.85	$ 4.66			
100	51.32	17.70	9.31	$ 7.64		
200	102.63	35.40	18.62	15.28		
300	153.95	53.11	27.93	22.91	$17.91	
401		88.70	46.65	38.30	29.90	$25.75
600		106.00	55.65	45.40	35.00	30.10
750		131.80	69.10	56.30	43.30	36.90
1000		174.90	91.35	74.40	57.26	48.40

Les mensualités indiquées ci-dessus remboursent les prêts en entier, y *compris* l'assurance-vie. Tout emprunt soldé avant échéance bénéficie d'une réduction de frais. Ces chiffres démontrent combien les taux ont baissé. Les taux sur prêts de $500. ou moins sont beaucoup moins élevés que le maximum prescrit par la loi.

DE 9 HEURES A 5 HRES. OU SUR RENDEZ-VOUS — CAMPBELL FINANCE CORPORATION LIMITED — ARGENT REMIS DANS LES 24 HEURES

44 BUREAUX DANS 41 VILLES CANADIENNES

J. BIRON, gérant de succursale,
225, RUE RACINE, CHICOUTIMI, TEL.: 426
Voir: C.-A. FRIGON à JONQUIERE
37, RUE ST-PIERRE

IMPOTS EN SOUFFRANCE — FACTURES DE CHARBON — BESOINS AGRICOLES — RÉPARATIONS DE VOITURE

Offre Aux Mères Un Moyen Facile de soulager les souffrances des Rhumes de Poitrine

Son action rapide aide à soulager les quintes de toux, la congestion et l'irritation des bronches

grâce à ses vapeurs médicinales spéciales, jusque dans les bronches congestionnées.

C'est parce que son action pénétrante et stimulante (comme dans l'image) apporte un tel soulagement, que la plupart des jeunes mamans frictionnent, au coucher, la gorge, la poitrine et le dos de leurs enfants avec du VapoRub. Il commence immédiatement, et continue pendant des heures, à agir pour apporter le soulagement. Il amène un sommeil réparateur. Souvent, au réveil, le pire du rhume a disparu!

la surface de la poitrine et du dos, comme un cataplasme réchauffant et réconfortant.

Ne Courez Plus De Risques avec des remèdes inconnus—soulagez-vous, ce soir, avec ce remède des familles, qui a fait ses preuves, et dont la double action soulage des souffrances de la bronchite. Essayez-en! VICKS VapoRub

COMMANDEZ Vos Poussins Bray ICI!

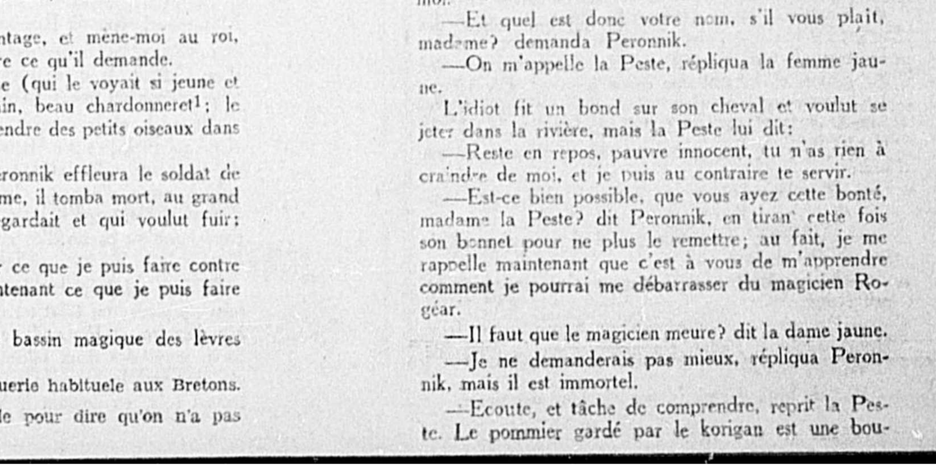

riche costume qu'il pût trouver et le plus beau cheval qui fût à vendre dans l'évêché du *blé blanc*.

Or, quand il arriva à Nantes, cette ville était assiégée par les Français, qui avaient tellement ravagé la campagne tout autour qu'il n'y restait plus que des arbres qu'une chèvre pouvait brouter. De plus, la famine était dans la ville, et les soldats qui ne mouraient point de leurs blessures, mouraient faute de pain. Aussi, le jour même où Peronnik arriva, un trompette publia-t-il dans tous les carrefours que le roi de Bretagne promettait d'adopter pour héritier celui qui pourrait délivrer la ville et chasser les Français du pays.

En entendant cette promesse, l'idiot dit au trompette:

— Ne crie pas davantage, et mène-moi au roi, car je suis capable de faire ce qu'il demande.

— Toi, dit le trompette (qui le voyait si jeune et si petit), passe ton chemin, beau chardonneret[1]; le roi n'a pas le temps de prendre des petits oiseaux dans les toits de chaume[2].

Pour toute réponse, Peronnik effleura le soldat de sa lance, et, à l'instant même, il tomba mort, au grand effroi de la foule qui regardait et qui voulut fuir; mais l'idiot s'écria:

— Vous venez de voir ce que je puis faire contre mes ennemis; sachez maintenant ce que je puis faire pour mes amis.

Et, ayant approché le bassin magique des lèvres

1 *Koanta pabaour*, moquerie habituelle aux Bretons.

2 Expression proverbiale pour dire qu'on n'a pas de temps à perdre.

L'idiot tira encore son bonnet et lui demanda si elle ne voulait point traverser la rivière.

—Je t'attendais pour cela, répondit la dame; approche que je puisse m'asseoir derrière toi.

Peronnik s'approcha, la prit en croupe et commença à passer le gué. Il était à peu près au milieu du passage quand la dame lui dit:

—Sais-tu qui je suis, pauvre innocent?

—Faites excuse, répondit Peronnik; mais, à vos habits, je vois bien que vous êtes une personne noble et puissante.

—Pour noble, je dois l'être, reprit la dame, car mon origine date du premier péché; et pour puissante, je le suis, car toutes les nations cèdent devant moi.

—Et quel est donc votre nom, s'il vous plaît, madame? demanda Peronnik.

—On m'appelle la Peste, répliqua la femme jaune.

L'idiot fit un bond sur son cheval et voulut se jeter dans la rivière, mais la Peste lui dit:

—Reste en repos, pauvre innocent, tu n'as rien à craindre de moi, et je puis au contraire te servir.

—Est-ce bien possible, que vous ayez cette bonté, madame la Peste? dit Peronnik, en tirant cette fois son bonnet pour ne plus le remettre; au fait, je me rappelle maintenant que c'est à vous de m'apprendre comment je pourrai me débarrasser du magicien Rogéar.

—Il faut que le magicien meure? dit la dame jaune.

—Je ne demanderais pas mieux, répliqua Peronnik, mais il est immortel.

—Ecoute, et tâche de comprendre, reprit la Peste. Le pommier gardé par le korigan est une bou-

•Au Foyer•

Je dois, je veux

Des bas nylon à l'heure que voudront les marchands

Bien que chaque magasin du Canada puisse mettre en vente des bas de nylon le 19 février, plusieurs grands magasins, craignant les inconvénients d'une foule incontrôlable d'acheteuses et d'acheteurs, ont annoncé d'ores et déjà qu'ils ne vendraient pas de nylons ce jour-là, ce qu'ils sont libres de faire d'ailleurs.

D'autres ont déjà institué un système d'inscriptions et enverront par la poste les bas convoités aux clientes qui ont inscrit leurs noms; un grand magasin d'Ottawa annonçait déjà à la fin de janvier qu'il "ne vendrait pas de bas nylon" le 19 février.

Les bas nylon sont divisés en quatre classes: A.B.C.D., la classe D étant la plus fine puisqu'elle contient 57 fils à la jauge. Chacune de ces classes comprend 4 qualités: spéciale, première, irrégulière et troisième. Des prix ont été fixés pour chaque classe et chaque qualité. Chaque bas doit porter le nom nylon, et des indications facilement lisibles donnant la jauge et la qualité; les seconds devront être marqués tels et les "substandards" également.

Rappelons à nos lecteurs les prix fixés des bas nylon:

Jauge	Qualité Spéciale	1ère qualité	2e qualité	3e qualité
A—42	$1.75	$1.50	$1.09	.85
B—45 & 48	$1.95	$1.75	$1.29	.85
C—51 & 54	$2.25	$1.95	$1.39	.85
D—57	$2.50	$2.25	$1.69	.85

Ces prix sont aussi bas et dans quelques cas plus bas que ceux de 1941. Pour le bureau, les courses, l'usage courant, il semble que la jauge 42, première qualité à $1.50, soit la plus pratique.

Comme la fabrication des bas nylon, au Canada, est à son premier stage, il est possible que les premiers bas sur le marchéne soient pas tous parfaits, mais cette industrie a un brillant avenir au Canada.

(Le Front Ouvrier)

Le foyer moderne

(Le Devoir)

(suite)

L'ARGENTERIE

Le service de la table s'étant simplifié et les plats ne paraissant plus devant les convives avant d'être servis, les grosses pièces d'argenterie n'ont plus guère, dans la salle à manger, qu'un caractère purement ornemental, par exemple, des "surtouts" de formes très diverses, que l'on réserve aux grands dîners de cérémonie pour recevoir les fleurs, guirlandes et corbeilles ou fruits.

On peut considérer aussi comme grosses pièces d'argenterie la "vaisselle plate", qui se compose de "plats ronds" et "longs" et de "coupes" d'argent massif, ciselé ou même plaqué.

Toutes ces pièces ne sauraient être admises dans l'usage journalier, car le moindre choc les détériore et leur enlève leur élégance.

On ne doit jamais rien couper dans de la vaisselle plate, où les morceaux ne sont déposés qu'après le découpage. Aux jours de réception, certains mets, tels que les rôtis, ne sont servis que dans des plats d'argent.

Les coupes d'argent ou de métal argenté sont destinées à recevoir les légumes, les aliments maniables à la cuiller, compotes et marmelades.

Certaines gens, pour afficher leur luxe, s'avisent de ne servir leurs invités que dans de la vaisselle plate. Cette habitude n'est *pas moins* déraisonnable que prétentieuse, car la vaisselle de métal est mise hors de service à la moindre atteinte au couteau, c'est-à-dire qu'elle n'est pratique en aucune façon.

Les saucières, les huiliers, les sucriers, le plateau à miettes et la brosse courbe, les cafetières, les théières, les gobelets à fruits rachaichis, les plateaux, les seaux à biscuits et à la glace et toute la série des pots et des coupes, le service à glace sont, lorsqu'on en surveille l'entretien, très économiques en métal argenté ou en argent.

Ces objets ne perdent jamais de leur valeur et, alignés dans la vitrine, ils donnent aux visiteurs une impression très favorable de l'élégance et du confort de la maison.

CUILLERS, FOURCHETTES ET COUTEAUX

Les cuillers et les fourchettes sont heureusement moins fragiles que la vaisselle et la verrerie.

Leur prix, qu'is soient en argent ou en métal argenté, est, en effet, assez élevé.

Il faut compter dans une maison bourgeoise ordinaire: douze cuillers à potage, douze fourchettes ordinaires, douze couteaux et douze fourchettes à poisson, douze cuillers et douze fourchettes à entremet, douze petites cuillers à café, une cuiller à légumes, une cuiller à *sauce*, une cuiller à potage ou louche, un service à découper, un service à salade.

Ajouter à cette collection indispensable et qui ne doit sortir des écrins qu'au moment du repas : douze fourchettes à huitres, douze fourchettes à crustacés, douze fourchettes à melon ou petits tridents tranchants, douze cuillers à glace, douze petites pinces ou truelles à bonbons, les petites cuillers en ivoire pour les oeufs à la coque.

La plupart de ces ustensiles sont de pure fantaisie. Toutefois, on considère comme indispensables: la truelle à poisson, la truelle à glace, la pelle à asperges, le service à hors-d'oeuvre, la cuiller à olive, la pince à sucre, la cuiller à sauce en poudre, le service à bonbons, la louche à punch.

COUTELLERIE

Quant à la coutellerie, son importance correspond à celle de l'argenterie, c'est-à-dire qu'il faut: douze couteaux ordinaires, douze couteaux à fromage, douze couteaux à fruits à lame argentée et généralement accompagnés de fourchettes spéciales, douze couteaux à poisson dont la lame, comme celle d'ailleurs des couteaux à fruits, ne coupe pas.

Le modèle le plus élégant de couteaux est à manche de métal précieux, argent ou argent doré. Cette partie de l'instrument peut être également en corne, en ivoire, en bois ou en porcelaine.

Le service à découper se compose d'une fourchette de grande dimension munie d'un levier, et aussi d'un couteau assorti, pointu. Ces deux instruments sont des objets de luxe, car on ne se sert guère pour découper les viandes de boucherie et les volailles que d'un couteau spécial, moins luxueux assurément, mais dont le fil est soigneusement entretenu.

Pour découper le jambon, on emploie un couteau à lame allongée, arrondie et plate.

Le couteau à pain a la lame plus épaisse, moins longue et également arrondie à l'extrémité. Les Anglais coupent le pain avec un instrument spécial ressemblant à une lame gaufrée et que l'on manie à la façon d'une scie.

Le couteau à fromage est souvent remplacé par un couteau ordinaire *ou à dessert*.

LES ACCESSOIRES

Parmi la multitude de petits objets dont la coquetterie de la maîtresse égaye le couvert, signalons: les plateaux en plus ou moins grand nombre de taille et matière diverses; Les dessous de carafe, en métal, en cristal, en porcelaine ou en lingerie;

La corbeille à pain, qui est tantôt en osier, tantôt en métal;

L'huilier ou la ménagère, qui se compose de flacons et de récipients maintenus dans des compartiments.

Les salières et poivrières munies de pelles. Elles sont en cristal ou en métal, parfois même de fantaisie; le moutardier, le beurrier, le confiturier, les rince-bouches, composés du verre et du gobelet, les ronds de serviettes, généralement en argent, la poudrière à sucre.

Ces objets sont, pour la plupart, d'une utilité relative. Ils encombrent joliment le service, mais contribuent en quelque sorte à donner aux convives toutes leurs aises. Ils sont eux-mêmes l'indice du confortable de la maison.

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions.

Q.—Pourquoi est-il si important de prendre, dès leur apparition, si grand soin des quatre premières molaires permanentes?

R.—Les quatre premières molaires permanentes sont aussi appelées les "molaires de la sixième année", du fait qu'elles font normalement éruption chez l'enfant à l'âge de six ans, en arrière des dents temporaires ou "dents de lait". Par très grande erreur, elles sont souvent considérées par les parents comme faisant partie de la première dentition, c'est-à-dire de ces dents temporaires ou de lait. Il n'en est absolument rien. Ces quatre molaires sont extrêmement importantes et jouent un rôle essentiel dans le développement des mâchoires et, un peu plus tard, dans les relations des dents permanentes entre elles. Leur tâche dans la bouche est si considérable que ces quatre premières dents permanentes ont été baptisées "la clef de voûte de l'arche dentaire." Si elles étaient perdues prématurément, leur perte entraînerait la déviation de toutes les autres dents permanentes, qui prendraient inévitablement les positions les plus mauvaises et disgracieuses, tout à l'encontre de ce qu'a voulu la nature. Il en résulterait une dentition on ne peut plus irrégulière, des dents tout à fait mal placées et mal alignées dans les deux mâchoires. Pour corriger, par la suite, cette état de choses à la fois si dangereux et si laid, il faudra consentir des dépenses relativement élevées et subir un traitement long et fort déplaisant.

C'est pourquoi de très fréquentes visites de l'enfant chez le dentiste, au moins deux ou trois fois chaque année, sont absolument indispensables pour lui éviter la carie et la perte de ces quatre premières molaires permanentes, dites de la sixième année, — et pour réaliser aussi la plus sage des économies.

(Communiqué)

MISSIONNAIRES DISPARUS

Son Exc. Mgr Scharmach, vicaire apostolique de Rabaul, dans l'île de Nouvelle-Bretagne, annonce que, par suite des opérations de guerre dans cette colonie anglaise, il est sans nouvelles de 17 prêtres, 18 Frères et 11 Soeurs.

"Les muffins"

Mettez les muffins à l'honneur et votre famille oubliera bientôt les gâteaux et les desserts riches. Matin, midi ou soir; pour le déjeuner, le lunch ou le souper, le *muffin est* un "pain chaud" favori.

La difficulté est d'obtenir un *muffin* parfait, tendre et bien arrondi. Pour arriver à ce but il faut savoir comment s'y prendre, utiliser de bons ingrédients, des mesures justes et bien suivre les directions.

Dans un mélange pour muffins les ingrédients sont mêlés d'une façon spéciale qui diffère de celle des biscuits ou des gâteaux. Dans les gâteaux le gras est entièrement défait en crème avec le sucre et pour les biscuits il est incorporé dans la farine. Dans les muffins, le gras est fondu, ajouté au lait qui, à son tour, est ajouté tout à la fois aux ingrédients secs. Mêler seulement pour que le liquide et les ingrédients secs soient incorporés. Ce mélange peut avoir l'air un peu rude, mais la cuisson y remédiera. Jamais battre le mélange pour muffins — une manipulation excessive les rendra durs et pleins de trous.

Les techniciennes en sciences ménagères du Ministère fédéral de l'Agriculture suggèrent de varier le goût par l'emploi de farines différentes, telles que graham, farine de maïs, céréales ou son. Le mode de cuisson peut aussi varier. Le mélange sera cuit à la vapeur ainsi qu'un poudingue, pour être servi avec une sauce chaude, ou cuit comme des biscuits à la cuiller, en utilisant une pâte plus ferme et en ajoutant des raisins, des épices et des noix si désiré.

MUFFINS POUR LUNCH

2 tasses de farine ordinaire OU
2¼ tasses de farine à pâtisserie
4 cuillerées à thé de poudre à pâte
3 cuillerées à table de sucre
1 cuillerée à thé de sel
1 oeuf
½ tasse de beurre d'arachides
2-3 tasse de lait
½tasse d'eau
1 cuil. à table de graisse (fondu).

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sucre et le sel. Battre l'oeuf jusqu'à ce que léger. Ajouter le beurre d'arachides, le lait, l'eau et la graisse fondue. Ajouter ce mélange à la farine tout à la fois, en brassant le moins possible. Remplir aux deux-tiers des moules à muffins graissés et faire cuire à four chaud, 400F. pendant 20 minutes.

Donne 12 muffins.

Variation:

Pour faire un muffin sucré, délicieux, pour servir au thé ou au souper, emplir les moules à muffins au tiers avec le mélange ci-haut mentionné. Ajouter ½ c. à thé de confiture ou de gelée, et couvrir avec le mélange de pâte jusqu'aux deux-tiers des moules.

MUFFINS AU SON

1½ tasse de farine ordinaire OU
1¾ tasse moins 1c. à table de farine à pâtisserie
3½c. à thé de poudre à pâte
½c. à thé de sel
2c. à table de sucre
1 tasse de son
1 oeuf
1 tasse de lait
2c. à table de mélasse
2c. à table de graisse fondue.

Mélanger et tamiser farine, poudre à pâte et sel. Ajouter sucre et son. Battre l'oeuf. Ajouter le lait, la mélasse et la graisse fondue. Ajouter aux ingrédients secs tout à la fois et mêler vigoureusement jusqu'à ce que bien mélangé. Ne pas battre jusqu'à ce que ça devienne lisse. Remplir les moules à muffins aux deux-tiers et cuire à four modérément chaud, 375F. pendant 20 à 25 minutes. Donne 12 muffins.

MUFFINS AUX CEREALES

1½ tasse de farine
3c. à table de sucre
4c. à thé de poudre à pâte
½ tasse de lait
½ c. à thé sel
1 oeuf bien battu
1 tasse de céréale cuite, épaisse (Farine d'avoine, blé concassé, ou autres)
2c. à table de graisse fondue.

Mêler et tamiser farine, sucre, poudre à pâte et sel. Ajouter la moitié du lait, l'oeuf bien battu et le reste du lait mêlé à la céréale. Ajouter la graisse fondue. Battre pour incorporer seulement. Remplir les moules à muffins aux 2-3 et cuire à four chaud, 400F, pendant 25 à 30 minutes. Donne 12 muffins.

Aveu significatif

Un des tyrans de l'Espagne révolutionnaire, Prieto, réfugié aux Etats-Unis, bien que non catholique, est forcé par l'évidence des choses de faire la déclaration suivante:

"Je n'ai jamais été un catholique, a dit Prieto, mais c'est ma conviction que seule l'Eglise est en mesure de donner une orientation spirituelle au monde, orientation qui lui apportera une paix véritable et durable. La lutte désordonnée des intérêts à laquelle nous assistons ne peut conduire qu'à de nouveaux désastres."

"Je me rends compte du danger mondial que représente le communisme; il présente aux masses populaires une fausse mystique au dynamisme incontrôlable; cette force universelle, rien de fort ne peut être opposé que l'Eglise catholique. La solution, nous, socialistes, proposons, en général une solution pesante, car, étant donné son manque de charité, nous employons la force des masses. Le socialisme veut réaliser la justice sociale et croit que l'emploi de la force est justifiée, mais si l'Eglise ambitionne d'atteindre au même but par la charité, elle finira pas se faire accepter de préférence en raison de la douceur de ses moyens."

Soyez patients dans tous les maux, persévérants dans la prière.

Le "Progrès du Saguenay"

RÉDACTION ET ADMINISTRATION:
12, Avenue Labrecque, C. P. 218, Chicoutimi
Tél.: 451 (rédaction), 457 (administration)
Publié par l'Evêque de Chicoutimi
Imprimé par l'Imprimerie du Saguenay, Limitée.
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; A L'ETRANGER: $3.00

"SI SEMBLABLES, ET POURTANT SI DIFFÉRENTS!"

"Comment deux produits peuvent-ils être à la fois si semblables et *si* différents? Le thé Lipton ressemble à n'importe quel thé, mais son goût est si frais, si animé, si *vivace,* que tous les autres thés sont fades par comparaison."

En effet, c'est la saveur *vivace* et animée du thé Lipton qui marque toute la différence. Les connaisseurs admettent que le goût du thé Lipton est toujours frais, séduisant, *vivace*, qu'il a du corps, qu'il n'est jamais fade ou insipide. Assurez-vous une joie nouvelle en adoptant le thé Lipton, d'un goût plus riche et bien *vivace.*

USAGE DOMESTIQUE No 20 F

Enlève les TACHES rebelles de la toile et du coton

JAVEX fait disparaître tous genres de taches en un clin d'oeil — avec douceur, mais efficacement. Il est merveilleux pour le lavage — car il rend le coton et la toile beaucoup plus blancs.

CHEZ VOTRE ÉPICIER

Javex 16¢

LE PIRE ENNEMI de la SALETÉ

NERVOSITÉ MAL DE DOS MAUX DE TÊTE ET DE DENTS RHUMES LA GRIPPE MALAISES FIÉVREUX DOULEURS PÉRIODIQUES SOULAGES PROMPTEMENT avec

ANTALGIN

12 pour 25¢ ANTI-DOULEUR 48

UN CORPS ROBUSTE POUR LU

FUTURES MAMANS! . . . LISEZ POURQUOI CE TONIQUE ÉNERGÉTIQUE EST TELLEMENT RECOMMANDÉ

Fort, robuste, heureux! C'est ainsi que vous voulez votre bébé! Alors l'Emulsion Scott est spécialement recommandée pendant la grossesse. Elle est riche en Vitamines A et D naturelles et éléments énergétiques qui aident à stimuler la croissance et une bonne ossature. L'Emulsion Scott aide aussi les mamans à avoir plus de force et de résistance — et après l'accouchement, les aide à se rétablir plus vite.

Soyez donc bien avisées! Prenez quotidiennement ce tonique énergétique au goût agréable. Demandez aujourd'hui de l'Emulsion Scott à votre pharmacien.

Pourquoi l'Emulsion Scott est tellement Recommandée—(1) Riche en Vitamines A et D naturelles—précieux tonique et supplément diététique. (2) Le procédé exclusif rend l'Emulsion Scott quatre fois plus facile à digérer que l'Huile de Foie de Morue simple. (3) Aide les enfants à avoir des os solides et des dents saines. (4) Agréable au goût et économique.

Essayez L'ÉMULSION SCOTT TONIQUE ÉNERGÉTIQUE POUR TOUTE L'ANNÉE

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide médicamentée, pure, rafraîchissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

Chassez vos MAUX

avec le Liniment Minard bien connu, ennemi juré de la sensibilité des muscles et des articulations, de la raideur, de la douleur. Appliquez-le copieusement. Il n'est pas graisseux, n'émet pas d'odeur désagréable, sèche vite. Employez-le aussi contre pellicules et affections cutanées. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien. Gardez-la sur la tablette de votre salle de bain. 35¢ 125FR

LINIMENT MINARD

LINIMENT MINARD

LA GRIPPE PARTIE... LE DANGER RESTE!

Vous pouvez juger par vous-même que la grippe vous a laissée fragile : pâle, faible, sans courage. Il va sans dire qu'un tel état de santé ne résiste à rien... Aujourd'hui, la grippe; demain, quoi? Remettez-vous d'aplomb! Tonifiez-vous! Commencez tout de suite à prendre les bonnes PILULES ROUGES; grâce à elles vous aurez un sang plus riche et en peu de temps vous retrouverez la plénitude de vos forces; vous deviendrez plus résistante.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont fait du bien à des milliers et des milliers de femmes dans le traitement des malaises tels que: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi?

Voici quelques témoignages qui vous montreront que les bonnes PILULES ROUGES sont le remède en lequel vous pouvez avoir pleine confiance:

"Je relevais de maladie... j'étais excessivement faible, maigre, sans appétit, pauvre en sang. Ma mère me fit prendre les PILULES ROUGES; après quelques boites je me sentais beaucoup mieux..."

(Signé) Mlle F. P.
Ste-Julienne, P. Q.

"... Je ne dormais presque pas, j'étais sans appétit et sans vigueur, souvent portée à pleurer... Je me décidai de faire usage des PILULES ROUGES et j'en fus satisfaite..."

(Signé) Mme D. R.
Québec, P. Q.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue Saint-Denis, Montréal

ture de l'arbre du bien et du mal, planté dans le paradis terrestre par Dieu lui-même. Son fruit, comme celui qui fut mangé par Adam et Eve, rend les immortels susceptibles de mourir. Tâche donc que le magicien goûte à la pomme, et je n'aurai ensuite qu'à le toucher pour qu'il cesse de vivre.

—Je tâcherai, dit Peronnik; mais si je réussis, comment pourrai-je avoir le bassin d'or et la lance de diamant, puisqu'ils sont cachés dans un souterrain obscur qu'aucune clef forgée ne peut ouvrir?

—La *fleur qui rit* ouvre toutes les portes, répondit la Peste, et elle éclaire toutes les nuits.

Comme elle achevait ces mots, ils arrivèrent à l'autre bord et l'idiot s'avança vers le château.

Il y avait devant l'entrée un grand auvent pareil au dais sous lequel marche monseigneur l'évêque de Vannes à la procession du Saint-Sacrement. Le géant s'y tenait à l'abri du soleil, les jambes croisées l'une sur l'autre, comme un propriétaire qui a rentré ses grains, et fumant une corne à tabac d'or vierge. En apercevant le poulain sur lequel se trouvaient Peronnik et la dame vêtue de satin noir, il releva la tête et dit, d'une voix qui retentissait comme le tonnerre:

—Par Belz-but, notre maître! c'est mon poulain de treize mois que monte cet idiot!

—Lui-même, ô le plus grand des magiciens, répondit Peronnik.

—Et comment as-tu fait pour t'en emparer? reprit Rogéar.

—J'ai répété ce que m'avait appris votre frère Bryak, répliqua l'idiot. En arrivant sur la lisière de la forêt, j'ai dit:

Poulain libre des pieds, poulain libre des dents,

Poulain, je suis ici, viens vite, je t'attends;

et le petit cheval est aussitôt venu.

—Tu connais donc mon frère? reprit le géant.

— Comme on connait son maître, répondit le garçon.

— Et pourquoi t'envoie-t-il ici?

— Pour vous porter en présent deux raretés qu'il vient de recevoir du pays des Mauresques: la pomme de joie que voici, et la femme de soumission que vous voyez. Si vous mangez la première, vous aurez toujours le coeur aussi content qu'un pauvre homme qui trouverait une bourse de cent écus dans son sabot; et si vous prenez la seconde à votre service, vous n'aurez plus rien à désirer dans le monde.

— Alors, donne la pomme et fait descendre la Mauresque, répondit Rogéar.

L'idiot obéit; mais dès que le geant eut mordu dans le fruit, la dame jaune le toucha et il tomba à terre comme un boeuf qu'on abat.

Peronnik entra aussitôt dans le palais, tenant la *fleur qui rit* à la main. Il traversa successivement plus de cinquante salles et arriva enfin devant le souterrain à porte d'argent. Celle-ci s'ouvrit d'elle-même devant la fleur qui éclaira l'idiot et lui permit d'arriver jusqu'au bassin d'or et jusqu'à la lance de diamant.

Mais à peine les eut-il saisis, que la terre trembla sous ses pieds; un éclat terrible se fit entendre, le palais disparut, et Peronnik se retrouva au milieu de la forêt, muni des deux talismans, avec lesquels il s'achemina vers la cour du roi de Bretagne. Il eut seulement soin, en passant à Vannes, d'acheter le plus

Questions de français

Empêcher que le Christ ne soit blasphémé

Certains lettrés se sont offusqués de la tournure grammaticale de cette phrase que nous pouvions lire dans le dernier numéro de l'une de nos revues les mieux corrigées: "On sera Lacordaire pour tarir à sa source la plus grande cause de péchés des temps modernes; pour empêcher que le Christ ne soit blasphémé, que la pureté ne soit flétrie, que les époux ne soient adultères, que des enfants illégitimes ne soient en si grand nombre abandonnés."

A quoi riment tous ces *ne*? demandent-ils. N'eût-il pas été plus juste d'écrire: "pour empêcher que le Christ soit blasphémé, que la pureté soit flétrie, que les époux deviennent adultères..."?

Une petite enquête nous révélera que les deux tournures sont également acceptables, mais que la construction avec le *ne* explétif est préférable.

La Grammaire des Frères des Ecoles chrétiennes, à l'article 1196, dit qu'on met *ne* dans les propositions subordonnées après les verbes *empêcher, éviter, prendre garde*, et elle donne cette exemple de voltaire: "Les fautes d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime."

Léger Noël cite le même exemple, qu'il attribue à Boileau, mais avec la variante de *pas* au lieu de *jamais*: "Les fautes d'Homère *n'ont pas* empêché qu'il ne fût sublime"; puis il donne celui-ci de Racine: "La pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins." Et Léger Noël affirme sans restriction que l'emploie de *ne* est de rigueur après le verbe *empêcher*.

La *Grammaire Larousse du XXe siècle*, à l'article 444, dit que le *ne* explétif s'emploie dans les propositions complétives après certains verbes qui expriment la crainte, le doute, l'empêchement.

La *Grammaire de l'Académie*, elle aussi, dit à la page 221 de l'édition de 1932 que le ne explétif s'emploie dans les propositions subordonnées "après les verbes exprimant l'empêchement" et elle donne comme exemple: "Empêchez qu'il ne s'expose inutilement."

Et les dictionnaires semblent d'accord avec les grammaires.

Le *Petit Larousse*, il est vrai ne formule pas de règle, mais il insère un *ne* dans l'exemple qu'il donne au mot *empêcher*: "Cela empêchera qu'il n'aille avec vous."

Mais *Littré*, lui, expose formellement la règle de l'emploi du *ne* explétif après le verbe *empêcher* construit avec *que*, puis il donne cet exemple: "J'empêche qu'il ne vienne."

Voilà donc qui établit péremptoirement la légitimité de la tournure "empêcher que le Christ ne soit blasphémé".

Cependant, l'autre tournure pourrait aussi se justifier.

En effet, la Grammaire des Frères des Ecoles chrétiennes, à l'article 1200, fait remarquer qu'au dix-septième siècle on omettait quelquefois le *ne* explétif après *empêcher*, et elle illustre le cas par deux exemples, celui-ci de Malherbe: "Empêcher que ceux d'Autriche empiètent cet Etat", et cet autre, de Molière: "J'empêcherai du moins qu'on s'empare du reste."

La *Grammaire Larousse du XXe siècle*, à la fin de l'article 444, dit que les auteurs ont tendance aujourd'hui à supprimer le *ne* explétif dans toutes les subordonnées, et que les grammairiens tolèrent cette suppression, sauf dans les subordonnées comparatives.

Littré reconnait même que la suppression de *ne* après *empêcher* n'a rien de fautif, étant donné qu'il s'agit d'un mot "purement explétif". Et Littré cite, outre l'exemple ci-dessus de Molière: "J'empêcherai du moins qu'on s'empare du reste", cet autre de Saint-Simon: "Vingt-cinq grenadiers posés à sa porte eurent ordre d'empêcher que personne pût lui parler", et cet autre de Voltaire, dans une lettre au roi de Prusse: "Vous savez tempérer le feu qui vous anime et empêcher qu'il vous dévore."

Et pendant que Littré compilait cette documentation, Louis Veuillot écrivait dans son avant-propos à *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*: "Depuis dix-neuf siècles le Symbole des Apôtres empêche que le monde retombe dans les ténèbres." Pourtant, Veuillot n'était pas avare du *ne* explétif; ce n'est pas lui qui aurait osé écrire comme Alphonse Daudet: "J'avais peur que quelqu'un entrât", ou comme Brunetière: "A moins que ce soit une condition d'être héros de roman."

Il n'y aurait donc pas de faute à dire: "pour empêcher que le Christ soit blasphémé".

Mais, si Littré ne condamne pas les écrivains qui omettent le *ne* explétif après *empêcher*, il n'en laisse pas moins entendre nettement qu'il vaut mieux ne pas les imiter sur ce point: "*Empêcher*, dit-il, veut *de* avant l'infinitif. Avec *que*, la proposition subordonnée prend *ne*. Cette règle peut être négligée dans les vers. Mais en prose elle ne doit pas l'être."

Le plus sûr est donc de dire: "pour empêcher que le Christ ne soit blasphémé".

A l'intention des logiciens qui ne veulent rien admettre sans explications, les grammairiens ont échafaudé les théories les plus emberlificotées et les plus contradictoires pour motiver la présence du *ne* explétif.

Pour nous, qu'il nous suffise de savoir que ce *ne* est voulu par l'usage. Et l'usage, en cette matière comme toujours, mérite respect.

Abel Hermant nous rapporte que "l'Académie elle-même a été adjurée de mettre fin au scandale de ce *ne*, qui, s'il est en effet explétif, doit être supprimé sans autre forme de procès. Mais, ajoute-t-il, l'Académie française ne peut rien contre un usage vivant..., un usage qui ne remonte pas seulement aux origines de la langue française, mais qui se perd dans la nuit des temps latins et grecs".

Alfred CARRIER.

Dernière chose le soir — XO — Eveillez-vous Ragaillardi

Chronique syndicale du Conseil central Sag.-Lac-Saint-Jean

Echelle de salaires des téléphonistes.

Le Syndicat National des Employés de Téléphone du Saguenay et la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, après une discussion fort cordiale, sont tombés d'accord sur la manière d'établir l'échelle de salaires des téléphonistes. Il s'agissait de fusionner l'échelle de salaires qui existait avant le premier décembre 1945, celle qui avait été proposée par le Syndicat, l'augmentation qui a été décrétée par le Conseil Régional puis confirmée par le Conseil National et le compromis auquel les deux parties en étaient arrivées vers la mi-décembre. Il y avait bien des manières d'établir cette échelle, bien des éléments à considérer, bien des points de vue dont il fallait tenir compte pour rendre justice à tous et respecter la décision du Conseil Régional.

Deux entrevues, deux discussions franches ont suffi à la Compagnie et au Syndicat pour se mettre d'accord. L'échelle soumise par le Syndicat, cette semaine, était exactement la même que la Compagnie avait d'abord établie, pour sa propre satisfaction, à la suite de la décision du Conseil Régional.

Maintenant que l'échelle de salaires est bien établie et acceptée de part et d'autres, nul doute que le renouvellement de la convention va en être d'autant plus facilité. Le Syndicat, d'ailleurs, a déjà donné sa parole qu'il ne demandera rien d'autre, en fait de salaire, que l'échelle qui vient d'être établie conjointement. Et les autres clauses de la convention ne seront que l'inclusion, dans le contrat collectif, des compromis négociés en décembre.

L'optimisme règne à Arvida

Deux salles de cuves qui avaient été fermées viennent d'être rouvertes et les ouvriers préparent l'ouverture d'une troisième salle de cuves. Environ 200 employés, qui avaient été congédiés faute de travail, ont été rappelés à l'usine. Il n'en fallait pas plus pour créer aussitôt une vague d'optimisme qui se répand sur Arvida et toute la région.

Il semble que la production de l'aluminium, qui était tombée bien bas à l'automne, commence à se ressaisir et va connaitre de nouveau des beaux jours. Il ne faut rien exagérer; mais, tout de même, la réouverture de trois salles de cuves est un indice encourageant.

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida a fini d'organiser, il y a quelques semaines, tous les comités de griefs autorisés par la convention collective. Tous fonctionnent normalement et donnent de bons résultats.

Du 10 février au 10 mars, il y aura une campagne de recrutement intense, mise sur pied par les officiers du Syndicat. Ils se proposent de voir, un à un, à leur domicile, tous les travailleurs de l'aluminium.

La lutte avec les unions étrangères est finie, les conditions d'emploi sont en voie de redevenir normales; c'est donc le temps d'organiser un syndicat fort qui englobe tous les ouvriers de l'usine.

Dernier stage des négociations

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminium de Saint-Joseph-d'Alma et le Syndicat National des Employés des Pouvoirs Electriques de Shipshaw ont fait des progrès notables dans leurs négociations avec l'Aluminum Company of Canada, ces derniers jours. Il semble bien maintenant qu'il ne reste plus qu'à mettre la dernière main à la rédaction finale des conventions collectives qui pourront être signées avant la fin du mois.

La Compagnie a respecté le désir des Syndicats de garder les clauses de séniorité qui avaient fait l'objet d'une ccommission de conciliation, l'an dernier. La rédaction des clauses a été remaniée de façon à les rendre plus claires et plus précises, mais elles n'ont pas été touchées quant aux principes qu'elles énoncent.

Les Syndicats, tout comme la Compagnie, seront heureux de signer ces conventions collectives et continuer les bonnes relations qui les caractérisent.

A la Filature du Saguenay

Les négociations, entamées en novembre dernier, pour des augmentations de salaires à la Filature du Saguenay doivent reprendre ces jours-ci. A la demande de la Compagnie, elles ont été ajournées à la fin de janvier afin de permettre à celle-ci de balancer ses livres pour l'année qui vient de finir et considérer si elle peut accepter les augmentations qui lui ont été demandées.

Monsieur Honoré D'Amour, président de la Fédération du Textile, qui était venu pour les premières négociations, reviendra bientôt pour les compléter.

L'Assurance-chômage et les gratifications de l'Aluminum Co.

Comme on le sait déjà, la Commission de l'Assurance-chômage a cru bon de retarder le paiement des prestations de six jours pour tous les ouvriers qui ont reçu une gratification de l'Aluminum Co. pour services rendus. Le Syndicat a déjà manifesté son intention d'appuyer les ouvriers qui iront en appel devant le bureau arbitral pour contester cette décision. Comme le bureau n'a pas encore siégé, il n'y a pas de nouveau développement dans cette affaire.

Lettre de Québec

La session qui s'ouvre.

(De notre correspondant particulier)

Québec, le 11. — Les députés qui arrivent des quatre coins de la province pour l'ouverture de la deuxième session de la vingt-deuxième législature tirent contre leurs flancs d'épaisses et lourdes serviettes. Nombreux et urgents sont les problèmes qui se posent à leur attention, en cet an deux de l'âge atomique. Chacun apporte avec lui les soucis, les besoins, les requêtes des électeurs qu'il représente. Sans doute y a-t-il beaucoup d'animation dans les couloirs du Parlement. C'est un peu comme à la rentrée des élèves au collège. Mais, sous la gaieté superficielle des poignées de main, des boutades et des éclats de rire, on sent que mijote une inquiétude furtive et que domine le sentiment de graves responsabilités.

UNE PERIODE DE TRANSITION

A chaque session, cent fois par session, on entend proclamer d'une voix ronflante: "M. l'Orateur, nous sommes à un tournant de notre histoire". On l'entendra dire encore très souvent cette année. Mais pour une fois, ce ne sera plus un simple cliché, bon tout au plus à permettre à celui qui parle de songer à ce qu'il va dire ensuite. Ce sera la vérité vraie. Nous sommes à une époque de transition à tous les points de vue: national, puisqu'on a remis en discussion les bases même de la Confédération canadienne; économique, puisqu'il faut aiguiller vers la production de paix les industries et la main-d'oeuvre laissées disponibles par la brusque rupture des contrats de guerre; social aussi, puisque dans notre province comme dans le monde entier, les ouvriers sont lancés à la conquête d'un niveau de vie plus élevé, d'une portion plus considérable du gâteau national. La semaine dernière, deux mille employés des industries de la chaussure ont entouré les édifices du Parlement au cours d'une démonstration pacifique, sans doute, mais qui révèle bien la fermeté de leurs revendications.

LUTTES DE PARTIS AU SECOND PLAN

Fort heureusement, la session qui s'ouvre ne posera que d'une façon très secondaire les questions de parti. Chacun des groupes en présence restera fermement ancré sur ses positions et il n'y a pas de raison pour qu'on perde en chicanes stériles une énergie précieuse qui peut être dépensée à meilleur escient. Avec sa récente victoire de la Beauce, le parti au pouvoir est fermement en selle et il y a peu de chances qu'on tente sérieusement de l'en déloger au cours de la présente session, à moins d'événements tout à fait imprévus. Le parti libéral est, paraît-il, à se réorganiser sur des bases nouvelles et à préparer un programme qui lui servirait de tremplin lors des prochaines élections. Dans ce programme, on mettrait surtout l'accent sur le social. En attendant, M. Godbout, qui en dépit de difficultés consécutives à l'élection de Beauce, semble confirmé dans son poste de chef du parti libéral, et qui reste bien en effet, de l'avis de tous les observateurs, l'homme numéro un de l'opposition officielle, entend batailler ferme contre l'octroi par le gouvernement d'importantes ressources forestières à la Singer Manufacturing Company et contre la franchise temporaire accordée à la Hollinger North Shore Exploration pour la mise en valeur des richesses encore mal connues du Nouveau-Québec.

LES MOTIONS: UNE VOGUE CONTAGIEUSE

C'est par voie de motion que M. Godbout suscitera un débat sur ces deux questions. Avant ces dix dernières années, il était plutôt rare à la Législature de Québec de voir des débats d'envergure s'élever en dehors de l'étude des projets de loi et des discussions ordinaires sur l'Adresse et le budget. Mais on découvrit à un moment donné dans les règlements qu'un député pouvait soulever n'importe qu'elle question en inscrivant à l'ordre du jour soit une motion pour demander à la Chambre d'exprimer un voeu, soit, ce qui est encore plus simple, une motion demandant la production de certains documents. Depuis, on en a usé à loisir. On se souvient des retentissantes motions de M. René Chaloult sur la conscription. M. Duplessis a aussi adopté plusieurs fois cette procédure de 1939 à 1944. Et voilà que les libéraux entendent, à leur tour, inscrire nombre de motions sur des sujets qui leur tiennent particulièrement à coeur. Cette mode a évidemment pour effet de prolonger considérablement la durée des sessions. On passe, à discuter ces motions, toutes les séances du mercredi et souvent celles du vendredi. Mais par contre, des questions d'intérêt vital se trouvent souvent ainsi portées à l'attention du public. La Législature est reconnue pour la plus belle tribune qui soit. L'auditoire est plutôt restreint, puisqu'il n'y a de place dans les galeries que pour quelques centaines de personnes; mais une vingtaine de journalistes, juchés de chaque côté de l'horloge, suivent constamment les débats, et c'est ce qui importe.

BLOC A PART

M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc Populaire Canadien, a fait un séjour au Parlement, la semaine dernière. Il en a profité pour tirer des plombs dans l'aile d'un canard passablement vivace. "Il n'est pas question d'alliance avec tel ou tel parti, tel ou tel groupement", a-t-il dit. "Nous avons le même programme que l'an dernier et nous formons toujours le même mouvement distinct. Comme l'an dernier, nous ne ferons pas d'opposition systématique à un parti ou à un autre. Nous nous efforcerons de faire de la critique vraiment constructive. Nous soulèverons aussi certaines questions auxquelles nous attachons beaucoup d'importance, entre autres celle du logement".

M. Laurendeau entend mener comme une vraie croisade sa bataille en faveur du crédit urbain. Il est d'avis qu'on a réalisé pendant la guerre, dans un but de destruction, des problèmes beaucoup plus difficiles.

Bruno VALIN.

Coopérons

Notre ami Arneau poursuit son étude. Dans un cinquième article, il signale la nécessité actuelle d'un ORDRE NOUVEAU.

Qui l'établira: le socialisme? le communisme, ou le coopératisme, pour ce qui est de l'ordre économique.

Evidemment, la justice et la charité dans la pratique de la coopération, qui éliminera petit à petit le MAUVAIS capitalisme et rangera sur la tablette toute une litanie d'intermédiaires inutiles ou nuisibles.

Louis Arneau entre, ensuite, dans le vif du sujet:

"Sans autre préambule, parlons maintenant du domaine de la production, des coopératives de beurre et de fromage, par exemple, qui devraient exister dans chacune de nos paroisses. Elles économiseraient aux cultivateurs des sommes assez rondelettes. Voyez ce qu'elles font là où elles existent: Saint-Jean-Port-Joli; Beauceville; Saint-Côme; Saint-Anselme.

Au vrai, elles n'ont ruiné personne, et qu'ont-elles fait, les coopératives de production chez les pêcheurs de Gaspésie? Elles les ont sauvés de la ruine: elles les ont sortis d'une misère imméritée, voisine de l'esclavage.

Ce n'est pas tout.

Les coopératives de production améliorent vite la qualité des produits. N'avez-vous pas remarqué, qu'à peu près tous les premiers prix, dans les concours de beurre et de fromage, sont allés, cette année, aux coopératives?

Et, cela s'explique.

Toute coopérative bien organisée a des règlements nets, clairs. Etant de simples employés, les fabricants les font observer, à la lettre, sans craindre d'être abandonnés par des fournisseurs libres et, hélas! si faciles à mécontenter...

Et puis, le Bureau de direction a intérêt à former ses membres.

Dans des réunions, qu'il multiplie le plus possible, il leur fait toucher du doigt que tous et chacun ont intérêt à faire de beaux et de bons produits; que ces produits sont classés, payés d'après leur qualité; que, les coopérateurs, se voleraient eux-mêmes, qu'ils seraient injustes envers leurs semblables, si, par négligence, ils apportaient à leur fabrique des produits malpropres ou falsifiés.

Bref, toute coopérative, même à l'insu de ses sociétaires, finit par faire d'eux, d'honnêtes et de consciencieux producteurs.

Retenons donc de cette causerie:

1. Qu'il faut un ordre nouveau dans notre société;
2. Que la vraie coopération contribuera puissamment à nous le donner;
3. Que le nombre d'intermédiaires inutiles doit aller en diminuant, de jour en jour;
4. Qu'il n'y a rien de meilleur pour éduquer ses membres, qu'une bonne et solide coopérative.

Louis ARNEAU.

Ça veut nettoyer

LA GUERRE A L'OBSCENITE

Ca n'est pas simplement dans la ville et la région de Montréal, non plus que parmi les seuls catholiques de cette région-là, que s'organise et s'entreprend la guerre à l'obscénité. Beaucoup d'autres endroits du Canada, atteints par le même déluge d'immondices, paraissent disposés et déterminés à s'en débarrasser. Le procureur général de la province de l'Ontario, M. Leslie Blackwell, vient, pour sa part, d'intenter des poursuites contre quatre hommes de Toronto, devront répondre à l'accusation, dressée selon les dispositions du code criminel, c'est-à-dire de la loi fédérale, d'avoir "manufacturé, vendu ou distribué de la littérature obscène". M. Blackwell annonce d'avance que s'il ne réussit pas dans ces poursuites, les autorités du gouvernement de Toronto demanderont à celles du gouvernement d'Ottawa d'amender le code criminel de telle façon que la guerre à la littérature obscène se puisse entreprendre avec chance de succès. Le gouvernement de l'Ontario a déjà invoqué une loi provinciale, celle de la judicature, dans le cas de poursuites semblables à celles qui viennent d'être intentées. Les tribunaux ont décrété que la matière ne tombait pas sous le coup de la juridiction provinciale. On veut maintenant savoir si la loi fédérale, telle qu'elle existe, peut être de quelque utilité. De toute façon on cherche le moyen d'endiguer et de réprimer l'obscénité montante. La ville d'Ottawa, par son conseil municipal, avait été la première à se mettre à cette tâche. Voici que le procureur général de l'Ontario entre en scène et sans doute que son action s'étendra à toute la province.

La ligue des honnêtes gens — et les honnêtes gens sont encore le plus grand nombre, ainsi que le notait dans un récent communiqué à la presse Mgr Albert Valois, directeur de l'Action catholique au diocèse de Montréal — s'organise et elle s'organise partout.

(Le Devoir).

Qui veut un garçon?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

Chaque être, à chaque instant, pose un acte qui le sauve ou qui le perd; tout acte a des retentissements infinis.

Père SERTILLANGES, O.P.

MISÉRABLE?

ARRÊTEZ CE Rhume VIVEMENT AVEC LE... MASON'S "49"

DEUX FORMATS

BUREAU DU GREFFIER

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE JONQUIERE

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par le soussigné, Greffier de la Ville de Jonquière, que le règlement No: 232 des règlements de la Ville de Jonquière ayant pour objet de révoquer en son entier le règlement de prohibition adopte par les électeurs municipaux lors d'une votation tenue les 28, 29, 30 et 31 mars 1944, lequel règlement No: 232 a été adopte par les Membres du Conseil Municipal de la Ville de Jonquière, sera soumis pour approbation aux électeurs municipaux de ladite Ville le 8 mars 1946 en conformité des dispositions du Chapitre 257 des Statuts Refondus de la Province Québec 1941.

La votation aura lieu a la date susdite et l'endroit de la votation sera la salle des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Jonquière, a l'hôtel de Ville, et sera ouvert de dix heures du matin a cinq heures de l'après-midi et la votation sera ajournée de jour en jour s'il y a lieu conformément aux dispositions du chapitre 257 des Statuts Refondus 1941 de la Province de Québec.

DONNE SOUS MON SEING à Jonquière, ce 5ième jour de février mil neuf cent quarante-six.

Paul-E. Fortin,
greffier.

Une vraie copie du règlement soumis aux électeurs pour approbation est publiée ci-après.

HOTEL de VILLE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE JONQUIERE

Salle des délibérations du Conseil de la susdite Ville.

Lundi le 21 janvier 1946, séance générale dudit Conseil tenue aux heures et en droit réglementaires.

Sont présents: Son Honneur le Maire Jules Gauthier et MM. les Echevins L. Lesperance, Ph. Deschenes, Henri Beaulieu, Geo.-Almas Savard, Théo. Tremblay, Adélard Bouchard, Tès-Eugène Tremblay et Pitre Tremblay formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Règlement No 232

ATTENDU que le 18 février 1944 une quarantaine d'électeurs Municipaux de la Ville de Jonquière ont présenté une requête-règlement au Greffire de la Vile de Jonquière lui intimant de tenir un referendum afin que les électeurs municipaux se prononcent sur ladite requête-règlement;

ATTENDU que ladite requête-règlement avait pour but de prohiber la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la Ville de Jonquière et d'empêcher l'émission des permis pour la vente des dites liqueurs dans les limites de la Ville de Jonquière;

ATTENDU que les 28, 29, 30 et 31 mars 1944 les électeurs municipaux de la Ville de Jonquière ont approuvé ladite requête-règlement par une majorité de ceux qui ont voté;

ATTENDU que depuis cette votation, la Ville de Jonquière, au point de vue de la vente des liqueurs alcooliques, est sous le régime d'un règlement de prohibition adopté selon les dispositions du chapitre 257 des Statuts Refondus de la Province de Québec 1941;

ATTENDU que ce Conseil est dans les conditions exigées par la Loi pour adopter le présent règlement, vu que le règlement numéro 225 des règlements de la Ville de Jonquière avait été fait sous l'autorité de la Loi des Liqueurs de Québec, art. 34, Ch. 255 S.R.Q. 1941;

ATTENDU qu'il est de l'opinion de ce Conseil de rappeler le règlement susdit;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT NO: 232 des règlements de la Ville de Jonquière ordonné et statué ainsi qui suit:

1o. — Le règlement adopté par les électeurs municipaux de la Ville de Jonquière à la suite d'une votation tenue les 28, 29, 30 et 31 mars 1944 prohibant la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de cette Ville est révoqué, résilié et annulé à toutes fins futures que de droit;

2o. — Que le Greffier de cette Ville, Mtre Paul-Emile Fortin, avocat, soit et est par les présentes, prié et autorisé de faire immédiatement les procédures pour faire voter les électeurs municipaux de cette Ville sur ledit règlement no: 232 des règlements de cette Ville en suivant les prescriptions et formalités exigées par le chapitre 257 des Statuts Refondus de la Province de Québec 1941;

3o. — Que le présent règlement n'aura d'effet que lorsqu'il aura été approuvé par la majorité des électeurs municipaux de la Ville de Jonquière qui se seront présentés pour voter sur icelui. Adopté.

(Signé) Jules Gauthier, maire.
P.-E. Fortin, greffier.

Vraie copie.
Paul-E. Fortin,
Greffier.

UN MESSAGE
À TOUS LES MILITAIRES
RÉCEMMENT LICENCIÉS

LA VIE civile a aussi ses embûches. Soyez donc sur vos gardes! Faites attention aux belles histoires de ces étrangers qui vous proposent de risquer *vos* économies, *votre* allocation si durement acquise, *vos* Obligations de la Victoire. Ne prêtez aucune attention à ces "tuyaux" infaillibles et à ces projets fantastiques qui, prétend-on, vous permettront de doubler rapidement votre argent. Si vous décidez, de votre propre chef, de vous lancer dans une entreprise quelconque, renseignez-vous d'abord à fond et pesez bien le pour et le contre.

Parlez de vos projets avec quelqu'un en qui vous avez confiance et dont vous respectez le jugement. Si vous croyez que nous pouvons vous aider, consultez le gérant d'une de nos succursales et celui-ci se fera vraiment un plaisir de vous prodiguer les conseils que lui dicte son expérience.

Tous les gérants des succursales de la Banque Royale du Canada sont au courant de cette invitation et ils se joignent à nous pour vous la réitérer.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE CHICOUTIMI ..... J.-N. MENARD, Gérant
SUCCURSALE ARVIDA ..... E.-A. BUSHNELL, Gérant
SUCCURSALE KENOGAMI ..... L.-J. TONDREAU, Gérant.

BÛCHERONS

Les forêts du Québec vous appellent!
Besoin urgent de 2,500 hommes dans la région de Chicoutimi!

Hommes robustes qui avez les vêtements nécessaires pour ce travail en plein air, voici votre chance de vous amasser de l'argent pour le printemps.

Pour de plus amples renseignements consultez votre

Bureau local du Service National de Placement

ou encore adressez-vous à vos

REPRESENTANTS DES MINISTERES PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE ou des TERRES ET FORETS ou aux AGENTS RECRUTEURS DES COMPAGNIES

LE CANADA compte sur vous pour produire le bois de construction et le bois de pulpe indispensable à son économie nationale.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell, Ministre — Arthur McNamara, Sous-Ministre

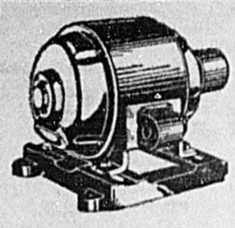

Vente — Réparation - moteurs Electriques "Starters" Transformateurs - 3, 5, 7½, 10 Kilowatts "Heaters" pour eau chaude 750 Watts à 10,000 Watts. Construction de ligne rurales, ligne en aluminium meilleur marché.
Installations de maisons.
Moteurs 110-220 volts simple phase ¼ à 3 forces, Moteurs 550 volts - 3 phases de 1 à 15 forces.
Pour tout contrat demandez nos prix.
Nous avons l'expérience, les hommes et les matériaux.
Nous avons un assortiment d'accessoires électriques - aussi complet que possible.
Ecrivez - Téléphonez.

JEAN ACHARD

259 St-Dominique, Téléphone 189 JONQUIERE

NOUVELLEMENT ETABLIE
à
Chicoutimi
BOUTIQUE DE REPARATIONS
en général

telles que: Moteurs électriques refilés à neuf, réparations d'accessoires électriques: poêles, laveuses, repasseuses, grille-pain, fer à repasser, et tout accessoire domestique.

AUGUSTE PRINCE, gérant,
173a, rue Price, Chicoutimi.

AUBAINES

A VENDRE A SACRIFICE

1 moteur électrique 1-6 c.v.
1 souffleur no 9
1 commutateur (switch) "Devoe" 30 ampères
1 thermostat

Le tout en très bonnes conditions pour chauffage central.

S'adresser à M. ARSENE OUELLET
8 avenue Morin, Chicoutimi

EDMOND CLOUTIER
GERANT DES ACHATS
LE SOIR, TEL.: 4-2394

TELEPHONE
LE JOUR 4-3596
LE SOIR 4-2394

NOUS SOMMES CONTINUELLEMENT
ACHETEURS D'ANIMAUX
BOEUFS, COCHONS, VEAUX, AGNEAUX, MOUTONS VIVANTS OU ABATTUS — AU CHOIX DE L'EXPEDITEUR
ABATTOIR DE QUEBEC, INC.
RUE D'ESTIMAUVILLE, QUEBEC.

Notre Grande Vente
de
Fourrures
de janvier

CONTINUERA
TOUT LE MOIS DE FEVRIER

Venez profiter de nos réductions
DE 20% ET PLUS
sur tous nos manteaux et autres fourrures

CLÉMENT DUFOUR & FILS
Magasin de Fourrures
185, RUE RACINE CHICOUTIMI, (sur la côte)
Tél.: 449

Chronique des clubs des Quatre-H

Honneur dans les actes | *Habilité dans le travail*
Honnêteté dans les moyens | *Humanité dans la conduite*

COMITES.

A cause de l'honnête ambition qu'occasionnent les concours provinciaux, nous avons, dans le club masculin de Chicoutimi, identifié leurs cadres avec ceux des comités. Et comme les concours sont nombreux et variés, ce changement ne modifie en rien nos activités. Au contraire, le travail est mieux précisé par suite des nombreuses suggestions et la publicité faite à ce sujet par le conseil provincial.

Il y a déjà plusieurs mois que cette transformation a été faite et elle a amené de très bons résultats. En plus du stimulant qu'elle accorde, cette méthode permet facilement à tous les membres de participer à un concours de leur choix et de répondre ainsi plus franchement à l'appel d'éducation adressé par les commanditaires.

Pour le reste de l'organisation, nous suivons le même procédé, les membres choisissant l'un ou l'autre de ces comités: l'art culinaire, l'artisanat, la broderie, la chasse et pêche, l'électricité, la littérature, la protection, le reboisement, la récréation et la sécurité forestière.

Chaque comité est formé par des membres qui s'intéressent au but désigné et qui, par conséquent, désirent participer au concours proposé. Les membres peuvent faire partie de deux comités, suivant leur choix; mais il est préférable de s'adonner activement à un seul.

Le nombre de ces comités à organiser n'est pas fixé. Chaque club en juge suivant le nombre et les aspirations des membres. Mais ce qui importe le plus, c'est de bien faire fonctionner ce qui est déjà établi.

NOS CONCOURS.

2- L'artisanat.

Prix: bourse de $200.00, médailles d'argent et de bronze aux gagnants régionaux.

Ouvert aux membres des Clubs des 4-H.

Tu as, sans doute, déjà expérimenté le talent qu'on trouve dans presque tous les petits bras canadiens-français et qu'on nomme si joliment chez celui qui le pratique: "chef-d'oeuvreux".

Prends le marteau du coffre, rends ton canif, une petite scie, essaie et tu verras!

— Quoi!

— Eh bien une oeuvre véritable! Oui, tu es capable de construire une jolie maison d'oiseau, peut-être de reuser dans le bois avec ton canif les traits approfondis d'un vieillard, u de suivre dans une planchette 'es mille détours d'une fleur loca- 'e... C'est très simple et pourtant si beau.

Souvent ce sont les matières les plus communes qui servent de meilleur tissu aux oeuvres les plus jolies. Ainsi le cuir travaillé ou rembourré prend les formes les plus originales et sert d'objet décoratif des plus luxueux. Avec une aiguille et de la patience, le rembourrage du cuir apporte de très précieux travaux.

"Le Manuel d'artisanat 4-H" est un exposé pratique et facile à comprendre, fourni par le secrétariat provincial pour éclairer sur le travail du bois; le suivre, le dépasser même par ses initiatives, voilà le but.

Le modelage est assez en vogue, mais il y a aussi la sculpture. Cet art magnifiquement humain qui consiste à faire sortir du bois ou de la pierre, une figure, un geste ou un être vivant. C'est facile pour plusieurs, et pour un plus grand nombre qu'on serait porté à croire. Les frères Bourgault, sculpteurs sur bois émérites, sont Canadiens-français et ont des disciples par toute la province; pourquoi pas parmi les jeunes 4-H! — Pardon, ils en ont déjà un, et c'est le jeune Maurice Paquette de Saint-Jovite, gagnant provincial du concours d'artisanat 1945. Ce jeune a observé les nerfs agiles ou puissants de nos animaux sauvages et il en a découpé leur taille dans quelques pièces de bois. Maurice Paquette utilise maintenant sa bourse à l'école d'Agriculture de Mont-Laurier où il étudie la sculpture sur bois avec un disciple des Bourgault. Voilà l'une des riches trouvailles que nos concours peuvent susciter.

Qui sait si tes doigts ne te cachent pas un talent merveilleux! Avec une lame de couteau pointue et aiguisée, essaie d'abord de dégager la forme d'une tête humaine d'un morceau de cèdre; ce sera peut-être le début heureux d'une route ensoleillée vers la réalisation.

Léo BRASSARD,
club de Chicoutimi.

Fleurs coupées
Bouquet de mariée
Couronne mortuaire

Mlle M. Louise Boudreault
Fleuriste Serre Ouest
Boul. Saint Michel Tel. 58
CHICOUTIMI

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE - FEU - VOL - AUTO
185, Racine, Chicoutimi. Tél. 511

REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
Faites nettoyer et ajuster votre machine à coudre par un expert de plus de 28 ans d'expérience. J.-C. Marcotte, 199, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 817.

Cérémonie de vêture à l'Hôtel-Dieu

Le trente janvier, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Son Excellence Monseigneur Georges Melançon présidait une imposante cérémonie religieuse. Monseigneur était assisté de Monsieur l'abbé Eugène Fortin, aumônier de la Communauté, et de Monsieur l'abbé J.-C. Gauthier, secrétaire de l'Evêché.

Etaient présents au sanctuaire: MM. les abbés L.-A. Proulx, chapelain de l'Hôtel-Dieu, O. Carrier, qui donna le sermon, et L. Robin, cousin d'une des élues.

Ont revêtu le saint habit de la religion, Soeurs Béatrice Robin (de Chicoutimi), dite Saint-Jean-de-l'Eucharistie, et Alma Larichelière (de Québec), dite Sainte-Anne-de-Jésus.

Ont fait leur profession temporaire, les Soeurs Graziella Lavoie de Saint-Stanislas (de Saint-Joseph-d'Alma) et Paquerette Tremblay de Marie-de-la-Merci (de Saint-Bruno).

Ont prononcé les voeux perpétuels, les Soeurs Marguerite Gendron de Sainte-Cécile-de-Rome (de Chicoutimi) et Eliette Brassard de Saint-André (de Saint-Charles-Borromée).

AVIS

On demande présentement des soumissions pour la construction d'un centre communal à Dolbeau, P. Q. On pourra examiner les plans aux bureaux de la Lake St. John Power & Paper Co. Limited, Dolbeau, P. Q. La construction devra commencer au printemps de 1946. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée et un dépôt de 20% de la valeur du contrat sera requis avant que l'adjudication finale soit faite. Toutes les demandes de renseignements devront être adressées à: The Resident Manager, Lake St. John Power & Paper Co., Limited, Dolbeau, P. Q.

Dolbeau, Qué.
6 février 1946.

FOTO-NITE

Durant la soirée du FOTO-NITE lundi 11 février, au Cinéma Cartier, les personnes appelées étaient Mme David-Jos. Bouchard, Sainte-Anne; Mme Victor Riverin, 81, rue Lorne, Chicoutimi; Mme Cyrille Dufour, 101, Bégin, Chicoutimi; Mlle Jeannine Murray, 100A, rue Price, Chicoutimi. Ces personnes ne se trouvant pas dans la salle, n'ont pu bénéficier du privilège de vendre leur photographie.

FOTO-NITE vaudra lundi prochain $160. Assistez au FOTO-NITE tous les lundis avant la dernière représentation, c'est intéressant et ça peut vous rapporter un beau montant.

AVIS

Avis est par le présent donné que l'assemblée annuelle de la Cie Mutuelle Feu de Chicoutimi, aura lieu le 21 février à 10 heures de l'avant-midi à la salle publique de Chicoutimi.

Le secrétaire donnera la lecture du bilan des affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1945.

On procèdera aux élections des officiers. Tous sont invités.

Par ordre:
NIL TREMBLAY
sec.-très.

Chicoutimi, 4 février 1946.

JEUNES GENS DE CHICOUTIMI

Enrôlez-vous dans la Congrégation de la Ste-Vierge. Assistez pieusement à la récitation de l'Office, chaque dimanche matin, à 6 hres 30.

Bucherons demandés

ON DEMANDE DES BUCHERONS POUR

La Rivière a Mars — La Cruche — La Malbaie — La Dorée

Bons salaires. — Bonne nourriture. — Bien logé. — Transport facile. — Pour plus d'informations, adressez-vous aux bureaux

JOHN MURDOCK

348, RUE RACINE CHICOUTIMI TEL.: 403
OU A
PREMIERE RUE PORT-ALFRED TEL.: 189
OU AU
BUREAU DU SERVICE SELECTIF NATIONAL LE PLUS PROCHE.

Obsèques de Mme A. Harvey

Jonquière, D. N. C. — Samedi matin, en l'église de St-Dominique de Jonquière, avaient lieu les funérailles de Mme Aimé Harvey (née Elise-Ida Bergeron) décédée à l'âge de 67 ans.

Rappelons que M. Harvey est un sinistré du feu qui s'était déclaré dans la nuit du 25 au 26 janvier et que leur demeure avait été complètement détruite par les flammes. C'est donc dire que M. Harvey et sa famille sont bien éprouvés et que notre population a bien compris sa situation, en lui prouvant un beau témoignage d'estime, tant par ses visites à la maison mortuaire que par son assistance au service de Mme Harvey.

La dépouille mortelle était exposée à la demeure de M. Jos Maltais, marchand situé sur la rue St-Thomas, qui avait mis spontanément sa demeure à la disposition de M. Harvey.

L'église était remplie de parents et d'amis. Mme Harvey laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Jos-Eugène et Georges-Aimé Harvey et deux filles, Gemma et Georgette; sa soeur, Maria Bergeron, qui tenait le magasin "Salon Rose", rasé lui aussi par le feu; Ses deux frères, Conrad et Georges Bergeron de Grande-Baie.

M. le chanoine Luc Morin, v.f., fit la levée du corps, et M. l'abbé Alphonse Plourde de l'Evêché, chanta le service. Le diacre était M. l'abbé E.-La Saulnier, vicaire, et le sous-diacre, M. l'abbé Antonin Simard, vicaire.

Au nombre imposant de parents, de neveux et nièces, on remarquait ses enfants, M. et Mme Conrad Bergeron, M. et Mme Georges Bergeron de Grande-Baie, Mlle Maria Bergeron de Jonquière, M. Ph.-Auguste Lavoie, Mme Ed. Grenon également de Grande-Baie, M. Paul-Ernest Lavoie de Port-Alfred, Charles et Georges Bergeron de Jonquière, M. Alfred Tremblay, maire de la paroisse de Bagotville, Mme Dr Lamarre et sa fille Marcelle d'Hébertville, Mlle Marie-Emilie Tremblay, Jules Bergeron et Mme Laurent Dufour de Grande-Baie, Mme Jos Vincent de St-Félix d'Otis, Marguerite, Yollande, Marcelle Bergeron de Grande-Baie, Mlle Juliette Gauthier de Bagotville, Mme Edgar Durand de Bagotville, M. et Mme Albéric Fortin, M. et Mme J.-A. Néron, Mlles Pierrette et Claudette Néron, M. et Mme Osca- Gaudreault Mlle Julia Levesque et M. L. Girard de Chicoutimi, Mme Ed. Gagnon d'Arvida, et un grand nombre d'autres parents et amis.

La famille Harvey remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont rendu un si beau témoignage d'estime, soit par leurs offrandes de messes, sympathie, ou leur visite à la maison mortuaire.

Le journal présente ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

La plupart des hommes se trouvent engagés dans une carrière, avant d'avoir pu juger si c'était le meilleur parti qu'ils pouvaient prendre. Cicéron.

Concert "POP"

Un morceau d'un beau rythme, "Voix du printemps", de Strauss, sera le premier numéro au concert "Pop" de l'Orchestre Symphonique de Toronto, vendredi le 15 février. La radio-émission de ce concert, offert par Simpson, sera donnée du Massey Hall à Toronto, sur le réseau transcanadien. Ettore Mazzoleni dirigera l'orchestre; le soliste sera un jeune pianiste canadien, George Haddad.

M. Haddad, qui est originaire de Eastend, Saskatchewan, commença ses études à l'âge de 8 ans; il n'avait que treize ans lorsqu'il reçut son diplôme A.T.C.M. Depuis, il a pris part à des concerts partout au Canada. Lorsqu'il joua avec le Toronto Philharmonic (concerts "Proms"), les critiques tirent des commentaires très élogieux. Pour jouer avec l'orchestre, à ce qui sera son premier concert "Pop", M. Haddad a choisi "Variations on a Nursery Tune" de Dohnanyi. C'est une composition charmante, d'une gaieté irrésistible, que M. Haddad joue avec un rare talent; ce sera certainement le clou de la soirée.

M. Mazzoleni, jeune et svelte chef d'orchestre adjoint de l'Orchestre Symphonique de Toronto, a préparé un programme composé de morceaux "Pop" préférés. L'orchestre jouera, sous sa direction, l'ouverture de "Rosamunde" de Schubert, "Air pour corde de sol" de la suite en ré majeur de Bach, et "Champagne Polka", le deuxième morceau de Strauss au programme. Au cours de l'émission on entendra aussi l'entraînant "Arkansas Traveller" de Guion.

AU MAGASIN

Le patron. — Ne discutez pas avec les clients: ils ont toujours raison!

Le commis. — Je ne sais pas. Celui-ci disait que vous êtes le plus grand voleur qu'il connaisse!...

Pour vos fleurs
Téléphonez
1008
Salon de Fleurs, Enr.
229, rue Racine, Chicoutimi.
même entrée que
LA MODE FRANCAISE.
Livraison à domicile

LA FILATURE DU SAGUENAY, LTEE
CHICOUTIMI, P. Q.

AVIS AUX FERMIERES:

Dans le but de vous permettre de commencer tôt cette année votre tissage domestique, nous avons préparé une quantité raisonnable de chaine et tissure, ainsi que de la laine à tricotage. Nous vous conseillons donc de vous approvisionner le plus tôt possible, car les premières arrivées seront les premières servies.

Merci d'avance pour votre patronage.

A. THERRIEN, gérant.

Aux actionnaires de
l'Imprimerie du Saguenay, Limitée

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'Imprimerie du Saguenay, Limitée sera tenue le vendredi 15 février 1946, à 3 heures de l'après-midi, à la Centrale de Chicoutimi, 343, rue Racine, porte voisine du Capitole.

Antoni Joly, secrétaire.

Absent
Le Dr Émile Simard
sera absent du 14 février au 6 mars.
Pour un séjour d'étude à New-York

SPECIALISTE POUR LA VUE
Maurice Monette, Ba. O.
Examen de la vue
HEURES DE BUREAU: 9 h. à 6 heures
Vendredi soir 7 h. à 9 h.
TEL.: 350
LE SOIR sur rendez-vous.
171, rue Racine, 2ième étage

AVIS AU PUBLIC

Messieurs Marcel Guilbert et Noël Dufour, aveugles de Chicoutimi, tiennent à avertir le public qu'ils ne reçoivent absolument rien, d'aucune manière des Sociétés d'Aveugles ramassant des souscriptions dans cette région actuellement, ou en aucun temps.

(signé) Marcel Guilbert
(signé) Noël Dufour.

À VENDRE

Caisse enregistreuse de 1 cent à $99, trois tiroirs; un moulin à viande Enterprise et balance Toledo. S'adresser à Maurice Boivin, Enr., 370, rue Caron, tél. 720j 1 coup, Chicoutimi.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La municipalité de la paroisse de Saint-Fulgence recevra, jusqu'à 6 heures du soir, jeudi, le 21 février 1946, des soumissions pour la construction d'un aqueduc dont les plans et devis peuvent être obtenus de MM. Lavoie & Délisle, à leur bureau, rue Racine, Chicoutimi. Les enveloppes devront porter la mention "soumission."

Le conseil de la paroisse de Saint-Fulgence prendra connaissance de ces soumissions à une séance spéciale qui sera tenue le 21 février 1946. Il ne s'engage cependant à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Couvoir Coopératif de Chicoutimi

CAPACITE: 66,000 OEUFS

Race: P. R. B.
Epreuve: Lente

Tous les troupeaux ont subi l'épreuve lente contre le Pullorum et le Pullorum X, avec un pourcentage final de 0%

Poussins de 1 jour: mélangés.
Poulettes de 1 jour sexées: 90% garanties.
Poulettes: âgées: 4, 5, 6 et 8 semaines.
Cochets de 1 jour.
Qualité: A-certifiés.

Nos prix sont ceux adoptés par la Fédération des couvoirs certifiés.

H. Rochefort, secrétaire A. Tremblay, gérant

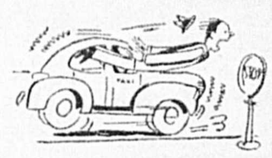

Il faut arrêter au "STOP"
c'est le règlement!

Faites inspecter vos freins avec notre machine spéciale; confiez votre auto ou camion à notre atelier pour n'importe quelle réparation. Vous en retirerez: SECURITE, TRANQUILLITE et paierez le meilleur prix.

CÔTÉ BOIVIN

CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC
332 rue Racine, Chicoutimi Tél.: 300 La maison de confiance

CINEMA CARTIER
CHICOUTIMI
PROGRAMME de la SEMAINE commençant le 17 FÉVRIER 1946

Lundi, 18 fév.: (Mélodrame)
THE GRIMSON CANARY (61)
Noah Berry, Jr., et John Lytell
1 h., 3 h. 20, 5 h. 40, 8 h. et 10 h. 20
(Western)
MAN FROM OKLAHOMA (68)
Ray Rogers et Dale Evans
2 h. 15, 4 h. 35, 6 h. 55 et 9 h. 15
Votre photo vaudra $160.
Lundi soir: FOTO-NITE à 9 h. 15

Mardi-merc.-jeudi, 19-20-21 fev.: (Drame d'après guerre)
CORNERED (163)
Dick Powell et Micheline Chenail
1 h., 3 h. 10, 5 h. 20, 7 h. 30 et 9 h. 40
Aussi: Sujets courts

Vendredi-samedi, 22-23 fev.: (Comédie musicale)
SING YOUR WAY HOME (72)
Jack Haley et Garcy Maguire
1 h., 3 h. 40, 6 h. 20 et 9 h.
(Drame)
A GAME OF DEATH (72)
John Loder et June Duprez
2 h. 30, 5 h. 10, 7 h. 50 et 10 h. 30
Aussi: Nouvelles d'actualités
Samedi soir: Midnight Show à 11 h. 40 (Drame)
OKLAHOMA KID (80)
Humphrey Bogart et James Cagney

FOTO-NITE
Votre photographie vaudra la somme de $160. (LE LUNDI SOIR 18 FEVRIER PROCHAIN). Venez en foule.

— FILMS À VENIR —
CHICACO KID
Don Barry et Lynne Roberts
THAT NIGHT WITH YOU
Suzanna Foster et Franchot Tone
VOYAGE SANS ESPOIR
Merle Oberon et George Brent
(Version de: "Till we meet again")
CONFIDENTIAL AGENT
Charles Boyer et Laureen Bacall
UNCERTAIN GLORY
Errol Flynn et Paul Lukas

UN EXCELLENT MOYEN D'APPRENDRE L'ANGLAIS ET D'ASSISTER AUX REPRESENTATIONS DU CINEMA CARTIER

Les enfants au-dessous de 16 ans ne sont pas admis au théâtre

DISTRICT
CHICOUTIMI
CHARLEVOIX
Antoine Tremblay
gérant
Représentants dans toutes les villes et plusieurs paroisses.

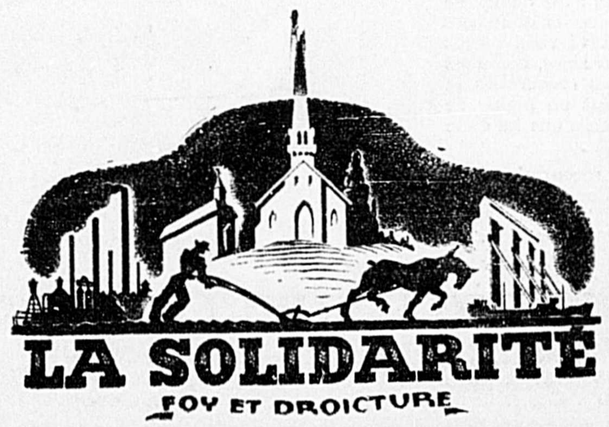

DISTRICT
LAC-ST-JEAN
ROBERVAL
Barnabé Boivin
gérant
Représentants dans bon nombre de localités.